MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DE NIMES

IX^e SÉRIE
TOME LXXIV
Années 1997-1998

ACADÉMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NIMES (Gard)

1999

Source gallica.bnf.fr / Académie de Nîmes

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 2 février 1997 5

Allocution de M. Carreyron, représentant du Président du Conseil général 5

Allocution de M. Alain Clary, maire de Nimes, vice-président du Conseil général 7

Compte-rendu de l'activité de l'Académie de Nimes en 1996 par M. Jean Ménard, secrétaire perpétuel 13

De Nimes à Apt : Saint-Castor, par Mgr Robert Dalverny, membre résidant, président 19

Quelques réflexions tirées du comportement des paysans de Milhaud face à l'histoire, par M. André Costabel, membre résidant 29

Hommage à Philippe Lamour (1903-1992), par M. Lucien Frainaud, membre résidant 49

Décès de M. Pierre Fabre, allocution prononcée par Mgr Dalverny, président 59

Séance publique du 1er février 1998 63

Compte-rendu de l'activité de l'Académie de Nimes en 1997, par Mgr Robert Dalverny, président sortant 63

Une œuvre de jeunesse : les Amoureuses d'A. Daudet, par Mlle Marcelle Viala, membre résidant 71

« *Ecole Buissonnière à Nimes », nouvel art de vivre à l'école,* par M. Pierre Monteils, correspondant 85

Jules Lagneau, par M. le pasteur Roger Grossi, membre résidant 105

Jean-Francis Dougados, capucin-poète, par M. Georges Sapède, membre résidant 123

Une curieuse tragédie provençale du XVIII^e^ siècle « La Reine Esther », écrite par des rabbins, par M^lle^ Marcelle Viala, membre résidant 141

Les juifs du Pape et la foire de Beaucaire, par M. Maurice Contestin, membre non résidant 149

Membres honoraires 167

Classe des membres résidants 169

Classe des membres non résidants 173

Correspondants 177

Académies, sociétés savantes et organismes correspondants .. 185

SÉANCE PUBLIQUE DU 2 FÉVRIER 1997

ALLOCUTION DE M. CARREYRON

représentant le Président du Conseil général

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités civiles et militaires,
Monsieur le Président de l'Académie,
Messieurs les Académiciens,
Madame, Monsieur,

Je voudrais tout d'abord vous prier de bien vouloir excuser l'absence de M. Alain Journet, Président du Conseil Général qui, retenu par des obligations en d'autres lieux, m'a demandé d'être son porte-parole cet après-midi auprès de vous.

Croyez que c'est avec honneur et plaisir que j'assume cette responsabilité. Honneur, car le modeste président de l'Université de la Culture que je suis, ne peut que s'enorgueillir d'assister à votre séance publique et notamment aux communications de M^e^ Ménard, de M^gr^ Dalverny et de M. Valade qui vont suivre et ce, qui plus est, aux côtés des plus éminents savants et chercheurs que compte notre région.

Plaisir aussi, puisque – il m'est agréable de le souligner – depuis tant d'années que je les côtoie, nombre des membres de votre docte Assemblée sont devenus pour moi, sinon des amis, tout au moins des visages familiers.

A l'aube de cette nouvelle année, je suis heureux de noter que, fidèle à sa tradition de sagesse, et aux valeurs humanitaires de tolérance et d'ouverture sur le monde qui nous entoure, qu'elle défend depuis plus de trois cents ans, l'Académie de Nimes continue à participer au rayonnement culturel et social, au sens

le plus large du terme, de la capitale gardoise dont elle tire son nom, mais peut-être autant de notre département tout entier.

Cette permanence me paraît bien réconfortante dans notre société moderne en constante évolution où les fondements même de notre connaissance et de notre culture française pourraient être remis en question. En effet, depuis l'avènement des médias que sont le cinéma, la télévision et la radio, la culture livresque, qui constituait depuis des siècles, la base du savoir de l'homme, a une première fois été enrichie et complétée. Aujourd'hui, une étape supplémentaire est franchie dans la diffusion et la transmission de la connaissance avec le début de l'ère du multimédia et de son corollaire d'ordinateurs reliés entre eux à travers la planète, et, avec l'émission satellitaire d'innombrables nouveaux programmes télévisés en provenance du monde entier.

Faut-il s'inquiéter de cette véritable révolution technologique qui, en ouvrant largement l'accès à des données de tous ordres et à des documents à la teneur commerciale ou, pire, idéologique parfois contestable, pourrait conduire le public d'utilisateurs à des errements dangereux ? On le voit au travers de cette interrogation, les défis de notre civilisation contemporaine sont multiples et peut-être même inquiétants par certains côtés.

C'est pourquoi, en ma qualité d'homme de la terre, qui, je pense, a acquis d'une déjà longue existence, une riche expérience de la vie, il me paraît plus que jamais utile de pouvoir, quelques instants, se replonger dans les certitudes de notre histoire locale qui constitue, en quelque sorte, nos racines. Parmi tant d'autres, le mérite de votre Académie réside pour moi dans votre capacité à faire revivre un passé local dont, j'en suis pour ma part persuadé, nous ne devons pas nous couper.

Mais l'ordre du jour de cette séance étant somme toute plutôt fourni, je ne m'attarderai pas davantage. Pour terminer mon propos, je voudrais former pour l'Académie de Nimes et tous les membres qui la composent, mes vœux de réussite et de pérennité.

Je vous remercie de votre écoute.

*

* *

ALLOCUTION DE M. ALAIN CLARY

Maire de Nimes,

Vice-Président du Conseil Général

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Président de l'Académie,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs,

Beaucoup d'entre vous, et sans doute infiniment mieux que moi-même, savent l'estime limitée dans laquelle Alphonse Daudet tenait l'institution académique. Beaucoup d'entre vous connaissent la verve et le mordant avec lesquels il en fit la satire dans *L'Immortel,* publié en 1888.

Il en parle comme d'un « *goût qui se perd* » et fait précéder la réédition de son roman de cet avertissement rageur : « *Je ne me présente pas, je ne me suis jamais présenté, je ne me présenterai jamais à l'Académie.* »

Vous qui avez pour devise la sentence : *ne quid nimis,* rien de trop, avez appris qu'il faut toujours être en garde contre ce genre d'opinion tranchée et définitive. Surtout, lorsque l'on sait que, proche des frères Goncourt, l'auteur du *Petit Chose* et de *Tartarin* fut parmi les fondateurs d'une Académie, précisément, qui pérennise leur nom et leur démarche intellectuelle.

Si j'ai souhaité ouvrir par cette évocation de notre illustre compatriote la brève allocution que votre invitation m'autorise à prononcer devant vous, c'est autant pour souligner d'un trait d'humour la rencontre qui nous réunit que, d'entrée de jeu, pour associer à son déroulement dont nous allons célébrer le centenaire de la disparition, en fin d'année 1997.

Par sa personnalité attachante, par son œuvre diverse et profonde, Daudet est bien le fils de Nimes, terre de culture et terre de rébellion. Et, pour ce qui me concerne, je veux imaginer que, considérant votre Compagnie avec le recul des choses, et la fine ironie qui caractérise tant de pages de l'auteur de *Numa Roumestan,* il eut révisé son jugement un peu abrupt sur l'Académie, appréciant avec une affection sincère, et un authentique intérêt, la sage diversité, la durable vitalité et la pertinence des travaux qui sont les biens propres de votre société et de ses membres.

Et c'est pourquoi, je veux, en tant que Maire de Nimes, vous redire le plaisir que j'éprouve, non seulement à vous saluer, mais encore à rappeler que je tiens pour un titre de qualité, celui de membre d'honneur de l'Académie de Nimes qui, depuis 1981, s'attache à la fonction que j'assume à la direction des affaires publiques et dont je souhaite parvenir à être digne.

Ici et maintenant, Mesdames et Messieurs, parmi vous, on se sent, ainsi que je le disais l'an dernier en pareille circonstance « délibérément et heureusement Nimois ».

Et s'il fallait s'expliquer sur ce sentiment, je dirais volontiers qu'il emprunte autant aux exigences de la raison qu'à l'amour d'une ville, de son histoire, de ses paysages, de ses gens, de sa lumière, bref, ce de qui fait son âme, cette « *âme vive, fière, joyeuse* » dont a parlé Mistral.

Plus encore : c'est la conjugaison permanente d'intelligences, d'éruditions croisées, de travail et de talents qui inspire, dans nombre de domaines, vos échanges et vos recherches ; c'est la longue et fructueuse tradition dont vous êtes les héritiers et les continuateurs qui, au total, justifient l'estime, le respect et l'attention que nos concitoyens témoignent à leur Académie. Je partage pleinement cette estime, ce respect, cette attention : ils sont la marque même, dans une société comme la nôtre, de la place et du rôle que doivent tenir la culture et les travaux de l'esprit.

Oui, l'Académie de Nimes est vraiment l'Académie des Nimois, au sens où ces derniers la reconnaissent comme un miroir de la personnalité civique et morale de la cité des Antonins.

Depuis 1682, au fil des siècles, épousant les bonheurs et les épreuves de la ville, exprimant de manière élevée, les formes singulières de sa sensibilité, elle s'est profondément enracinée dans notre paysage le plus immédiat et le plus nécessaire.

Voilà ce qui nous rend très attentifs à vos travaux aux initiatives et aux manifestations que vous organisez, aux publications qui en résultent. Toutes choses, dont nous voulons contribuer à vivifier l'apport constant à la vie culturelle nimoise.

C'est donc, aussi, le sens que je donnerai pour ma part, à la délibération adoptée, en septembre dernier, par notre Conseil municipal, décidant l'acquisition définitive de l'Hôtel Séguier, car nous souhaitons le rendre à la vocation que lui destinait son propriétaire originel, en étudiant l'opportunité d'y créer « un lieu de mémoire », ouvert à l'expression plurielle de l'action des sociétés savantes.

C'est pourquoi, notre municipalité suit l'évolution de ce dossier, dont elle entend définir l'avancée, en étroite collaboration avec vous.

Notre rencontre d'aujourd'hui, – séance publique annuelle de l'Académie de Nimes –, nous fait, enfin, davantage ressentir, l'approche du nouveau millénaire.

Elle nous conduit à interroger l'avenir, à considérer la situation, et le visage de la ville, que nous confierons aux générations montantes.

Parce que votre société est attachée au maintien et au développement de la langue, à la préservation et au partage de notre patrimoine architectural et historique, ses réflexions sont familières du problème de l'écoulement du temps, de la nécessité d'inscrire tout effort de création humaine dans un souci de durée.

Dépositaires, – pour un temps –, du mandat que nous ont confié nos concitoyens Nimois, nous attachons aux gestes de gestion, – que nous mettons en œuvre –, ce même but d'un développement durable de notre ville de Nimes, au sens que la Conférence de Rio permit d'en donner, et qui nous fixe l'ambition d'aménager le présent en préservant ls conditions d'un avenir ouvert.

Avec la volonté d'enrichir, à l'échelle de notre ville, modestement, notre commune identité.

Cette identité riche, chaleureuse, contradictoire aussi, qu'incarnent – tel Janus Bifrons – le poète Jean Reboul, dont nous parlera excellemment Daniel-Jean Valade, et le poète Antoine Bigot dont nous célébrons aussi, cette année, le Centenaire de la disparition.

La part la plus précieuse, la plus rare et la plus vitale de cette identité, ne réside-t-elle pas, d'ailleurs, dans l'esprit de tolérance, de sensibilité aux exigences de l'intelligence et de la raison, dont a su s'imprégner votre entière démarche ?

En cela, vous êtes fidèles au message humaniste, porté par ces grands esprits qui, tel Rabaut Saint-Etienne, ont permis de civiliser notre société. Lorsque aujourd'hui tant d'intolérances, de fanatismes, de surenchères démagogiques, nourrissent tant d'exclusions et de souffrance, on mesure l'actualité d'un commun combat pour les valeurs de compréhension mutuelle, de partage et d'unité des hommes;

Je fais mien, à cet égard, le vœu du Professeur Emmanuel Le Roy-Ladurie qui appelle, (dès à présent, au-delà des historiens et des spécialistes), les responsables publics à réfléchir à la célébration, en 1998, du quatrième centenaire de cet acte de paix civile que fut l'Edit de Nantes.

On le voit : la vie, sous tous ses aspects, souligne devant la communauté de nos concitoyens, et devant l'avenir de Nimes, le rôle irremplaçable de témoin, de gardien et d'éveilleur, qui est celui de l'Académie.

Mesurant l'ampleur et la multiplicité de ses compétences et de ses savoirs, la ferme clairvoyance de son Président, (qui a la lourde charge de succéder au regretté Pierre Clavel), l'expérience de son Secrétaire Perpétuel et de l'ensemble de ses membres, je ne doute pas de sa capacité à en assumer la responsabilité, au mieux des aspirations de nos concitoyens.

Et puisque c'est avec Alphonse Daudet que j'ouvrais tout à l'heure mon propos, permettez que je lui emprunte les mots de ma conclusion. Précisément, les paroles du personnage central de *L'Immortel,* académicien ravi, sortant de la Coupole en

s'exclamant avec son large rire : « *On a vingt ans de moins quand on sort de là !* »

N'est-ce pas, Mesdames et Messieurs, la grâce qu'il faut nous souhaiter à tous, au sortir de cette belle assemblée ?

Je vous remercie de la courtoisie de votre accueil et de votre bienveillante attention.

*
* *

COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ DE L'ACADÉMIE DE NIMES EN 1996

par M. Jean MÉNARD,
Secrétaire Perpétuel

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,
Mes chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

C'est par Lettres Patentes d'août 1682, que l'Académie Royale de Nimes, officiellement reconnue par Louis XIV, s'est vue conférer « Les honneurs, privilèges, facultés , franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635, l'Académie Française. Les statuts de notre Compagnie et le règlement joint ont été approuvés le 21 janvier 1888, et adoptés en section de l'intérieur du Conseil d'État, le 24 juillet 1888, l'Académie Royale devenant l'Académie de Nimes. C'est en vertu de ces statuts que le Secrétaire Perpétuel doit assurer la gestion de l'Académie et en particulier (le titre qu'il porte n'est-il pas révélateur de sa fonction ?) la continuité de cette Compagnie.

La coutume veut que le Président sortant présente le rapport moral de l'année écoulée. Vous connaissez les raisons qui font que, cette année, elle ne peut être respectée. C'est le 5 janvier 1996 que M. Pierre Clavel fut élu Président de l'Académie de Nimes, M^gr^ Dalverny étant élu Vice-Président. Le Président Clavel ne devait pas achever son mandat. Le 22 novembre, il présidait encore, à Carré d'Art, une conférence donnée par M. Edmond Reboul, membre non résidant. Ce fut sa dernière apparition en public. Quelques jours après, nous apprenions

son décès. Cette disparition brutale fut très douloureusement ressentie dans notre ville et ses environs. M. Clavel et sa famille ayant de nombreuses attaches, tant locales que régionales. Mgr Dalverny, dans une allocution pleine de dignité, a su mettre en exergue les qualités de notre Président, sa valeur intellectuelle, sa valeur morale et la force de ses convictions. Il était nécessaire, me semble-t-il, deux mois après son départ, de rappeler son souvenir.

Ainsi, actuellement, suite au vote des Académiciens réunis le 10 janvier 1997, c'est Mgr Dalverny qui est devenu le Président de notre Compagnie pour l'année 1997 et Mme Jeanine Reinaud a été élue Vice-Président. Que tous deux reçoivent à nouveau nos chaleureuses félicitations.

Chaque année voit son cortège de peines et de joies : M. Linderman, correpondant de Brünswick, nous a quittés, ainsi que MM. Jean Choupaut et Henri Dubled. C'est avec tristesse et une immense peine que notre Compagnie a appris le décès de M. le docteur Jean Bastide, membre non résidant, médecin réputé, homme d'action, ancien parlementaire, qui a occupé une place importante dans la vie de notre département. Notre Compagnie a déploré le décès du général de brigade Pierre Cothias et de M. Bazin, Président de l'Académie Goncourt, tous deux membres honoraires, du père Souilhac, curé de Tavel, correspondant.

Nous avons, par contre, accueillis parmi nous le docteur Pascal Gouget, biologiste bien connu, au fauteuil de M. Claude Escholier et M. le Président de la Chambre d'accusation, Charles Puech, au fauteuil de M. le Président Panet, nommé membre honoraire.

Nos correspondants sont domiciliés en France, en Europe, en Amérique. Un échange de revues, de documents, permet d'élargir nos connaissances sur la manière adoptée par d'autres Académies ou groupements similaires, d'envisager leur vie et leur moyen d'action.

Au cours de sa séance du vendredi 8 novembre 1996, notre Compagnie a élu, à titre de correspondants : M. Xavier Barral I Altet, M. Jean-Pierre Cabouat, M. Raymond Huard, M. Robert Leydet, M. Elie Pélaquier, Mme Peyroche d'Arnaud de Sara-

signac, M. Georges Pincemaille, M. Christian Salendres, M. Lucien Vauclare. M. Victor Lassalle, membre résidant, démissionnaire, fut nommé membre honoraire.

Des distinctions qui honorent notre Compagnie ont été accordées au cours de cette même année : M. Vielzeuf a reçu la médaille de la Ville de Nimes pour l'ensemble de ses ouvrages sur la Résistance ; M. Courty, correspondant, fut nommé au grade de Chevalier des Palmes académiques ; M. Pierre Fabre a brillamment soutenu une thèse de doctorat en histoire.

Les très nombreux contacts que peut avoir le Secrétaire Perpétuel avc les diverses administrations, services et autres associations de notre ville et de notre département, lui permettent de dire que notre Compagnie est mal connue, ou parfois inconnue. En l'état de nos statuts, je crois qu'existe une réponse facile à ce phénomène : les interventions qui sont présentées en notre hôtel de la rue Dorée ne peuvent émaner que de membres résidants, non résidants, honoraires ou correspondants. Bien entendu, la conférence à l'extérieur de nos locaux est toujours possible, 1996 en est un exemple :

– participation de notre Compagnie au colloque Maurice Aliger, ancien membre résidant, ainsi qu'au colloque André Gide ;

– conférences, à Carré d'Art, de M. Sapède sur « Voltaire et l'Europe » ; de M. Debant, sur « Le catholicisme au XIX^e^ siècle » ; de M. Cannat sur « Un espoir pour les cités du Tiers-Monde » ; de M. Reboul, fondateur de la Conférence Nationale des Académies de Province, traitant de « Un soir, l'âme du vin » ; de M. Clavel, sur le pasteur Boegner et de M. Victor Lassalle sur la cathédrale romane de Nimes ;

– conférence, ici-même, voici un an, de M^me^ Hélène Deronne, membre résidant, « La traduction de la lumière, chez les paysagistes provençaux du XIX^e^ siècle ».

Notons enfin le récent colloque, les 30 et 31 janvier 1997, sur « L'économie sociale », facteur de développement social et économique local et l'inauguration du buste de Charles Gide, sur le site de l'Université Vauban, avec une intervention remarquée de M. le Pasteur Roger Grossi, membre résidant.

Notre désir est de maintenir et développer cette action en prenant pour devise une formule de M. le Professeur Bautier, membre de l'Institut « L'ouverture de nos Académies sur l'extérieur ». Dans l'immédiat, nous participons aux travaux de la fédération qui s'est constituée en vue de la célébration du centenaire de la mort d'Alphonse Daudet.

Si l'activité de notre Compagnie est discrète, elle n'est pas moins très studieuse, et les communications, présentées deux fois par mois, témoignent du souci de nos membres de donner un résultat probant de leurs études et de leurs recherches. Quels sont les sujets traités ? Tous peuvent vous intéresser, car ils abordent l'histoire, la géographie, la littérature, les sciences, les arts, la vie locale et son histoire propre, nous savons sa richesse en ce domaine toujours exploité, jamais épuisé.

Les ouvrages publiés nous sont adressés et nous avons le privilège d'écouter de savants comptes-rendus qui permettent d'apprécier leur qualité. Une énumération de ces études serait fastidieuse ; nos archives témoignent de notre vitalité à travers les procès-verbaux de toutes nos séances, les bulletins trimestriels et mémoires bi-annuels que nous publions.

Voici quelques instants, j'ai utilisé le terme d'ouverture de nos Académies. C'est dans cette optique que depuis plusieurs mois, des travaux sont effectués à l'hôtel de la rue Dorée, avec l'aménagement d'une bibliothèque au premier étage où les ouvrages pourront être consultés. Ne croyez pas que notre Compagnie est riche, mais notre gestion est sereine et ces travaux sont financés, pour l'instant, grâce à de généreux donateurs qui ont légué leurs biens à notre Compagnie. Adressons-leur, même s'ils ne sont plus ici-bas, un grand merci.

Vous concevez, Mesdames, Messieurs, qu'il est impossible, dans le cadre de cette modeste intervention, d'entrer dans le détail de notre activité ; c'est une simple façade que je vous ai présentée, car derrière ces murs, travaillent les diverses commissions.

Mais, dans quel but, me direz-vous, ces efforts ?

Peut-être avons-nous le désir de respecter les objectifs qui ont été assignés aux Académiciens nimois par les Lettres Patentes, soit : « L'étude de l'Antiquité pour l'intelligence de ce

qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui leur restent des ouvrages des Romains » ou encore « L'honneur de joindre la pureté du langage de la Cour, de même que leurs ancêtres parlaient le langage de Rome ». Peut-être sommes-nous les derniers philosophes, éloignés d'une forme de matérialisme qui paraît de plus en plus dominer notre société. Nous cherchons, nous étudions pour le plaisir, pourrais-je dire, et c'est ainsi que nous nous rapprochons de Descartes et de son idéal, sans oublier, cependant, les réalités du monde.

Puis-je mettre en évidence ces maximes de M. Pierre Dehaye, membre de l'Institut « Ô Modernité ! On croit se mettre à la page, on se met surtout au pas, en éliminant une part de l'homme en série. » Ce même auteur nous rappelle que « La culture était, disait-on, ce qui reste, quand on a tout oublié », mais ne tend-elle pas à devenir ce qu'on a entendu ce matin à la radio ou hier soir, à la télé, et qu'on répète sans rien oublier.

En achevant ce propos, je dirai que nous tentons de connaître, de nous cultiver, et je ferai mienne cette phrase de Voltaire « La culture de l'esprit ennoblit le cœur » ; c'est peut-être le but que nous désirons atteindre.

*

* *

DE NIMES A APT : SAINT CASTOR

par Monseigneur Robert DALVERNY
Membre résidant

Un Nimois, sans doute plus fort en zoologie qu'en histoire religieuse, me demandait un jour où était la rue « des castors ». Qui, en effet, de nos jours à Nîmes, connaît saint Castor ? Beaucoup savent qu'il a un lien avec la cathédrale, mais pourraient-ils préciser lequel ?

Il n'est donc pas inutile, au lendemain des fêtes du neuvième centenaire de la cathédrale, de faire plus ample connaissance avec saint Castor. Cet homme, qui joua un rôle non négligeable dans l'Église de son temps, ne saurait sombrer dans l'oubli chez nous, alors que sa mémoire est fidèlement conservée à Apt, qui reconnaît en lui le premier et le plus grand de ses évêques.

A quelles sources puiser ?

Parler de saint Castor n'est pas chose facile. Nous disposons, il est vrai, d'abondantes références liturgiques, que ce soit à Nimes, à Apt, ou dans les monastères méridionaux. Un tropaire du XI^e^ siècle, un sacramentaire du XII^e^, un psautier du XIII^e^, des bréviaires du XIV^e^ siècle manifestent bien que, des siècles après sa mort, la mémoire de Castor était précieusement gardée, mais ces références tardives laissent l'historien sur sa faim : les eaux qui nous apportent le souvenir de Castor n'ont-elles pas été polluées en cours de route ? D'autre part, beaucoup d'auteurs anciens se réfèrent à des sources aujourd'hui taries. On veut bien les croire, mais quel crédit leur accorder ? Ils ont eu des documents en main, mais nous aussi,

comme saint Thomas, nous aimerions bien les toucher. A défaut d'apprécier l'authenticité des pièces auxquelles ils se réfèrent, il faut nous contenter d'évaluer la rigueur et l'honnêteté intellectuelle des témoins. Nous disposons toutefois de sources sûres et de documents d'époque; pour être rares, ils n'en sont pas moins précieux. Nous en citerons trois : les *Institutions monastiques* de Jean Cassien, fondateur de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, les *Conférences,* du même auteur, adressées à Léonce, évêque de Fréjus et frère de Castor, et une Bulle pontificale de 419.

De ces différentes sources, que recevons-nous comme information ? Trois certitudes :

— Castor était nimois.

— Ce fut un moine ; fortement engagé dans la vie monastique de son temps, il joua un rôle important dans le monachisme occidental.

— Ce fut un évêque dont Apt garde le souvenir.

Faisons donc, si vous le voulez bien, plus ample connaissance avec ce Nimois, ce moine, cet évêque.

Le Nimois

Castor était Nimois. Voilà au moins une affirmation, qui, à une voix près, fait l'unanimité des historiens. Heureuse discordance d'ailleurs qui obligea à se pencher sur le problème des origines de Castor et permit de balayer le doute ! D'où viendrait d'ailleurs l'unanimité sinon d'une certitude acquise depuis toujours.

Il naquit chez nous vers le milieu du IV^e^ siècle. Ménard, sur la foi d'une vie manuscrite d'un moine de Saint-Victor (à laquelle se réfère DOM VAISSÈTE, dans son *Histoire du Languedoc*), résume avec ferveur ce qu'il sait de sa famille : distinguée, éprouvée par la mort du chef de famille alors que Castor est encore étudiant, soudée par cette épreuve, et solide dans la foi. Il vante la sainteté de vie de Léonce, un des fils appelé plus tard à l'épiscopat. De Castor, il affirme qu'« il donna de bonne heure des marques de la plus éminente et de la plus solide pié-

té ». Rien que de très banal, à la touche légèrement hagiographique et dans un langage un peu conventionnel. Peut-être Ménard est-il, sur ce point, un peu trop esclave de ses sources ? Son information concernant les liens de parenté de Castor et de Léonce est sûre. On les a remis en question, mais Jean Cassien lève tout doute sur ce point : dans la préface du livre des *Conférences* qu'il adresse à Léonce, après la mort de Castor, il apporte la preuve de leur parenté : « Aujourd'hui qu'il [Castor] nous a laissés pour aller vers le Christ », écrit-il, « c'est à vous, bienheureux évêque Léonce et à vous, vénérable frère Helladius que j'ai pensé devoir le dédier. L'un de vous est uni par la fraternité du sang, la dignité du sacerdoce et, de ce qui est bien plus grand, par la ferveur d'un saint propos ; le bien dû à son frère lui revient par droit d'héritage. L'autre s'est porté à imiter la vie sublime des anachorètes… ».

Un fait d'importance capitale marque un tournant dans la vie de Castor et va nous conduire, déjà pendant sa vie séculière, jusqu'à Apt. Je cite, *in extenso,* notre historien local à cause du caractère décisif de l'épisode : « Une vertueuse veuve de la ville d'Arles, dont nous ignorons le nom, était troublée par un seigneur nommé Auxence, dans la possession d'un riche domaine appelé Manancha, situé à deux lieues d'Apt en Provence, dans le territoire de Ménerbes… Ce seigneur, qui était puissant par son crédit et par ses richesses, avait employé tout son pouvoir pour se rendre maître de ce domaine et il avait enfin obtenu une sentence qui lui en adjugeait la possession. Cette dame, informée du zèle et de l'équité de Castor, fut inspirée de s'adresser à lui. Elle le pria de l'aider de son secours et de sa protection et de prendre ses intérêts contre l'injuste usurpateur de ses biens. Castor donna tous ses soins à cette affaire et obtint devant le juge supérieur un jugement qui cassa la sentence obtenue par Auxence et restitua à cette dame le domaine de Manancha. Ce n'était pas assez pour le zèle de Castor : aussitôt après ce jugement, il alla trouver l'empereur et en obtint la confirmation du jugement rendu contre Auxence. A son retour, cette dame, pénétrée de reconnaissance, lui donna sa fille unique en mariage. Mais Castor et sa femme se séparèrent bientôt volontairement. Castor fixa sa retraite au lieu même de

Manancha et, après avoir embrassé la vie religieuse et avoir appelé quelques moines pour vivre en commun dans cette solitude, il en fut élu abbé. » (MÉNARD, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nimes,* t. 1, p. 63.) Ce récit est précieux. Il nous incline à voir en Castor un avocat de talent, passionné de justice, proche des faibles. Il est le seul document qui nous parle de son mariage et il permet de comprendre pourquoi un Nimois est allé fonder un monastère à deux lieues d'Apt.

Mais ne l'enfermons pas encore dans son monastère, restons encore dans la période nimoise. Peut-on savoir où Castor est né à Nimes ? Sur ce point, il faut rester sur notre faim. Une tradition voudrait que ce soit dans les arènes. Quelques-uns y verraient même une convenance ; ceux pour qui la période du Bas-Empire aurait été une période d'insécurité permanente n'ont aucune peine à faire des arènes le refuge de la population nimoise comme elles le furent plus tard. En fait, au moment de la naissance de Castor, Nimes vivait dans la paix et les arènes n'avaient pas été détournées de leur fonction ; les Nimois s'y rendaient pour les jeux et les spectacles, restés longtemps en usage dans la ville, romaine jusqu'aux fibres. Ne cherchons donc pas dans les arènes l'emplacement de la chambre de Castor et ne demandons pas à l'évêque de Nimes d'y organiser une procession. Contentons-nous de savoir qu'il a grandi à l'abri de ses remparts.

Nimes, au temps de Castor, n'avait rien perdu, en effet, de sa romanité et de son rayonnement sur les pays de Volques Arécomiques ; la Maison Carrée était, au centre du *forum,* le cœur de l'activité municipale, l'amphithéâtre retentissait des cris de la foule et des acclamations triomphales, les remparts augustéens assuraient la sécurité, les temples étaient ouverts et Crocus n'avait pas encore détruit la basilique de Plotine, cette « arlésienne » dont les Nimois parlent toujours et qu'ils aimeraient bien localiser sûrement. Qu'y avait-il place aux Herbes ? La cathédrale carolingienne n'était pas encore là et l'existence d'une communauté chrétienne était trop récente pour qu'elle eût pignon sur rue.

Le christianisme, en effet, a eu des débuts lents dans notre cité pourtant réputée religieuse, entendez très ouverte au pan-

théon païen : des Proxumes à Auguste. Nous sommes au IVe siècle, mais l'évangélisation piétine : Saturnin de Toulouse, que Mgr Bresson salue comme étant « l'apôtre de Nimes », a prêché il y a déjà un siècle et fait… une conversion ; saint Baudile a versé son sang depuis plusieurs décennies, mais le monastère qui porte son nom n'est pas encore édifié dans la vallée sainte ; l'édit de Constantin a trente ans et pourtant rien n'atteste, à la naissance de Castor, l'existence d'une église constituée. Les chrétiens nimois, il est vrai, ont gardé la tête froide et n'ont jamais attribué l'annonce de l'Évangile chez eux à un contemporain des premiers apôtres. La première manifestation officielle de cette Église sera en 393, date du premier Concile de Nimes. Mais ce n'est pas parce que nous ne savons rien, qu'il ne se passait rien au plan chrétien. Le simple fait de la tenue d'un concile ou encore le démembrement, à cette époque, du diocèse de Nimes pour constituer ceux d'Uzès et de Lodève montre bien que la communauté avait assez de sève pour attendre le printemps. Ailleurs aussi les moissons se préparent : Martin de Tours pense au baptême, Ambroise de Milan est en formation, Monique donne le jour à Augustin en 354. A Nimes, tout en menant la vie de tout le monde et dans un style qui n'aurait pas déplu à l'auteur de la lettre à Diognète, peut-être Castor rêve-t-il déjà de vie monastique.

Le moine

La vie monastique ne fut pas en Occident un produit d'importation. Avant même que l'on connût les anachorètes ou les cénobites d'Orient, pour mener à bien leur vie chrétienne dans le monde païen, des hommes et des femmes, à Rome notamment, éprouvèrent le besoin de constituer des communautés. La connaissance de l'Orient, au hasard des voyages, des pèlerinages, ou des exils, provoqua toutefois un engouement considérable pour l'ascèse monastique. Athanase, Jérôme (encore un contemporain de Castor), Ruffin d'Aquilée, Ambroise furent de bons ambassadeurs du monachisme oriental, non sans provoquer d'ailleurs des réactions vives et parfois hai-

neuses dans la société. En Gaule, les origines du monachisme se rattachent pour une part à saint Martin qui fonda à Ligugé le premier monastère de Gaule. Mais, dans le Midi de la France, deux monastères célèbres, qui ne paraissent rien devoir à saint Martin, s'imposent à notre attention : celui de Lérins, fondé à l'invitation de Léonce, frère de Castor, et celui de Saint-Victor de Marseille dont le fondateur fut Jean Cassien, « disciple en Orient et maître en Occident », et tout particulièrement maître à penser de Castor dans sa phase monastique. Parler de Cassien, c'est rencontrer Castor.

Cassien, avant de fonder Saint-Victor, avait fréquenté chez eux les moines d'Orient. Originaire de Scythie, sur les bords de la Mer Noire, élevé dans un monastère de Bethléem, il visita les monastères d'Égypte et séjourna plusieurs années chez les moines du désert de Scété où il fit de nombreuses observations. A Marseille, vers 415, il établit deux monastères, un d'hommes et un de femmes. Il demeura dans cette ville jusqu'à sa mort en 430.

Castor, lorsqu'il voulut assurer des bases à sa fondation, éprouva le besoin de se renseigner sur le mode de vie des moines. Il se tourna vers Cassien, comme vers un témoin irréfutable et lui fit une demande pleine de déférence et d'humilité : « A Cassien, notre maître et notre père, Castor, la lie des hommes qui sont sur la terre. Nous supplions votre paternité de nous faire part des instituts que vous avez vu pratiquer dans les monastères d'Égypte et de Palestine ; donnez-nous-les tels que les fondateurs de ces maisons les avaient dressés pour leurs religieux, écrits avec la même simplicité. Ne me refusez pas cette grâce, afin que nous les fassions observer dans notre monastère à qui ces instructions sont encore nécessaires. De là, je pense que s'il nous arrive d'avancer dans la perfection chrétienne, vous en aurez aussi une grande gloire. » Castor est-il déjà évêque quand il adresse cette demande ? Il n'est pas possible de le dire. Mais il l'était sûrement quand il reçut la réponse de Cassien, comme l'indique le titre qui lui est donné : *Papae Castori.* Vous noterez aussi, si vous le lisez, l'hommage que Cassien rend à la science et à la vertu de Castor, jugé capable d'enseigner et de conduire par lui-même les religieux

de son diocèse, la prudence de Cassien qui recommande d'adresser ses *Institutions* au seul monastère concerné et son sens de la mesure qui invite Castor à ne pas appliquer telles quelles, sous nos cieux, des pratiques d'un autre monde.

Cassien offre à Castor les *Institutions monastiques d'Égypte et de Palestine.* Il s'agit d'un enseignement élémentaire sur les pratiques monastiques d'Orient. Il y est question de l'habit des moines, des différents rendez-vous de prière du jour et de la nuit, de l'accueil et de la formation des novices et des pièges à éviter dans la vie monastique. Les *Conférences,* dont les dix premières furent dédiées à Léonce, après la mort de Cassien, sont d'un niveau plus élevé. Elles traitent de divers sujets de spiritualité monastique à travers les entretiens de Cassien avec des moines égyptiens. On peut légitimement penser que Cassien y développe aussi ses propres idées ou expériences. Malgré un semi-pélagianisme sous-jacent, Cassien a été un point de référence jusque dans les temps modernes en matière de vie spirituelle. Avec d'autres traités monastiques et d'autres expériences, notamment celle de saint Augustin à Hippone, les traités de Cassien sont en effet un des documents utilisés par saint Benoît pour élaborer la règle qui le consacrera Patriarche des moines d'Occident. Le chapitre sur l'humilité de la règle de saint Benoît, en particulier, doit beaucoup à Jean Cassien, ainsi que celui qui traite du travail dans la vie du moine. C'est une fierté pour nous de constater que nous devons le travail de Cassien aux exigences spirituelles de saint Castor, au sérieux de son gouvernement, à son souci de faire œuvre d'Église en s'informant largement des pratiques d'ailleurs. Ainsi Castor ne fut pas un des moindres parmi les initiateurs à la vie monastique et nous ne serons pas étonnés d'apprendre que sa mémoire est encore honorée dans les monastères du Midi de la France.

L'évêque

L'évêque d'Apt étant décédé, la voix du peuple désigna Castor pour lui succéder. La date de son accession à l'épiscopat ne nous est pas connue avec exactitude, la tradition vauclusienne

donne 419 pour la mort de son prédécesseur Quentin, ce qui voudrait dire, puisque la Bulle pontificale le convoquant est aussi de 419, qu'il participa au Concile régional de Valence dans les premiers mois de son épiscopat. De son côté, Ménard affirme qu'il fut sacré dans un concile régional tenu à Apt même. Comme on voit mal la tenue, coup sur coup, de deux conciles, autant dire qu'on se trouve en présence de traditions différentes, difficiles à vérifier de nos jours. Tous ces historiens sont d'accord, cependant, pour affirmer que le nouvel évêque, à la demande des moines, continua de conduire le monastère de Ménanche, ce qui était fréquent en ce temps-là : Martin de Tours à Marmoutier, Augustin à Hippone ont été ou seront dans cette situation.

De l'épiscopat de Castor à Apt, on retiendra surtout la vénération dont il fut l'objet. L'impact de son œuvre fut assez fort pour qu'il méritât de prendre place parmi les quatre saints protecteurs de la communauté d'Apt. On mesurera l'importance du fait si l'on rappelle qu'un des trois autres, Auspice, était tenu pour un disciple direct des Apôtres, reliant l'Église d'Apt à la première génération chrétienne.

Très vite, la piété populaire tissa de fioretti la vie de saint Castor. Les petits bollandistes relatent qu'on statufie habituellement saint Castor avec un sanglier auprès de lui, pour rappeler qu'un jour, alors qu'il rentrait dans sa ville épiscopale, un de ces animaux poursuivis par des chiens se réfugia auprès de l'homme de Dieu et en obtint la vie sauve. De même, Remerville, dans son *Histoire d'Apt*, lui attribue un miracle, le jour de Pâques, au temps de la reconquête espagnole sur les Sarrazins : les chaînes des prisonniers des barbaresques se seraient brisées grâce à l'intervention de saint Castor. Ces faits en disent long sur l'*aura* de l'évêque d'Apt. Faire échapper un sanglier à une battue passe encore, mais reproduire un fait des Actes des Apôtres, c'est autre chose.

Il est plus sûr d'affirmer que Castor évêque se préoccupa de la vie monastique dans son diocèse. Il fonda un monastère dans une province qui n'en avait pas encore, note Cassien, mais d'autres existaient puisque, dans la même introduction, il parle du désir de Castor de donner des règlements aux monas-

tères de son diocèse. Il est vrai que le mouvement monachique pour aussi généreux qu'il soit, était un peu anarchique. Ne dit-on pas que les communautés fondées par saint Martin péchaient un peu de ce côté-là. Les fondateurs manquaient de paramètres et la générosité a toujours besoin d'être éclairée. La préoccupation de Castor évêque – sa demande à Cassien en témoigne – fut bien de discerner les orientations à donner et les moyens à prendre, oscillation permanente du *dux* et du *rex*, de l'apôtre et du pasteur, du mystique et du politique, du mouvement et de l'institution.

Évêque d'Apt, Castor avait, selon la doctrine la plus traditionnelle de l'épiscopat, non seulement la charge de son diocèse, mais, collégialement avec les autres évêques unis au pape, la « sollicitude de toutes les églises ». Il eut à la manifester en 419 au Concile de Valence. Maxime, évêque de Valence, était accusé de manichéisme. Dénoncé depuis longtemps déjà aux papes Innocent et Zozime, il n'avait pas daigné comparaître pour s'expliquer. Un concile avait reconnu juridiquement fondés les griefs qu'on lui faisait, mais il gardait toujours rang et prérogative d'évêque. Le clergé de Valence envoya des députés au pape Boniface qui précisèrent les chefs d'accusation portés contre Maxime. On le chargeait des crimes les plus énormes. Pour que Maxime puisse répondre aux accusations, Boniface demanda de réunir un concile. Il en fixa la tenue « avant le premier novembre » et précisa que si l'accusé ne venait pas, il faudrait porter une sentence, car ce serait un aveu suffisant de sa culpabilité.

Ce fait mis à part, on ne sait rien qui soit historiquement établi de l'épiscopat de Castor à Apt, sauf qu'il y mourut aux environs de 430, qu'il fut inhumé dans ce qui est actuellement la tour de l'Horloge et que sa mémoire est, comme on dit « à bénédiction » jusqu'à nos jours.

Me permettez-vous, en terminant de formuler un vœu : que saint Castor, Nimois illustre en son temps, ne tombe pas dans l'oubli. C'était bien d'ailleurs l'intention exprimée par le Comité du neuvième centenaire de la cathédrale, lorsqu'il a décidé de restaurer la chapelle de ce saint et d'y mettre en valeur son reliquaire.

QUELQUES RÉFLEXIONS TIRÉES DU COMPORTEMENT DES PAYSANS DE MILHAUD FACE A L'HISTOIRE

par M. André COSTABEL
Membre résidant

Ces réflexions n'ont pas la prétention d'être des avancées nouvelles dans l'histoire de notre pays nimois. Je n'ai ni compétence, ni savoir-faire en matières de recherches historiques.

Ce qui m'a frappé, soit en prenant connaissance d'études sur l'histoire locale, soit en me remémorant les faits sociaux et économiques que j'ai vécus pendant cinquante ans à Nimes, c'est la permanence, durant plus de vingt siècles d'une société paysanne qui a peuplé les agglomérations rurales entourant Nimes. Or, cette permanence a cessé depuis une vingtaine d'années. La société paysanne s'est effondrée et a disparu en grande partie dans ce que l'historien Fernand Braudel a appelé le grand chambardement de la France rurale.

Il m'a paru intéressant, à travers quelques situations plus précisément décrites, d'analyser les raisons de cette permanence et les caractéristiques qui ont permis à ces paysans du pays nimois, de traverser sans trop de dommages les orages de l'histoire.

Mais, cet objectif n'est pas en lui-même pleinement satisfaisant. Il me semble que l'histoire prend son sens le plus complet si elle ne s'enferme pas dans la nostalgie d'un passé, mais si elle est le point de départ d'une inspiration créatrice de la société à venir. Et c'est cela qui a essentiellement motivé ma modeste étude.

Pourquoi j'ai choisi Milhaud et ses paysans pour asseoir ma réflexion ?

Milhaud, aux portes de Nimes, n'a jamais eu de notoriété particulière : pas de monuments, pas de famille au passé prestigieux. Mon choix s'explique simplement parce que Milhaud est ma petite patrie.

Mes ancêtres paternels et maternels ont fait partie de ces paysans, les uns propriétaires, les autres ouvriers. On retrouve leur existence à Milhaud bien avant la Révolution de 1789.

Moi-même, installé depuis plus de cinquante ans, ayant épousé une fille de paysan, j'y ai exercé longtemps les fonctions de premier magistrat, grâce à la confiance répétée de cette population rurale. Et, de ce fait, j'ai été le dernier maire d'une communauté majoritairement paysanne. Car Milhaud est devenu en une vingtaine d'années, une agglomération urbaine. La population n'y réside, pour sa plus grande majorité, que depuis quelques années et n'exerce pas d'activité en relation avec l'agriculture.

Loin de moi, en évoquant des racines aussi lointaines, est la volonté de marquer une différence entre anciens et nouveaux Milhaudois. Il n'y a pas aujourd'hui suprématie quelconque des uns par rapport aux autres.

Il s'agit, avec d'autres auteurs ayant fait des études sur un tel sujet, d'agrandir et de consolider une mémoire de Milhaud en vue d'unir les Milhaudois d'aujourd'hui. Cette union est nécessaire, car les anciens sont en très petit nombre et la création d'une âme commune est à réaliser. Elle ne peut être celle d'hier. Elle est à créer par les efforts de tous. Elle est nécessaire parce que la bonne gestion d'une collectivité publique, si elle est indispensable, n'est pas suffisante pour aboutir à une communauté véritablement humaine.

Une première idée doit être rappelée. Elle est connue, mais souvent oubliée. Notre passé s'est structuré dans le cadre d'un brassage continuel de peuples d'origines diverses. Grecs, Romains, Gaulois, Volsques, Arécomiques, Barbares de l'Est, Arabes se sont interpénétrés. Catholiques, protestants, républicains, royalistes, résistants, collaborateurs et bien d'autres, se sont opposés et combattus pour finir par travailler ensemble.

Il est évident que nous sommes issus d'un métissage de cultures diverses et on ne voit pas pourquoi ce métissage ne se poursuivrait pas.

Or, en se penchant sur le comportement des paysans de Milhaud, on ne peut qu'être frappé de constater qu'au fil des siècles ils ont maintenu une réelle indépendance vis-à-vis de toutes sortes de turbulences.

Malgré des soubresauts douloureux, une vie calme a subsisté due aux rapports étroits savamment entretenus avec le milieu naturel. Le face à face avec la nature était l'élément essentiel qui, en définitive, relativisait les oppositions et les différences, comme nous allons essayer de le voir.

En préambule, quelques rappels de ce qu'est la commune de Milhaud.

Une superficie de l'ordre de 1.900 ha est partagée entre deux zones à peu près égales de 800 ha, très nettement différentes.

Au Nord, la garrigue se développe sur des collines calcaires de faible altitude, traversées par des vallons profonds. Aujourd'hui, pins, chênes verts, broussailles de toute origine se disputent l'occupation du sol, rendant la lutte contre l'incendie pleine de risques. Mais, il n'en a pas été toujours ainsi. Jusqu'à une période proche, celle de la dernière guerre mondiale, la culture de l'olivier couvrait, depuis des siècles, des sols peu fertiles qu'il fallait épierrer et où la sécheresse d'été ne permettait pas d'autre culture.

Au Sud, la plaine s'étend sur des sols alluvionnaires du quaternaire, traversés par le Vistre et très fertiles. Leur handicap fut longtemps les conséquences des excès d'eau, notamment en hiver, du fait d'un écoulement vers la mer rendu difficile par une très faible pente. Si bien, que malgré cette fertilité, cette plaine fut difficile à cultiver tant que l'aménagement du Vistre ne permit pas un drainage satisfaisant. Or, cet aménagement est récent, exécuté après la Seconde Guerre mondiale.

Cette description conduit aussitôt à une première considération sociale. La garrigue, exigeante en labeurs difficiles, fut le territoire des petits paysans, bien ancrés sur leur sol, préfé-

rant la certitude de maigres récoltes d'olives aux espérances trompeuses de la plaine. Les chiffres prouvent que, malgré la difficulté des cultures de garrigue, les résultats n'étaient pas si médiocres, puisque vers 1900, on estimait en moyenne la production d'olives à un millier de tonnes.

Par contre, la plaine a toujours attiré les nouveaux arrivants, en particulier, des Latins au temps où Nimes était colonie romane, et puis, par la suite, bien d'autres. Cette plaine fut longtemps consacrée à l'élevage et aux céréales.

Le vignoble y a toujours existé, justifiant des activités connexes telles que celle de la fabrication des amphores du temps de Rome ou celle de tonnelier par la suite. Mais la vigne n'a couvert totalement la plaine qu'à la fin du XIX[e] siècle, lors de l'obtention d'une prospérité réelle, après la crise du phylloxéra unissant garrigue et plaine aux mains des mêmes paysans, alors que précédemment la plaine était le lieu d'implantation de propriétés plus vastes.

On trouve là, à mon sens, une première explication à la permanence paysanne. Les petits agriculteurs tenaces de la garrigue ont maintenu, coûte que coûte, des revenus si maigres soient-ils. La traversée de périodes troubles et dangereuses leur a été possible grâce à leur acharnement et grâce aussi au refuge naturel que constituaient ces collines.

On touche à des conceptions bien éloignées des théories productivistes de la société moderne. Il n'en reste pas moins que cette zone, aujourd'hui de maquis et de bois, a joué un rôle essentiel dans la survie de Milhaud. Tout ce qui fait notre vie actuelle nous porte à ne pas le concevoir. La mémoire du passé a son utilité pour nous le rappeler.

Survoler l'histoire de Milhaud n'est pas aisé. Certaines périodes sont un peu connues. D'autres pas du tout, du fait de l'absence d'éléments, de documents d'archives.

Il n'est pas absurde de penser que, dès la création de Nimes et son implantation comme capitale régionale, il y eut influences réciproques entre la ville et sa campagne environnante. Strabon parle d'une population volsque abondante se gouvernant elle-même. Il est probable que l'activité agricole de la région, grâce à cette présence importante, se développa sous

l'influence commerciale des Grecs, puis des Romains, justifiant l'attention du pouvoir romain au point d'en faire une colonie de droit latin.

A partir de là se manifeste la première tentative de mise en valeur des terres non occupées par les Volsques : plaine du Vistre, Costière de Nimes. Les arpenteurs romains réalisèrent une cadastration entraînant défrichement, drainage, assainissement. L'objectif fiscal d'apporter à la ville de nouvelles ressources fut probablement très présent.

C'est à ce moment-là qu'un Latin du nom d'Aemilius créa une villa au pied des collines calcaires au sein desquelles existait une abondante main-d'œuvre, et située aux abords de la Voie Domitienne, important lieu de transit vers l'Espagne. Le regretté professeur Brunel a démontré comment, au bout de dix siècles, le lieu d'Aemilius devint Milhaud, le L et le I d'Aemilius se combinant pour donner un L mouillé, dont la graphie occitane est le H. C'est ainsi qu'un immigré latin s'intègre à l'agriculture locale.

Cette période gallo-romaine fut prospère. Certains récits de Sidoine Appolinaire, évêque de Clermont-Ferrand, décrivent la vie paisible et confortable des villas de la région. Il la qualifie d'élégante et fastueuse.

Cependant aucun élément précis ne permet de situer le niveau de vie des populations : Volsques, esclaves. Il semble normal que la prospérité régionale avait dû avoir pour tous des retombées bénéfiques.

Mais, à cette belle période, succède une longue nuit de plusieurs siècles, nécessaires pour opérer une lente désagrégation de la romanité. Des temps difficiles se développent. Nimes n'est plus un carrefour ouvert, mais une frontière que se disputent successivement les Goths, les Arabes et enfin les Francs, conduits par Pépin le Bref. En approchant du X^e^ siècle, seul l'ordre carolingien règne.

Mais, quelle nuit, marquée par le tarissement des échanges, une circulation très faible sur la Voie Domitienne ! La population s'est réduite. De nombreux Volsques se sont repliés vers les Cévennes pour fuir les risques de la plaine.

Une seule lueur d'autorité est née vers le Ve siècle, celle de l'Église, autorité qui va aller en se confirmant, échappant à l'émiettement qui frappe toutes les autres structures.

L'Église, dès l'ordre carolingien établi, s'engage dans la promotion d'un renouveau économique. On vit des chanoines de Notre-Dame définir des conditions de nature à inciter les paysans à reprendre courage et à planter de la vigne. La population augmente. Les campagnes se peuplent.

Milhaud est alors étroitement lié à cette Église qui en revendique le territoire proche de Nimes, et fertile. Ce ne fut pas sans difficulté que Milhaud fut déclaré bien d'Église. Quatre déclarations solennelles se succédèrent, de 1215 à 1228, par Simon de Montfort, par son fils Amaury, par le comte de Toulouse et enfin par le roi Louis VIII.

Cette confirmation obtenue, l'évêché de Nimes construisit à Milhaud un important château et invita la population à vivre à son abri, dans un fort. Ce château attestera l'autorité du diocèse sur Milhaud pendant plus de quatre cents ans. Il fut détruit par les troupes huguenotes en 1620.

La vie agricole reprend et s'étoffe de nouvelles activités, en particulier l'élevage du mouton à l'origine des activités textiles de la ville. Des nouveaux venus enrichissent la population : des Italiens, Génois, Milanais, Florentins, en liaison avec le textile, des Cévenols dans le sillage des transhumances de troupeaux, et même des bretons, venant chercher le sel par ce "camin salinier", notre chemin des Canaux, qui traversait, au sud, le territoire de Milhaud.

Mais, vérifiant la théorie des cycles, notre histoire locale va plonger à nouveau dans des affrontements et des désordres portant atteinte à la relative prospérité économique.

Nimes semble avoir été durant ces quatre siècles, une cité paisible, sans passion, gérée habilement au cours des crises, notamment celle de la Croisade contre les Albigeois. Et cela semble être le signe de l'influence des marchands de Nimes, d'une part, et du monde paysan vivant aux portes de la ville, d'autre part, les uns et les autres attachés à la paix.

Pourquoi pendant les trois siècles à venir, du XIVe au XVe siècle, la paix va être profondément mise en cause ?

D'abord, parce que la prospérité a entraîné une surpopulation au moment où des dérèglements climatiques : pluies, sécheresse, réduisent la production agricole et créent une situation de disette ; ensuite, parce que les besoins financiers du roi entraînent pression fiscale et décisions brutales. On brûle les Templiers, on chasse les Juifs. Les Italiens quittent Nimes. Les prix augmentent ; enfin, parce que les épidémies meurtrières se développent, notamment la peste.

Mendicité, vagabondage, brigandage sévissent, créant un sentiment de peur que ne conjurent pas des mesures telles que l'envoi des Gitans aux galères.

Une tendance moralisatrice naît. La crise est ressentie comme la conséquence d'une dérive morale de la société et de l'Église, en particulier dans les ordres monastiques. Les autorités religieuses ne s'en préoccupent pas. Les évêques Briçonnet sont ailleurs, laissant le champ libre à des esprits nobles inspirés par les positions de Luther, puis de Calvin.

Milhaud, quoique bien d'Église, connaissait certainement la peur, même si la garrigue constituait un certain refuge. Des prédicants de la Réforme allant à Nimes ou venant de Nimes, ont dû s'arrêter pour transmettre leurs idées, implantant une communauté.

Il n'est pas question dans cette réflexion, de retracer les guerres de religion qui suivirent, mais, simplement, de tenter de situer Milhaud au milieu de cette période trouble, marquée par des époques distinctes.

Il y eut d'abord l'affrontement brutal entre catholiques et protestants dont le sommet est la tuerie de la Saint-Michel au cours de laquelle périt le curé de Milhaud, un certain Alexandre André.

Le maréchal Damville chargé de reprendre Nimes aux protestants, s'installa à Milhaud pour négocier les conditions d'un retour à la paix, ce qui fut fait à Milhaud, le 3 mai 1573. L'Édit de Nantes confirma d'une façon générale ces dispositions.

Mais, il existait trop de passions sous-jacentes et les désordres reprirent. Une nouvelle vague iconoclaste s'abattit sur Nimes où la cathédrale fut détruite. Le même sort fut réservé à l'église et au château de Milhaud en 1622.

Le culte catholique est aboli. Le curé Beauregard s'exile pendant plus de six ans. La région nimoise est dirigée par le duc de Rohan qui impose aux paysans de Milhaud d'importantes fournitures pour l'armée des religionnaires, entraînant probablement chez le petit peuple des laboureurs, moins touché par les idées de la Réforme, une certaine résistance.

Et tout cela aboutit à la contre-réforme et au règne de Louis XIV qui visita la région et s'arrêta, avec la reine-mère, à Milhaud le 9 janvier 1660.

Milhaud se retrouva sous l'autorité ecclésiastique, assurée, avec rigueur, par l'évêque Cochon qui fait reconstruire une église à Milhaud autour des années 1660-1662. La contre-réforme se développa avec autant d'intolérance que précédemment : destruction du temple de Milhaud, implantation de croix sur les places et carrefours, présence du curé obligatoire au conseil municipal.

Un fait très significatif de cette intolérance est l'arrêté du Conseil d'État, de février 1781, ordonnant que les Milhaudois « de la religion prétendue réformée », soient exclus pour toujours de la possibilité de siéger au conseil municipal. On baptise, on fait abjurer. Le 1er octobre 1685, 500 enfants de Milhaud et des communes voisines font leur première communion.

En cette dernière phase des guerres de religion, si douloureuses au titre des atteintes à la liberté, il est curieux de constater, à l'aide des documents existants, des contradictions :

— les troubles existent. Des combats se déroulent aux portes de Milhaud : Val des Banes, Poustoly. Des mesures sévères sont appliquées : interdiction de quitter son domicile la nuit - taxation financière excessive des nouveaux catholiques ;

— mais, d'autre part, la gestion municipale s'opère : attribution du four, de la forge, garde des fruits, garde des troupeaux. Les soucis de la vie économique transparaissent : inondations du Vistre et demande d'un aménagement, organisation pour se prémunir des épidémies venant de la ville.

Il semble qu'avec une certaine sagesse, alors que l'église de Milhaud célèbre avec faste le culte, on tolère plus, ou moins, les assemblées de réformés dans la garrigue, en particulier à la fon de Langlade (des milliers de personnes).

Et c'est l'époque où naît le tripot de Milhaud, cette académie de province du XVIII[e] siècle. Nous sommes en 1751. Des hommes épris de raison estiment nécessaire de sortir des débats passionnels qui durent depuis trop longtemps.

Pendant une trentaine d'années, des personnes d'origines et d'opinions diverses se réunissent à Milhaud, chaque semaine, pour échanger leurs lectures et leurs commentaires. A noter que presque tous les curés des communes avoisinantes faisaient partie du tripot, ce qui semble prouver un certain appétit intellectuel et spirituel de sortir d'un débat étroit et sectaire. Le tripot ne fut pas l'œuvre des paysans de Milhaud ; mais sa tenue à Milhaud prouve qu'il y avait une ambiance favorable à une telle démarche.

Et très vite, surgit la période révolutionnaire. Il est très intéressant d'étudier comment à Milhaud les choses se passèrent. Mon grand-père maternel, Pierre Guérin, professeur au lycée de Nimes et membre de notre académie, a publié en 1911, une étude très complète sur la vie de Milhaud pendant la période révolutionnaire.

Il n'est pas possible d'en reprendre ici tous les éléments, leur intérêt provient, d'une part de documents nombreux et précis, et d'autre part, de ce que cette période est significative du comportement paysan face aux turbulences historiques.

Trois périodes peuvent être distinguées de 1789 à 1795 :

• D'abord une fin progressive de l'Ancien Régime débouchant sur l'explosion révolutionnaire vite annihilée par un retour à une situation proche, en de nombreux points, du passé.

Ce qui est frappant, c'est de constater qu'au niveau d'un village, la Révolution perd sa grandeur épique et que les traditions et les habitudes ont le dernier mot pour maintenir une continuité. Les violentes secousses de la Révolution ne sont plus à Milhaud que des ondes faibles. La société paysanne affirme une capacité d'absorption étonnante.

L'Ancien Régime était caractérisé par une tutelle très poussée. Peu d'activité échappait à un encadrement précis. Il en résultait, au niveau d'un village, une vie collective très développée de laquelle aucun habitant ne pouvait s'évader.

Dans l'absence de confort et d'hygiène, les paysans travaillaient dur, soumis aux caprices de la nature. Avant 1789, par deux fois, en 1780 et 1876, des ouragans détruisirent récoltes, vignobles, arbres, créant une situation misérable pour beaucoup.

Aussi, la population paysanne adhéra avec enthousiasme à l'idée des États Généraux comme le prouvent les cahiers de doléances. Mais, un aspect important apparaît nettement, il n'y a pas d'expression de haine, il y a un style très ampoulé pour assurer le roi d'une fidélité totale.

La Constituante engage immédiatement des réformes pour donner autonomie aux instances locales, une sorte de décentralisation.

Les nouvelles structures étaient d'une extrême complexité : municipalité, bureau municipal, conseil général de la commune, procureur, comité de surveillance. On se perd dans un labyrinthe d'instances. Tout problème fait l'objet de réunions nombreuses, de différentes structures. On en est à l'époque d'Athènes.

A cela, il faut ajouter les organisations de police, la milice qui comptait à Milhaud deux compagnies. Les divisions religieuses et politiques s'exprimaient dans la constitution des structures. La municipalité était catholique, émanation du peuple d 'ouvriers agricoles. La milice était composée de protestants, propriétaires et désireux d'assurer la sécurité.

Il y eut de nombreux conflits sans qu'aucun dégénère. Pourquoi ? Sans doute, pour une large part, par la complexité des cheminements de décisions permettant, probablement, un apaisement salutaire.

Mais à ce constat, il faut ajouter l'embarras des Milhaudois pour utiliser l'autonomie donnée. Les délibérations le prouvent. On ne prend aucune décision sans recueillir l'avis d'une autorité départementale ou régionale. L'émancipation a été bien demandée. Mais les Milhaudois se retrouvent "enfant perdu" sans la tutelle dont ils avaient l'habitude et qui tranchait à leur place les affaires délicates.

La gestion financière étant alors catastrophique, une réforme fiscale était nécessaire. Elle se réalisa dans la confusion.

Plus de deux ans de retard marquèrent le recouvrement des nouveaux impôts et expliquent, au niveau national, une situation financière de l'État désastreuse.

Deux idées, associées à la période révolutionnaire, ne correspondent pas à la réalité de Milhaud : l'engagement des volontaires de 172 et l'attitude religieuse.

Les volontaires de 1792 n'ont pas existé. Ils ont été le résultat de désignation au sein de la milice après de laborieuses réunions. Et ceux qui étaient désignés tentaient par tous les moyens de ne pas partir. Il n'y eut, semble-t-il à Milhaud, aucun mouvement patriotique conduisant les citoyens au bureau de recrutement.

La haine d'un clergé privilégié n'apparaît pas ; mais au contraire, le respect le plus indiscutable de l'autorité ecclésiastique. Le maire fit preuve d'un cléricalisme affiché. Les choses évoluèrent en 1791 dans le cadre de sa prestation de serment exigée du clergé.

Le curé Guimety refusa, le vicaire accepta ; mais le malheureux subit les vexations et insultes de la part de la population qui l'obligea à quitter Milhaud.

Le curé Guimety dut cependant partir, lui aussi, en ayant auparavant violemment protesté par écrit, affirmant ses droits sur la cure de Milhaud. Cette réaction démontre que la persécution des réfractaires n'était pas générale.

Vint la courte période où la Convention voulut rapidement en finir avec toutes les formes confessionnelles, en instituant le culte de la raison : plus de curé, plus de pasteur, plus de dimanche.

Les protestants, pourtant largement acquis aux idées de la Révolution, satisfaits de la déclaration des droits de l'homme, se trouvaient aussi victimes de ce mouvement de déchristianisation. Ils le supportèrent mieux que les catholiques, poursuivant, comme au temps des persécutions, leur culte sans éclat et sans pompe.

Dès 1795, le retour à l'état ancien s'opéra très rapidement. Le curé Guimety revint, le pasteur Gachon aussi. Le régime imposé en matière religieuse par la Convention avait eu l'effet contraire. Il avait ramené à la pratique religieuse des per-

sonnes qui s'en étaient éloignées ; le curé Guimety exerça dès lors son autorité avec une force que les épreuves avaient accrue.

Cependant, Milhaud n'échappa pas à l'effort de guerre de la Convention. Les réquisitions se succédèrent. Aux lieux et places de la liberté annoncée et espérée, s'installe un régime de servage communal insupportable. Tout est réglementé bien plus que sous l'Ancien régime : horaire du travail, interdiction d'arracher les mauvaises herbes, ban des vendanges. Cet étatisme généralisé engendre une crise agricole suivie d'une crise financière. On imprime des assignats. Les pris s'envolent. Une voiture de foin vendue en 1789, 120 livres, en vaut 1.900 en 1795, soit quinze fois plus.

L'opposition catholiques-protestants ne désarme pas : insultes, manifestations diverses. On se traite de coquin, mais chose étonnante, les cris de la colère s'évanouissent rapidement. Aucun incident sanglant n'est à noter. De plus, la loi sur les suspects qui fut l'occasion en bien des endroits de dénoncer et de supprimer des adversaires, ne donna lieu à Milhaud, à aucune dénonciation. Il semble même que catholiques et protestants, d'un commun accord, distribuèrent largement les brevets de civisme qui mettaient à l'abri de toute poursuite.

Pourquoi ce constat de respect réciproque dans une période où tout incitait au contraire ? A mon sens, les angoisses de l'époque, les hommes aux armées, les réquisitions, la disette laissaient la place à plus de solidarité.

Mais, il n'en reste pas moins que les documents dont on dispose décrivent une vie misérable, sans confort, dominée par le rude labeur des champs. Pas de réjouissance, sauf les défilés de la Garde Nationale ou les fêtes du culte de la Raison. Tout est dominé par les contraintes.

De ce triste tableau, émerge la personnalité des femmes. Elles sont à la fois des servantes écrasées de labeur ; mais, aussi, en partie maîtresses des décisions a prendre. Sachant mieux que les hommes ce qui se passe, elles préparent la mentalité masculine à telle ou telle option. Sans elles, ces paysans auraient probablement sombré dans le désordre.

On comprend mieux, à l'énoncé de tout cela, pourquoi sans difficulté, ce peuple paysan a accepté la Restauration. Le souvenir de la Révolution n'eut pas le caractère glorieux que nous lui attribuons. Le paysan mangeait mal, avait peur, ne priait plus, ne dansait plus. Une horreur instinctive transparaît des documents à l'encontre de cette Révolution.

Le Directoire est une lente hésitation à persévérer dans la tension formidable de la Convention. Les lois qui ont instauré un ordre nouveau sur un plan général subsistent. Toutes les autres tombent en désuétude et laissent à nouveau la place aux traditions qui reviennent en force.

Le Directoire se comporte comme un syndic chargé de la liquidation de la Convention.

L'autorité communale se retrouve en tutelle. C'est une mineure dont on surveille la gestion.

Et cependant, le XIX^e^ siècle est marqué par l'introduction lente mais certaine, de la modernité. On crée des équipements collectifs nouveaux :

— des écoles plus conformes aux besoins de l'enseignement ;

— on transfère le cimetière situé sur la place principale vers une zone extérieure en garrigue ;

— on installe le premier bureau de poste ;

— on éclaire les rues du village grâce au gaz hydrocarbure ;

— on démolit l'église pour en construire une plus grande ;

— un temple est édifié ;

— on crée des lavoirs publics avec un embryon d'adduction d'eau ;

— on construit un hôtel de ville face à l'église.

L'agriculture reste l'activité, s'orientant principalement vers le vignoble, l'exportation des vins produits étant facilitée par l'implantation du chemin de fer. La crise due aux ravages du phylloxera est surmontée grâce aux porte-greffes américains et aboutit à une intensification de la production de vin.

La prospérité qui en découle est mise à mal par la surproduction. Les événements de 1907 entraînent la mise en place d'une réglementation qui évite la faillite générale ; mais qui enferme les viticulteurs de Milhaud dans un système de

recherche d'une haute productivité sans souci de la qualité du produit et du marché.

L'excellence des sols de la plaine permet cette haute productivité donnant naissance à une prospérité certaine. Propriétaires terriens et ouvriers agricoles s'interpénétrèrent dans une société paisible qui se rassemble à la chasse ou aux courses de taureaux, sans distinction de classe.

1870 - 1914 - 1939 exigent leur tribut de douleur et de morts comme dans tous les villages.

L'Occupation exista à Milhaud, à la fin de la guerre de 1944, ainsi que différents incidents dus en août 1944, à la retraite des armées allemandes qui traversèrent le village, poursuivies par l'aviation alliée.

Cette période permet un constat complémentaire de comportement de la population milhaudoise. Il y eut, certes, des partisans de Vichy et des partisans de De Gaulle, mais tout se passa dans un calme certain. Les délibérations du Conseil municipal de cette époque ne traitent que des problèmes de gestion, semblant ignorer les graves problèmes qui frappent le pays.

C'était probablement la volonté de ne pas créer l'occasion de faire surgir des divisions et des oppositions. La Libération entraîna la mise en place d'une nouvelle autorité municipale sans aucune poursuite à l'encontre de l'ancienne. Quand on sait le climat qui régnait à Nimes au même moment, on peut mesurer la réalité de l'ambiance milhaudoise.

Me voici au terme de ce survol de l'histoire de Milhaud. La conclusion est connue. La volonté de modernisation du milieu rural. L'offre de biens d'équipement et l'appel de main-d'œuvre du secteur industriel et commercial eurent comme conséquence la réduction rapide de l'effectif des agriculteurs. Seuls les plus âgés restèrent. Une large majorité des jeunes cherche ailleurs une activité plus rentable, moins pénible, moins incertaine quant à ses résultats.

Tout fut mis en œuvre pour accélérer le processus de modernisation agricole et rural : aménagement et irrigation, large financement à taux préférentiel, amélioration de l'habitat, constructions nouvelles.

J'ai en mémoire tout ce qu'il ,y avait à faire en 1959 à Milhaud : goudronner toutes les rues, installer le tout-à-l'égout, créer des écoles, éclairer, etc… De larges possibilités de crédit et de subvention existaient. On s'est engouffré dans cette vague porteuse, sans mesurer qu'il s'agissait de la destruction d'un type de société et sans avoir le souci d'en concevoir une nouvelle.

Bien des conclusions de toute nature, peuvent être la conséquence d'une meilleure prise de conscience du passé, telle que celle que je viens de faire sur Milhaud.

Je me limiterai à trois considérations : l'une sur l'agriculture, l'autre sur l'urbanisme et enfin une dernière sur la place de la vie de l'esprit.

Pourquoi parler encore à Milhaud d'agriculteurs au début du III^{e} millénaire , Il n'y a que quelques agriculteurs et, qu'ils subsistent ou non, l'"Intermarché" regorge de produits de toute origine.

Parce que la disparition de toute agriculture de proximité aura deux conséquences :

• L'une concerne l'environnement naturel. La garrigue jadis cultivée, est devenue en cinquante ans un maquis épais, proie facile de l'incendie, impénétrable, plus soumise encore aux effets de la sécheresse ou des excès d'eau. La plaine, peu ou pas cultivée prendra le même chemin. Le citoyen milhaudois vivra dans un territoire mort. Or, c'est un territoire vivant qu'il est venu chercher en s'installant en banlieue de Nimes. Seuls des agriculteurs présents dans la commune sont à même de maintenir la vie naturelle.

• L'autre est relative au type d'agriculture. La rationalité technique domine actuellement. Il faut produire beaucoup au moindre coût, ce qui aboutit à un comportement prédateur dont l'objectif est la domestication de la nature et non une coexistence harmonieuse avec elle.

Des avertissements salutaires viennent de surgir sur les méfaits possibles d'une telle politique : pollution des eaux, vaches folles. Il est temps de concevoir une autre agriculture, respectueuse de la nature et productrice de produits de qualité, bons pour la santé.

C'est pourquoi il est bon que, malgré l'urbanisation, les habitants prennent conscience de la nécessité qu'il existe une agriculture. Bien sûr, un tel problème ne peut être le fait d'une seule commune. C'est une question d'ordre plus général. Mais, la solution viendra si à la base on est d'accord sur cette nécessité. N'est-on pas en même temps : promeneur, consommateur et contribuable ? Cela donne des droits et des devoirs.

Aménagement foncier, entretien du réseau de drainage, efforts en faveur de la garrigue, et., autant de sujets à examiner pour apporter des solutions.

Il faut redonner confiance aux agriculteurs restant et inspirer à quelques jeunes l'idée d'en faire leur activité. Ce serait pour les autres citoyens, à côté d'eux, l'illustration d'un autre mode de vie dont les mérites sont source d'équilibre et de calme.

L'urbanisation quant à elle, a dominé les activités des vingt dernières années. Que dire du développement intensif des villages de la périphérie nimoise ?

Il y a eu du bon : activité du bâtiment, possibilité de nouveaux équipements collectifs. Le point clé de cette urbanisation, c'est l'ouverture à Milhaud d'un "Mac Donald", symbole d'un type de civilisation moderne.

Mais tout n'a pas été parfait. Le contraste est saisissant entre les espaces naturels régionaux, témoins d'un charme, d'une beauté méditerranéenne et par ailleurs, la succession des carrefours, des zones artisanales et commerciales, des lotissements. On peut affirmer que le mitage du milieu naturel nimois a été parfaitement réussi.

L'obligation de construire et de réaliser au moindre prix, n'a pas favorisé l'esthétique. Il faut le reconnaître, une certaine monotonie et une certaine laideur sont le témoignage d'une extension chaotique.

Le principe de chaque commune a été "chacun pour soi" dans la volonté de s'isoler pour croire faire mieux que son voisin. De plus, cette spirale de croissance non planifiée n'a pas apporté à l'équilibre financier des communes, la satisfaction attendue : zones artisanales ou commerciales vides ou presque vides démontrent que les illusions ont buté sur les réalités.

Hier, comme nous venons de voir, une large présence paysanne autour de Nimes a été un facteur d'équilibre et de sagesse dont tout le monde a profité. La paysannerie a disparu. Mais pourquoi, dans un cadre différent, ne pas unir tout la population du grand Nimes dans une structure à définir pour planifier et rationaliser les choix, les équipements, les investissements. Bien des dépenses inutiles seraient évitées, mais encore une dynamique créatrice d'emplois et de bien-être en découlerait pour tous.

Utopie, sûrement. J'ai tenté, il a vingt-cinq ans, cette même démarche, sans succès. Mais, puisque c'est là qu'existe la vraie solution de l'urbanisme, pourquoi ne pas insister en disant aux maires, à celui de Nimes ainsi qu'aux autres, que la beauté et la prospérité de l'ancienne colonie de Rome valent bien quelques abandons à la recherche de leur propre gloire.

Enfin, la vie de l'Esprit : vous avez noté combien au cours de l'histoire, les paysans de Milhaud avaient, sous des formes différentes, maintenu leur attachement religieux. Le culte de la Raison n'était pas allé très loin !

Vous me direz à juste titre que des esprits frustes, peu instruits, étaient des proies faciles à la superstition. Cela explique que progrès, avancées scientifiques, aient fait reculer la pratique religieuse. Il y avait à Milhaud plusieurs prêtres et pasteurs pour 3.600 habitants sur cinq communes. Il y a aujourd'hui un prêtre et un pasteur pour plus de 20.000 habitants.

Mais, reconnaissons cependant que cette tradition religieuse a constitué une armature morale et que si Milhaud a surmonté les turbulences et évité les désordres graves, c'est ainsi probablement grâce à cette armature.

Or, nous avons en trente ans, fait table rase de tout cela. Il ne subsiste que des apparences mondaines qu'on respecte pour les naissances, les mariages, les enterrements. Les valeurs d'aujourd'hui sont : argent, compétition, consommation qui conduisent sûrement à l'individualisme. On se croit supérieur. On prétend tout maîtriser, même la nature. On a tous les droits et c'est ce qui rend la fonction de maire si ingrate. On accentue les différences et les divisions.

On ne sait plus reconnaître qu'il existe un domaine de l'esprit, impénétrable et pourtant à l'origine inexplicable, de la sagesse et de la beauté.

Einstein, en de très belles lignes, affirme que, pour lui, la sensation mystique est la semence de toute science véritable. Sa profonde conviction de la présence d'une raison supérieure se révéla pour lui dans l'incompréhensible univers.

Venant d'un tel esprit, il s'agit d'un témoignage sur l'existence de cet univers de l'esprit qu'on doit retenir.

Notre société a largement établi un grand vide. Son avenir exige de le combler, non pas en revenant en arrière comme certains le croient, mais en recréant le conditions voulues pour s'étonner devant le mystère de la vie et pour la respecter.

Vaste sujet, l'essentiel est le centre de nos préoccupations.

J'évoquais en commençant les propos, l'idée qu'on pouvait, à partir de l'examen du passé, trouver une inspiration créatrice pour aller vers une société nouvelle.

Parmi bien d'autres choses, je retiens pour ma part, trois points qui me semblent essentiels :

- l'impérieuse nécessité de développer avec le milieu naturel des relations étroites et privilégiées ;
- la nécessaire création de nouvelles structures démocratiques englobant la population d'une ville et de ses communes périphériques ;
- la place à réserver à l'épanouissement de la vie et de l'esprit.

Merci de votre patience à écouter mes modestes réflexions. A les faire, j'y ai trouvé pour moi-même un intérêt certain. En regardant en face et avec plus d'attention ma petite patrie, j'ai le sentiment de m'être tant soit peu élevé à plus d'intelligence des problèmes généraux de notre humanité.

Claudel a dit connaître, c'est naître, naître à nous-mêmes, naître à notre liberté, découvrir un univers plus transparent.

Découvrir, c'est quitter nos horizons habituels pour s'installer ailleurs.

Cela peut aussi s'exprimer par ce mot si largement utilisé par tous dans la dernière campagne électorale : le changement.

Nous l'avons entendu, répété, assorti de qualificatifs tels que vrai, profond, véritable. On peut s'interroger sur cette insistance ? Ne cache-t-elle pas une absence de conviction sur la nécessité de bouger, de se mettre en cause ?

Or, dans une société évoluée, ses membres ne sont plus des spectateurs passifs. Ils sont des acteurs.

Les fruits de la civilisation ne nous sont pas donnés une fois pour toutes. Chacun doit contribuer à les produire, en homme libre, animé d'une vision de l'avenir.

Je fais mienne cette pensée du docteur Schweitzer : « Hier, les hommes (les paysans de Milhaud et les autres), attendaient que le Royaume de Dieu advienne, aujourd'hui ils doivent savoir que c'est à eux de le réaliser. »

***

HOMMAGE A PHILIPPE LAMOUR (1903-1992)

par M. Lucien FRAINAUD
Membre résidant

Quel plaisir quand, dans cette solitude que nous impose l'âge, on peut fouiller dans le « tiroir aux souvenirs ». Que retrouve-t-on dans le vieux meuble où dorment dans la poussière des temps, des choses qui ont une âme et qu'on avait pourtant failli oublier ? Des événements, des joies, comme des peines, mais aussi... *des confidences*.

C'est de cela, aujourd'hui, dont je veux parler. Celles qu'un ami a pu un jour me faire, au point de satisfaire votre curiosité.

Comme elles ont pu *enrichir et enthousiasmer la mienne !*

« *L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux* » a dit le poète.

Pour moi, je me rejouis de la grâce qu'ils m'ont accordée en me donnant l'occasion de connaître et de suivre, dans l'ambiance d'une chaleureuse amitié, cet homme qu'on peut qualifier « hors du commun » qu'était Philippe Lamour.

Évoquer le personnage, c'est faire l'inventaire de *qualités surprenantes*, j'oserai dire... *surhumaines*.

C'est remuer dans le panégyrique que sa vie et son œuvre ont suscité des détails, qui ne peuvent tomber dans l'oubli, ce qui arrive trop souvent quand le temps a passé sur les hommes :

L'OUBLI.

Comment ai-je alors pu le connaître ? Comment ai-je pu l'approcher ? C'est à des amis de Bellegarde où il avait établi sa résidence, au "Mas Saint-Louis, la Perdrix" que je le dois. J'avais entendu parler de lui dans les milieux que je fréquentais : professionnels, littéraires ou affaires. Je le savais un

homme exceptionnel ; notre rencontre me confirma cette opinion. Lui, me sachant introduit dans le monde agricole gardois, s'intéressa à ce que j'avais de connaissances dans ce milieu. Il résulta de nos fréquentes rencontres, une camaraderie, j'oserais dire une amitié entre nous deux, qui ne s'éteignit jamais. Même dans les instants où les responsabilités qu'il assumait auraient pu l'en détacher.

C'est ainsi que dans cette collaboration occasionnelle d'abord, administrativement plus précisément ensuite, j'ai pu le connaître, l'analyser, l'apprécier.

Qui donc est Philippe Lamour ? D'où vient-il ? Qu'a-t-il fait pour que dans ce cénacle, où nous sommes rassemblés aujourd'hui, je vous invite à lui rendre hommage ?

Cherchons alors, dans les détails de cette belle et surprenante vie, ce que fut la sienne. Elle commence avec le siècle. En 1903, comme s'il voulait mesurer le temps dont il pourrait disposer pour construire l'avenir, il naissait à Landrecies, dans le Nord.

Le Nord de la France est un beau pays, nous a-t-il toujours dit. Nulle part le ciel n'apparaît aussi vaste et aussi animé.

En génial conteur, il nous raconte sa jeunesse au sein de cette famille où on ne plaisantait pas sur le *devoir* et le *travail bien fait*.

Il fait de brillantes études secondaires chez les Frères des Écoles Chrétiennes.

A quinze ans il a son baccalauréat. Il a une jeunesse troublée par cette guerre aux fortunes diverses qui avait duré quatre ans et l'avait contraint à s'adapter, avec une certaine fantaisie, à des situations sans cesse renouvelées.

Mais… il s'adapte.

Il est licencié en droit à dix-neuf ans à la Faculté de Paris.

Sorti de la Faculté, il se mêle avec bonheur à la jeune société parisienne. Il est jeune, oui ! Mais il est séduisant, abordant tous les genres adaptés à sa riche culture : politique, économique, sociale… artistique.

On le reçoit ; il interroge ; il analyse les problèmes de son temps… L'avenir l'angoisse. Il songe déjà à l'avenir.

Il n'a pas encore dix-neuf ans quand, un jour, au cours d'une conversation avec Aristide Briand, il s'inquiète et parle de l'Europe.

Inscrit au Barreau de Paris, il est le plus jeune, mais aussi le plus remarqué, des avocats de France.

Là, de retentissantes affaires qui agitent la rue et inquiètent les milieux politiques, l'attendent.

Rappelons-les :

– l'affaire Seznec ; on en parle encore ;

– l'affaire Stavisky ;

– l'assassinat du conseiller Prince ;

– le procès de l'inspecteur Bonny.

« *La profession d'avocat est un beau métier*, dira-t-il, *il consiste à comprendre et… à convaincre ! Convaincre est une nécessité permanente.* »

SAVOIR CONVAINCRE !

Tout au long de sa carrière de novateur, de constructeur, il sut convaincre.

Il fait la Une de la presse nationale. On parle de lui. A vingt et un ans, c'est beau et prometteur.

Dans ce milieu parisien – jeune et frondeur – et qui correspond bien à son caractère, il a de fréquents contacts.

Le journalisme lui permet d'exprimer librement ses opinions, mais… sans sectarisme politique. Il collabore à *L'Œuvre,* journal dans lequel il exprime son humour décapant.Il a un jeune ami… Pierre Mendès-France, dont il partage les opinions, et déjà dans ce milieu *se trouvent ceux qui sont prêts à se battre pour construire l'avenir*.

Un avenir qui arrive au galop… *mais dont la gestation sera laborieuse.*

La génération d'aujourd'hui, *jeunesse inquiète et traumatisée* par le choc de ce qu'on appelle « *le grand chahut de 1968* », n'imagine pas la *volonté, l'obstination, l'audace* qu'un Philippe Lamour a dû employer pour réaliser cet immense dessein.

Le palmarès qu'on en dresse est riche de ses réalisations étonnamment nombreuses et qui surprennent étrangement, quand on les voit s'imposer et recueillir l'opinion unanime.

Je les rappellerai :

1947-1954 : Secrétaire général de la Confédération générale de l'Agriculture (C.G.A).

1955-1974 : Création de la Compagnie d'Aménagement de la Région Bas-Rhône-Languedoc, qu'il préside jusqu'en 1974. Président de la Commission Nationale d'Aménagement du Territoire (à partir de 1967) avec Jean Monnet, premier Commissaire du Plan qui le soutiendra avec fermeté.

Il dira de Jean Monnet :

« C'est une des fiertés de ma vie d'avoir appartenu à son équipe et d'avoir si modestement que ce soit contribué à sa grande œuvre de restauration du pays dévasté par la guerre et la rénovation de son économie. Elle nous a valu la croissance la plus accentuée et les années les plus prospères que la France ait connues dans le cours de son Histoire. »

Jean Monnet jouera un rôle de premier plan dans la création de la Commission Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.). *Père de l'Unité Européenne*, il sera un des conseillers de Philippe Lamour tout au long d'une carrière qui s'acheva à sa mort en 1979.

Je continue ma litanie :

1965-1985 :

Maire de Ceillac, commune de montagne des Hautes-Alpes, région du Queyras.

(N'est-ce pas étonnant pour cet homme du Nord, ce plat pays, de le voir chasser le chamois et vitaliser ces zones de montagne !)

Il est partout. Partout où les besoins de "l'humain" le réclament.

1974-1992 :

– Président du Comité Économique et Social de la Région Languedoc-Roussillon.

– Président de la Fondation du Crédit Agricole.

– Président de l'Institut des Vins d'Appellation d'Origine.

– Président de l'Association Nationale pour le Développement de l'Aménagement Foncier Agricole et Rural.
– Président du Parc Régional du Queyras.
– Président de l'Association Via Domitia.

On le voit aussi :

– Membre du Conseil National du Crédit.
– Vice-président de la Société Mer du Nord-Méditerranée.
– Président du Comité des experts de l'organisation internationale F.A.O. (Food and Agriculture Organisation).

Quel est le milieu dans lequel on ne l'a pas vu et entendu ?

C'est bien pour cela que nous parlons de lui aujourd'hui. Pour qu'on l'entende !

Un journaliste, Jean-Louis Enzine, a dit un jour de lui : « *Il aura tout présidé dans sa vie… sauf la République.* » Il aurait pu être ministre, il refusa, ne tenant pas à se résigner aux médiocres opportunités des engagements politiques.

Bien sûr, je ne ferai pas aujourd'hui, sur ces diverses réalisations, une étude thématique. D'autres l'ont fait avant moi, avec bonheur. Je reviendrai surtout sur celles qui nous touchent. Particulièrement pour nous, gens du Midi, celles qui d'une manière générale élargissent nos horizons et entretiennent notre Foi dans l'avenir.

– L'Aménagement du Territoire ;

– Le Canal du Bas-Rhône ;

– L'irrigation par un Rhône, dont le simonien Aristide Drumont, déjà en 1843, s'indignait de voir inexploité.

Pour cela, Philippe Lamour s'est battu et pour cette bataille qui devait faire de lui un créateur, un novateur, nous ne dirons jamais assez notre admiration et notre gratitude.

Je rappellerai *"l'Estrambord"* que nous avons vécu à l'occasion de l'inauguration du canal, *"trophée de la science"* qui aujourd'hui porte non nom. Nous étions tous là, fidèles amis, témoins de ses luttes obscures ; ils étaient tous là… je ne cite-

rai pas de noms, de crainte d'en oublier : ingénieurs, techniciens chevronnés, artisans de ce remarquable travail. Tous groupés autour du grand patron auquel ils offraient leur science et leur enthousiasme. Ils étaient là, ces ministres, sénateurs, députés, responsables régionaux qui avaient depuis toujours encouragé et cautionné son œuvre.*Ils étaient là, le cœur gonflé d'une espérance nouvelle dans les destinées d'une région qu'ils aimaient et dont ils entrevoyaient la métamorphose.*

Je te voyais, mon cher Philippe, contemplant ce Rhône d'un air mélancolique. Comme si les accents du poète chantaient encore à tes oreilles : « *Lou Rosé emé sis oundo lasso e dourmiousso e tranquilasso passavo. E regretous dou Palais d'Avignoun, di farandoli e di sinfoni, coume un grand viei qu'es a l'angoni en pareissié tout malanconi, d'ana perdre a la mar e sis aigo e soun noum.*»

Oui ! tu en voulais à ce Rhône qui allait à la mer perdre ses eaux et son nom pour remplir ta *Coupe*.

Tu l'as remplie, quand tu as vu, ce jour-là, le réveil de cette jeunesse occitane qui voyait se réaliser le vœu, que dans le recueillement d'ne prière, leur *Coupo santo*, ils exhalaient de leur poitrine :

« Vuejo-nous lis esperanço
E li raive dou jouven.
Dou passat la Rémembranco,
E la fé din l'an che vèn. »

Cette évocation, cette grand messe ! ne nous fait pas oublier les épisodes historiques dont Philippe Lamour fut le sujet… et le héros.

Nous l'avons vu en relations constantes et étroites avec les grands responsables de ce monde : Présidents ou managers des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union Soviétique avec Krouchtchev, qui comme le général de Gaulle était venu solennellement à Bellegarde. Nous l'avons vu discutant aussi librement avec un Dalaï-Lama qu'avec un Souverain Pontife. Il était aussi naturel avec un ministre qu'avec le bayle-gardian de l'Amarée ou le cow-boy de Rio Grande.

Tout chez lui traduisait son appétit de connaissances et son goût de la communication.

Laissons Jean Lacouture, qui s'honore de le bien connaître, en brosser le tableau. Il l'appelle…*"l'homme qui a ressuscité la France méridionale"*.

Je cite :

« *Philippe Lamour a été l'homme de deux paradoxes majeurs : né aux extrêmes lisières septentrionales à Landrecies… il aura incarné le Midi agricole, la vigne et le maïs, l'eau du Rhône et l'oranger ; et doté de tous les dons du chef, de l'orateur, du leader : stature, masque, éclat du ton, culture et aplomb, il aura négligé superbement ces atouts ; né pour être Mirabeau ou Gambetta, il aura choisi de se faire paysan, et de siéger sur des vignobles, plutôt que sur des tribunes parlementaires… l'énergie qu'il mit à n'être ni ministre, ni chef de parti, relève du chef-d'œuvre et signale un esprit de contradiction proche de la provocation… Si vous lisez son livre* Le Cadran solaire, *vous verrez aussi ce que c'est que le talent.*

« *On peut avoir choisi de passer sa vie à faire couler de l'eau, à faire gicler du vin, à faire venir du riz là où il y avait des ajoncs et des pins, là où régnait la broussaille, à épater Nikita Krouchtchev avec une jarre de maïs et Charles de Gaulle avec une station de pompage. On peut avoir abandonné le barreau, la presse et la radio et pas mal d'autres choses, pour se faire despote éclairé de ce pays sous-développé qu'est la France méridionale et être un écrivain. Nous sommes pas mal de professionnels, de ceux qui ne savent faire pousser ni du maïs ni de la vigne, à le lui envier.*

« *Il fallait le voir panté dans cette terre sèche du Gard, bien pris dans sa veste camarguaise de velours noir, droit comme un clocher (à 85 ans), avec sa belle gueule de centurion sarcastique, ses grands gestes de plaideur, sa voix de bronze ancien et son rire musclé.* »

Mais oui, c'est bien le Philippe Lamour que j'ai connu au cours des trente années de collaboration amicale, mettant à sa disposition, sans mesurer mon temps, les quelques moyens matériels (ma voiture), dont je disposais.

On a parlé de Culture. Elle était inépuisable et combien en ai-je appris lorsqu'ensemble, nous parcourions notre région de Fourques à Lunel en imaginant le tracé du canal du Bas-Rhône.

Chaque tour de roue était un véritable cours d'histoire. Le tracé du canal ? Un théâtre où depuis plus de deux mille ans se joue la vie de ces peuples apportés par la mer… et qui sont peut-être aujourd'hui nos compatriotes.

La promenade terminée, nous prenions le chemin du *"mas Saint-Louis"* où Madame Lamour, *"Ginette"*, nous recevait avec son reposant sourire. Elle s'occupe de l'exploitation, mais… elle l'encourage, partage ses convictions, l'inspire. Il dira : *« …elle dirige nos destins, s'oubliant elle-même pour ne vivre que pour nous. Nous nous aidons mutuellement dans la confiance et l'amour. »*

Le Mas Saint-Louis, c'est là que se retrouvaient, depuis qu'il habitait à Bellegarde, ceux avec lesquels il pouvait discuter des grands projets qu'il nourrissait. Une académie qu'il animait avec cette chaleur qui était la sienne quand il sentait que ses interlocuteurs devenaient ses amis, mais aussi sa "datcha", comme il me l'écrivait un jour, où avec les intimes que nous étions, on abordait tous les sujets et où se dévoilaient les confidences.

J'ai dit tout ce qu'un tel ami peut avoir dans le cerveau. Un *gladiateur moderne* qui a eu le courage de se battre, mais dont la pugnacité étendait sur le cœur un voile qui cachait une sensibilité extrême.

Son adorable famille fut, en tous instants, l'objet de ses intimes pensées comme aussi de ses grandes douleurs.

Mon émotion ne voudra pas que j'en dise davantage. Il y avait de la Foi chez Philippe Lamour. Il y avait de l'Amour dans le cœur de cet homme.

Ses dernières années, ses derniers mois, furent un long examen de ce qui avait été fait et ce qui restait à faire. Demain, plus que jamais, il faudra de la Volonté, de la Persévérance et du Courage. Il encourage les siens à pratiquer ces Vertus qui furent les siennes.

C'est ce que cet hommage a voulu démontrer.

Ton œuvre, Philippe ! C'est le fruit de la Raison et du Cœur et près de toi, ton épouse Ginette, en partage le mérite… tu l'as dit : « …s'oubliant elle-même pour ne vivre que pour nous ».

Fruit de la Raison et du Cœur, c'est aussi ce que semble nous dit ce Rhône qui, par ta Volonté, ne va pas perdre ses eaux à la mer, mais fait notre richesse.

*
* *

DEUIL

PIERRE FABRE
(1921-1997)

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR Mgr DALVERNY,
Président

L'Académie de Nimes, Madame, s'associe avec cœur à votre grande peine et à celle de vos enfants. Celui que vous perdez, nous aussi nous le perdons et nous mesurons déjà l'importance du vide qu'il laisse. Aussi voudrions-nous, avant toutes choses, vous assurer de notre profonde sympathie en ces heures lourdes. Puisse-t-elle vous être de quelque réconfort.

Pierre Fabre était membre de notre Compagnie depuis avril 1990. Depuis sept ans seulement, mais pendant sept années bien pleines. Non seulement il a participé avec assiduité à nos échanges intellectuels mais il a consacré à notre bibliothèque qu'il avait en charge, beaucoup de temps, d'application, de méthode et les réaménagements en cours des locaux qui conservent nos livres, lui doivent beaucoup. A notre bibliothécaire, pour ses services éminents, nous nous devons d'exprimer notre reconnaissance.

Au cours de sa soutenance de thèse survenue en 1996 au terme de longues années de recherches, un des membres du jury a pu lui dire : « Au fond, vous avez déjà vécu deux vies et nous en consacrons une troisième. » Il est vrai que l'enfant qui naissait à Carsan le 29 août 1921 a eu une vie tellement remplie qu'elle paraissait multiple.

Sa première vie, sa vie militaire, Pierre Fabre l'inaugura en février 1940 par un engagement volontaire à dix-huit ans et demi. La France était en guerre. Le scout qu'il était "était prêt",

pour la servir. Il servit, au Sénégal, au Maroc, il débarqua en Provence, fit les campagnes de France et d'Allemagne ; la guerre d'Indochine le trouva chef d'escadron d'artillerie coloniale. Il servit avec abnégation et modestie, mais de nombreuses citations et les plus hautes décorations attestent la qualité de ce service.

Sa deuxième vie, Pierre Fabre la consacra à l'industrie et assuma de grandes responsabilités dans la société "Creusot-Loire". Dans l'armée, en plus de sa compétence technique, pour mieux aller à la rencontre des hommes, il avait cultivé tout ce qui avait trait à la psychologie et aux relations humaines ; il fut même chargé de ce service au sein de l'état-major de l'armée. Dans l'industrie, c'est le même sillon qu'il creusa : responsable des études au Centre d'études supérieures industrielles, il se donna tout entier à la promotion des hommes, à la formation des cadres, aux affaires sociales.

Mais au sein de l'Académie de Nimes, nous avons pu profitr pleinement de la troisième vie de M. Fabre, celle de l'homme qui enfin dégagé de toutes obligations, peut se livrer pleinement à sa soif de connaître. Il s'inscrit à l'Université Paul Valéry, fréquente l'École Antique, se passionne pour l'histoire de son terroir natal, pour le Gard Rhodanien, pour l'Uzège, car tout l'intéresse de ce qui est entre Gardon et Ardèche. Il parcourt ce territoire, en visite les grottes, relève les dessins rupestres, donne attention aux sépultures gallo-romaines, aux églises romanes, au riche patrimoine de Pont-Saint-Esprit, compulse les archives, accumule les documents, écrit. Une thèse très bien accueillie sur *Les mutations dans le Gard Rhodanien du XVII^e^ au XIX^e^ siècle,* couronne le tout. Il nous en entretenait encore le 10 janvier dernier.

Notre Académie certes l'occupait beaucoup, mais il trouvait aussi du temps pour celle de Lascours. Le Comité de l'Art-Chrétien dont il était le vice-président, lui doit pour une grande part d'avoir retrouvé sa place dans la cité et le comité du IX^e^ Centenaire de la Cathédrale, une prestigieuse série de conférences.

Pierre Fabre s'est avancé dans la vie du pas vif du bon marcheur qu'il a toujours été. Il s'est arrêté pour se coucher, il a

fermé ses livres en même temps que ses yeux, il a éteint sa lampe pour s'ouvrir à une plus grande lumière.

A y regarder de plus près, Pierre Fabre n'a pas eu trois vies, il en a eu une et combien une !

• *L'unité de sa vie,* c'était son souci permanent de communiquer avec les autres.

• *L'unité de sa vie,* c'était son esprit de service : le jeune scout du P. Gasque n'a jamais oublié les leçons apprises à l'adolescence. Elles guideront son action dans le métier des armes d'abord, au Creusot ensuite au sein d'une Maison de la Culture ou de l'École des parents, à Nimes enfin, dans la cadre du Comité Catholique contre la faim et pour le développement dont il fut un temps le président.

• *L'unité de sa vie,* c'était sa foi profonde, tellement exigeante pour lui, tellement miséricordieuse pour les autres.

Pleins de reconnaissance pour ce qu'il a été et pour ce qu'il a fait, nous disons "adieu" à Pierre Fabre. Son nom restera gravé en lettres d'or dans nos mémoires et dans nos cœurs comme il est maintenant inscrit, les croyants qui sont ici le savent, dans le livre de vie.

SÉANCE PUBLIQUE DU 1er FÉVRIER 1998

COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ DE L'ACADÉMIE DE NIMES EN 1997

par Monseigneur Robert DALVERNY,
Président sortant

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,
Mes chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

Un usage digne d'estime fait obligation au Président sortant d'intervenir en séance publique pour rendre compte de la vie de l'Académie et des travaux effectués sous sa présidence.

Je me réjouis de cette coutume qui me permet d'exprimer publiquement notre gratitude aux personnalités de la ville et du département qui nous honorent de leur considération, nous l'expriment de tant de manières et répondent si aimablement à l'invitation que nous leur lançons chaque année à l'occasion de cette séance solennelle. Je suis heureux aussi, dans ce rendez-vous officiel, de saluer tant de personnes venues nous manifester leur amitié et l'intérêt qu'elles portent à notre Académie. Votre présence, j'ose le dire nettement, Mesdames et Messieurs, nous est nécessaire. Sans Nimes nous ne saurions être ; sans Nimes nous n'aurions pas grand sens, nous dont la vocation est, pour une grande part, de tourner et de retourner le sol de Nimes, de dévorer pour les commenter les pages de son histoire, d'aller à la rencontre des gens illustres qui en sont issus et de servir, en l'exaltant, le génie propre du peuple qui y vit.

Je viens à vous les mains pleines de reconnaissance, mais aussi avec la vive conscience de devoir vous infliger un pensum. Qui aurait l'idée, pour faire admirer les vitraux de Chartres, de proposer un simple tour à l'extérieur de cette prestigieuse cathédrale ? Il ne donnerait à voir en fait de vitraux, que du verre noirci et des grillages protecteurs ; rien n'apparaîtrait de ce que l'intérieur révèle : la richesse des tons, les bleus inégalables, l'émotion ressentie devant les teintes immatérielles de la grande verrière.

C'est pourtant la proposition que je vous fais ce soir. Je vais dresser devant vous un catalogue d'activités auxquelles vous avez été, pour la plupart, étrangers. Je vais vous distribuer des partitions mais, n'ayant pas entendu l'orchestre, quel plaisir y trouverez-vous ? Puissiez-vous cependant, malgré la sécheresse de mon propos, percevoir quelque chose de la vie de notre société et de l'intérêt de nos rencontres.

*

* *

Comme celle de toute personne ou de tout groupe, notre vie, rue Dorée, est tissée de fils de soie et de fils de laine, de fils de laine sur fond de soie, de fils de soie sur fond de laine.

Les fils de laine ne nous ont pas manqué cette année, endeuillée en son début par la mort toute récente de notre Président, M. Clavel, et rien, au moment de ma prise de fonctions, ne nous laissait présager que, trois mois plus tard, M. Fabre nous quitterait.

M. Pierre Fabre a laissé un grand vide chez nous. Sa culture, son aménité, son ouverture d'esprit et de cœur, étaient unanimement reconnues. Jusqu'à la fin, il a eu à cœur de mener à bien la transformation de notre bibliothèque. Il n'a pas pu la conduire à son terme. Il n'en acquiert pas moins, à ce titre particulier, un droit nouveau à notre reconnaissance.

Nous avons eu à déplorer, peu après, le décès de M. René Panet, président honoraire de Chambre à la Cour d'Appel de Nimes et ancien Président de notre Académie qui le comptait depuis 1966 parmi ses membres. En 1995, l'honorariat lui

avait été accordé, son état de santé ne lui permettant pas de s'associer pleinement à notre vie.

Nous avons eu à regretter également le décès de M. Paul-Marie Duval, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, membre non-résidant depuis 1963 et celui de cinq membres correspondants : M^me^ Germaine Molines ; M. Jacques Delassus, président honoraire du Crédit Agricole du Gard ; M. Jean-Claude Lamy, mestre d'obro du Félibrige ; M. André Guillaume et M. Sydney Forado, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Pour manifester son attachement à notre Académie, M. Forado nous a laissé à sa mort les moyens de décerner, tous les ans, un prix littéraire destiné à encourager en priorité le savoir et la culture locale dans la diversité des disciplines intellectuelles.

Nous tenons à réitérer publiquement aux familles de ces confrères l'expression des condoléances que nous leur avons présentées au moment du décès.

Mêlés à ces fils de laine, que de fils de soie !

Le 18 avril nous élisions M. Guilhem Fabre au fauteuil de M. Victor Lassalle qui venait de recevoir l'honorariat et Monsieur Jean-Marc Roger à celui du regretté président Clavel.

M. Guilhem Fabre a été reçu le 23 mai. Professeur à l'Institut de géographie d'Aix-en-Provence, il est au C.N.R.S. et au sein de nombreux organismes nationaux et internationaux un géologue de renom, présent sur de nombreux terrains de fouille, en France et à l'étranger. Nous lui savons gré d'avoir focalisé ses recherches sur les eaux de Nimes, l'aqueduc romain et le Pont du Gard.

M. Jean-Marc Roger, professeur de sciences économiques dans notre ville, est un homme de la Vaunage. Il en est issu et il l'a épousée. Il veut tout savoir d'elle, son présent, son histoire et même sa préhistoire. Il communique la passion qui l'habite pour son petit pays à tous ceux dont il soutient l'activité au sein de l'association Maurice Aliger, fondée par lui, pour pérenniser l'œuvre de cet infatigable chercheur, Vaunageol lui aussi, que fut Maurice Aliger. Nous avons reçu M. Roger le 7 novembre.

A ces deux nouveaux confrères nous renouvelons nos vœux pour le plein succès de leurs études et recherches.

Selon une tradition désormais bien établie, nous avons eu la joie d'accueillir, le 4 avril, les correspondants élus en 1996. Il s'agit de M^me^ Peyroche d'Arnaud de Sarazignac, de MM. Barral I Altet, Jean-Pierre Cabouat, Raymond Huart, Robert Leydet, Elie Pelaquier, Georges Pincemaille, Christian Salendres, Lucien Vauclare. Deux d'entre eux nous gratifièrent, ce jour-là, d'une intéressante communication : M^me^ Peyroche d'Arnaud de Sarazignac sur le musée d'Uzès et M. Pincemaille sur l'Europe. Nous tenons à féliciter ces nouveaux correspondants, comme nous félicitons M. le médecin général Edmond Reboul, membre non résidant honoré du grand prix des poètes français et MM. Valade et Breton nommés chevaliers dans l'Ordre national du Mérite.

Enfin, le 5 décembre dernier, nous avons à l'unanimité conféré l'honorariat à M. Jacques Larmat, empêché d'assumer les obligations ordinaires des membres résidants et élu deux membres non résidants. Notre choix s'est porté en remplacement du docteur Jean Bastide sur M. Jean-Michel Gaillard, actuellement conseiller maître à la Cour des Comptes et sur M. Maurice Contestin, professeur d'histoire, auteur de nombreuses et savantes publications sur l'histoire de Beaucaire, sa ville. Il occupera la place laissée vide par M. Paul-Marie Duval.

Dans la même séance, nous nous sommes donné six nouveaux correspondants qui seront reçus dans quelques semaines : M. Alain Aventurier, M^me^ Anne-Marie Duport, M. Michel Jas, M. Pierre Mazier, M^me^ Michèle Pallier, M. Maurice Roustan.

Parmi les jours heureux, je mentionnerai la journée du 8 octobre, où il nous a été donné, grâce à l'obligeance de M^me^ Debant, conservateur, de visiter le château d'Espeyran, à Saint-Gilles, véritable clinique et conservatoire où tant de chefs-d'œuvre reçoivent une nouvelle jeunesse et celle du 2 février où nous nous sommes retrouvés avec vous, comme aujourd'hui. M. Valade put alors rappeler le souvenir de Jean Reboul, pour le deuxième anniversaire de sa naissance et moi-même évoquer la lointaine figure de notre compatriote Saint-Castor, évêque d'Apt.

J'en viens maintenant à nos rencontres ordinaires du vendredi. A chaque séance un plat substantiel nous est servi. Vous me pardonnerez de vous présenter le menu dans le désordre mais je me dois de citer tout d'abord la magistrale conférence de M. Louis Leprince-Ringuet, membre non résidant, membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences et professeur honoraire au Collège de France sur « la physique atomique au XX^e^ siècle ». Un tel sujet traité par quelqu'un qui fut acteur autant que témoin, l'esprit de synthèse, le souci de simplification et même la simplicité de M. Leprince-Ringuet nous ont valu le 17 octobre, une réunion passionnante.

Une fois de plus, Nimes et le Gard se sont taillé la part du lion dans nos échanges, cette année. Comme en 1990, pour le 150^e^ anniversaire de sa naissance, nous avons marqué le 100^e^ anniversaire de la mort de notre compatriote Alphonse Daudet. M^lle^ Viala, notre déléguée aux manifestations du Centenaire, nous a proposé l'étude savoureuse d'une œuvre de jeunesse de Daudet : *Les Amoureuses,* que vous pourrez entendre et applaudir dans quelques instants.

Un autre Gardois reçut l'hommage de M. Lucien Frainaud : Philippe Lamour. M. Frainaud « a fort bien connu M. Philippe Lamour, l'a côtoyé pendant des années sur les plans professionnel et familial, est resté très lié à ce personnage hors du commun ». Il a su trouver dans son "tiroir" des souvenirs qu'il a ainsi sauvés de l'oubli et qui fournirent matière à une brillante évocation.

En janvier dernier, dans sa dernière intervention, M. Pierre Fabre nouait sa gerbe et nous donnait un savant compte-rendu de la thèse qu'il avait soutenue quelques mois auparavant devant l'Université Paul-Valéry de Montpellier sur « Les mutations rurales dans le Gard rhodanien du XVII^e^ au XIX^e^ siècle ». Sur le même terrain, M. Elie Pelaquier nous entretenait de la « Micro-histoire dans le Gard rhodanien, à travers l'exemple de Saint-Victor-la-Coste ». D'autre part, M. André Costabel campait « les paysans de Milhaud face à l'histoire » et M. Alain Nicolas nous posait une question d'actualité : « les paysans sont-ils des écolos ou des pollueurs ? »

La connaissance du Gard, de ses monuments, de son histoire ne limite pas le champ de nos réflexions et de nos échanges. Tout ce qui est humain nous intéresse ; c'est pourquoi nous avons tiré profit de la compétence de M. Jean-Pierre Cabouat pour aborder « des problèmes de l'action humanitaire internationale » et de celle de M. Jean Labasse sur « la politique suivie par rapport aux métropoles régionales en France depuis 1956 ». Quant à M. Bernard Moreau, chef de la divison du protocole à l'Assemblée nationale, il a soulevé le voile qui recouvre un aspect peu connu de la vie publique française en ses sommets, en nous faisant partager « les angoisses d'un chef du protocole au service de la grandeur de l'État ».

Nous avons franchi le Rhône pour découvrir avec M. Robert Bérard, ce que furent « Les débuts dans le vie de Louise Colet » et avec M. René Breton « La correspondance de Thomas d'Aros avec Nicolas Peiresc », le Séguier provençal.

M. Yvon Pradel nous emmena beaucoup plus loin et nous fit part, au terme d'un voyage en Nouvelle-Calédonie, des « Six semaines (qu'il passa) sur le Caillou », tandis que M. Paul Maubon, nous conduisant en Amérique Latine, nous interrogea sur « Che Guevara, quel héritage ? »

L'année civile se termina sur l'originale prestation de M. Robert Leydet qui, pour mieux nous parler de « l'art oublié du relieur-doreur », fit sous nos yeux la démonstration pratique qui fait la joie des élèves de nombreuses écoles dans le département.

Je ne saurais omettre de mentionner les recensions d'ouvrages que nous devons à M. Sapède sur le livre récent de notre confrère Christian Liger, *Les Marches du palais* et à M. Larmat sur *La Garrigue et ses hommes* de M. Clément Martin.

Dans nos séances administratives, en plus de nos questions d'intendance, nous avons traité des questions directement en lien avec nos préoccupations intellectuelles. Nous y avons étudié les propositions à faire en réponse à la demande de Monsieur le Maire et de son Conseil soucieux de « rendre l'hôtel Séguier à sa vocation première en créant dans ses murs un lieu de mémoire lié aux travaux de l'Académie de Nimes ». C'est encore là que nous avons arrêté les dispositions à prendre

concernant notre bibliothèque. Nous avons envisagé aussi de faire connaître plus largement nos travaux par une diffusion plus grande de nos *Mémoires*. Vous les trouverez à la sortie de cette salle et vous pourrez vous les procurer dans plusieurs librairies de la ville.

Voilà, Mesdames et Messieurs, un aperçu bien incomplet de l'activité de cette vénérable dame de...316 ans qu'est l'Académie de Nimes. Pour économiser votre patience, je m'en tiendrai là, et tairai la vie de relation qui la sous-tend. Je vous remercie de votre attention et souhaite que l'indigence du rapport que j'ai pu vous en faire, ne vous ait pas trop caché l'intérêt réel de ses membres pour l'Académie de Nimes et laissé deviner le profit qu'ils en retirent, la qualité des travaux qu'elle produit et le supplément d'âme qu'elle a l'ambition d'apporter à une cité si attachante et depuis toujours si riche.

*

**

UNE ŒUVRE DE JEUNESSE : LES AMOUREUSES *D'A. DAUDET*

par M^lle^ Marcelle VIALA
Membre résidant

Rue de Tournon, à Paris, en 1858, un tout jeune homme contemple avec fierté dans la vitrine d'une librairie, un mince recueil de vers au titre alléchant *Les Amoureuses*. « Son volume venait d'éclore dans sa couverture virginale et rose et il s'étonnait, avec une naïveté touchante, que la foule ne se tournât pas sur son passage quand ses dix-huit ans vaguaient par les rues. » C'est ainsi que trente ans après l'événement, A. Daudet évoque ses réactions de jeune auteur lorsqu'a paru son premier ouvrage. Il se trouvait alors à Paris depuis quelques mois. Après une enfance heureuse malgré la dégradation progressive des ressources familiales, après l'exil à Lyon dans la brume et la grisaille où l'enfant se voit méprisé au collège pour sa pauvreté et assiste à la ruine totale de son père mais sait trouver une compensation dans des plaisirs qu'il s'octroie en fraude, survient l'épreuve la plus dure à ses yeux : le séjour de six mois à Alès comme maître d'études au collège. Le jeune pion (il allait avoir dix-sept ans) chahuté par ses élèves et qui menait à Sarlande une vie assez désordonnée, ne pouvait se maintenir longtemps à son poste. A la fin d'octobre 1857, il gagne la capitale où son frère Ernest (sa "mère Jacques" du *Petit Chose*) l'avait invité à le rejoindre. Les deux frères vivent alors pauvrement dans une petite chambre inconfortable du Quartier Latin, au cinquième étage d'une maison meublée pour étudiants. Alphonse, dépaysé et seul quand son frère est au travail, passe souvent son temps, nous dit-il, à « enfiler des rimes avec emportement ». Peu à peu il est introduit dans les milieux

littéraires, comme à la Bibliothèque de l'Arsenal où se réunissent des hommes de lettres, puis il ira dans les salons féminins à la mode dont plus tard il évoquera les hôtesses en humoriste : salon de la célèbre actrice Augustine Brohan (on connaît l'aventure de notre jeune méridional : beau, distingué, réservé comme s'il maîtrisait mal la langue française, il y est pris pour un prince valaque), salon de M^me^ Ancelot (« elle se fanait avec l'âge comme les roses de ses tapis ou les rubans de ses tentures »), celui de M^me^ Waldor avec « ses cheveux de corbeau centenaire qui s'obstine à ne pas blanchir » ou de Louise Colet « une femme à cran et même à cran d'arrêt ». L'occasion lui est ainsi donnée de faire entendre quelques-uns de ses poèmes et une auditrice, bien plus tard, rappelle avec émotion « Les Prunes » ou « Miserere de l'Amour » qu'il récitait, dit-elle « de sa voix douce, un peu traînante, à peine aiguisée d'un léger accent ». La préoccupation essentielle de notre jeune poète est de faire éditer son œuvre bien mince encore. Quelques poèmes rapportés du Midi ou de Lyon, quelques poèmes écrits dans la mansarde parisienne lui permettent et, même en faisant un choix, de constituer son modeste volume. Dans *Trente ans de ma vie à Paris* (1888) il raconte avec humour ses démarches et ses déboires. Il fait le tour des éditeurs. Quand il a dit le but de sa visite et son nom (inconnu), l'employé, faisant semblant de communiquer par un portevoix avec son patron, déclare que celui-ci n'est pas à la maison. La scène se répète partout : « Il n'y avait jamais personne à la maison ». Enfin il va trouver tout près ce qu'il cherchait au loin. Son voisin, rue de Tournon, Jules Tardieu, imprimeur et poète (deux volumes de vers à son actif) avec qui il entre en relation par hasard, accepte, ô miracle, de publier *Les Amoureuses*. Trois éditions originales se succèderont, sans changement bien notable : en 1858, donc la première (vingt et un poèmes) est dédié à Marie R. Cette initiale cache le nom de Marie Rieu : « blonde au nez retroussé, pas davantage que ses jupes », a dit un critique irrévérencieux, elle sert de modèles aux artistes. A. Daudet a fait sa connaissance peu après son arrivée à Paris, dans la Brasserie des Martyrs à la Butte et ils ont noué une liaison orageuse et passionnée qui avec ruptures

et réconciliations, s'étale sur une dizaine d'années. Le succès du recueil est inégal : « Ce jeune homme s'exerce à Paris à faire de petits vers de salon », au contraire : « C'est un charmant petit livre. Musset a laissé son don de poésié à ce jeune écrivain. » Des journaux, comme *Le Figaro,* ouvrent leurs colonnes à l'auteur et certains poèmes sont vivement appréciés à la cour. L'impératrice Eugénie, a-t-on raconté, séduite par « Les Prunes » aurait demandé au duc de Morny de prendre à son service le jeune poète désargenté. L'anecdote est inexacte mais il est certain que l'impératrice avait pris grand plaisir à ces vers puisque Daudet la remercie par lettre de l'intérêt qu'elle leur avait porté. En 1863 paraît la deuxième édition originale (c'est celle que nous examinerons) allégée de sept poèmes, enrichie de cinq nouveaux, dédiée à J.T. de Saint-Germain, pseudonyme de l'éditeur et la dernière édition originale en 1873 porte en exergue ces mots de Cl. Marot à sa dame : « Tu as pour te rendre amusée Ma jeunesse en papier icy ».

Dès la première lecture des *Amoureuses,* on est frappé par l'étonnante variété des poèmes, d'autant plus évidente qu'il sont juxtaposés comme au hasard, sans lien entre eux de date ou de thème, et par la virtuosité dans la versification. En effet l'auteur combine avec aisance des vers de longueur différente, multiplie les refrains, agence les rimes avec originalité. Je voudrais en donner un exemple parmi d'autres. La poésie « Dernière amoureuse » comporte dix-huit strophes de trois vers et le poète se livre à un exercice difficile en faisant rimer les derniers vers de trois strophes qui se suivent ; ainsi les strophes 1-2-3 se terminent par un mot en – *ouche* les strophes 4-5-6 par un mot en – *lisse* et cette véritable acrobatie se poursuit dans les cinquante-quatre vers du poème. Mais nous ne pouvons pas, pour ce recueil d'ordinaire peu connu, nous contenter d'impressions générales et au risque de déplaire aux Mânes de Daudet, nous essaierons, pour les voir de plus près, de grouper ces poèmes par catégories.

Quelques textes présentent un caractère religieux plus ou moins marqué et, excepté « Larme de Sainte Femme » qui raconte un miracle (cette larme tombée sur le pied du Christ en croix devient une étoile), ils mettent en scène des enfants

au berceau. Le premier en date et de ce type, inspiré au dire de Lucien Daudet, fils d'Alphonse, en 1855, par la naissance d'un petit cousin nimois, Louis Montégut, célèbre les enfants d'un jour, protégés par leur ange gardien, pleins de grâce et l'âme pure qui font la joie du foyer. Le rythme en est intéressant, la longueur des vers s'amenuise progressivement : huit syllabes, puis quatre, puis deux. Une certaine gaucherie révèle l'inexpérience : des formules gracieuses mais sans grande originalité :

« Enfants d'un jour, ô nouveau-nés,
Petites bouches, petit nez,
Petites lèvres demi-closes
Membres tremblants
Si frais si blancs. »

en côtoient de plus maladroites :

« Mais vous avez de plus encor
Ce que n'a pas l'étoile d'or,
Ce qui manque aux fleurs les plus belles
Malheur à nous,
Vous avez tous
Des ailes. »

A. Daudet tenait sans doute à ce texte qui figure dans toutes ses éditions. « Le massacre des Innocents », devenu le « Croup » quand l'auteur a voulu dédier ce poème à son médecin, doit son titre au récit biblique connu. L'histoire d'abord émouvante et sinistre tourne au fantastique. Dans une chambre sombre, éclairée d'un cierge tremblant, un petit enfant s'étouffe et agonise. Sa mère, près du lit, son père à l'écart car il ne peut supporter ce spectacle éprouvent une douleur indicible pendant que l'aïeul dont l'esprit dérangé ne comprend rien à la situation, chante une gavotte en guise de berceuse. Soudain un râle, un cri : un spectre armé d'un couteau emporte dans son manteau rouge sa petite victime. Le poète, avec violence, sans trop se soucier d'harmonie, s'adresse à ce massacreur d'enfants :

« Hérode t'a fait ce legs effroyable,
Tu portes sa pourpre et son yatagan
Va au diable !
Comme Hérode, spectre, assassin, forban. »

Plus apaisante apparaît la scène « La Vierge à la crèche », mise en musique par plusieurs compositeurs. Par toutes sortes d'arguments, avec douceur, la Vierge essaie d'endormir son fils, sans y parvenir comme le redit le dernier vers de chaque strophe. Découragée, elle laisse couler ses larmes et l'enfant Jésus, tout ému, s'endort sur le champ.

Avec « Le 1er mai 1857 » et « Fanfaronnade », quel changement de registre ! On a l'impression de ne pas avoir affaire au même écrivain, tout au moins au même recueil. Le titre du premier de ces poèmes n'est pas très explicite ; l'auteur l'a compris ; dans l'édition de 1873 il précisera « 1er mai 1857, mort d'A. de Musset ». Il s'agit donc d'une pièce commémorative datée de 1858. Elle est déroutante et en a scandalisé plus d'un. Notre poète reconnaît le talent de son aîné « Nature de rêveur, tempérament d'artiste ». Il note sa fragilité physique (« Son corps est un roseau ») et psychique : « C'est un enfant » (Musset s'est lui-même défini de cette façon : « Mes premiers vers sont d'un enfant. Mes derniers à peine d'un homme »), un enfant qui a besoin d'être dorloté, consolé mais personne, même pas Ninette, ni ses autres maîtresses ne peut y réussir car éternellement triste, il est à la recherche d'une chose inconnue, indéfinie, inaccessible. Cette souffrance profonde et solitaire, qui plus est, décrite en alexandrins harmonieux, devrait être émouvante mais A. Daudet la tourne en ridicule ; le portrait devient caricature et le personnage grotesque :

« Sans savoir ce qu'il veut, sans savoir ce qu'il a,
Il pleure pour un rien, pour ceci, pour cela.
Aujourd'hui c'est le temps, demain c'est une mouche
Un rossignol qui fausse, un papillon qui louche. »

Les dernières années du grand romantique ont été lamentables, nous le savons, mais était-il nécessaire de terminer ainsi le poème : « Et il meurt de dégoût, de tristesse… et d'absinthe ». Faut-il pour ces irrévérences, jeter l'anathème sur l'auteur comme d'aucuns l'ont fait ? Sans doute pas. L'adolescent qui croit peut-être avoir connu, lui, une véritable souffrance (coïncidence : le 1er mai 1857 est aussi le jour où le maître d'études entre en fonction à Sarlande) est agacé par cet-

te tristesse qu'il ne comprend pas ; il n'a vu ou n'a voulu voir que cela : il ne mentionne pas l'humour, la fantaisie qui se trouvent aussi chez le grand poète et qu'il semble plusieurs fois avoir voulu imiter. A sa décharge, ne pourrait-on pas rappeler que Musset lui-même, avant sa douloureuse aventure avec G. Sand, avait raillé – mais avec beaucoup plus de finesse – « M. Hugo qui va voir mourir Phœbus le blond » ou affirmé énergiquement :

« Je hais ces rêveurs, ces pleurards à nacelles,
Ces amants de la nuit, des lacs, des cascatelles »,

ce qui avait vexé Lamartine car il s'était senti ou cru visé par ces mots ?

Avec assurance, A. Daudet claironne sa profession de foi nihiliste dans le poème si justement intitulé « Fanfaronnade ». Ses formules sont sans ambiguïté : « Je n'ai ni foi ni croyance ». Il ajoute avec cynisme :

« Les grands sentiments me font rire,
Mais comme c'est très bien porté,
J'en ai quelques-uns de côté. »

Il se moque – on s'en serait douté – de l'amour chaste, du devoir ; il ne croit ni au désintéressement ni à l'amitié sincère. Confession désespérée ? Certainement pas. C'est l'attitude provocatrice d'un jeune qui veut choquer les gens bien pensants, installés dans la morale et la tradition. D'ailleurs, une fois la fanfaronnade énoncée, l'auteur termine par une boutade qui éclaire tout le texte :

« C'est moi qui me suis interdit
Toute croyance, par système ;
Et voyez, je ne crois pas même
Un seul mot de ce que j'ai dit. »

Arrivés à ce point, vous vous demandez sans doute : « Et les amoureuses annoncées par le titre ? Elles y sont et pour une large part. Les femmes occupent l'essentiel du recueil, et l'amour qui engendre tant de souffrances. Il est symbolisé par un bel oiseau bleu que l'amoureux croit porter dans son cœur,

léger, gracile, charmant. Mais chaque jour, de son bec pointu, il lui picote le cœur et y creuse une blessure de plus en plus profonde. La blessure est bien douloureuse quand surviennent mésententes et ruptures (Daudet en a connu…) A ce sujet, deux textes méritent d'être rapprochés pour leur titre et pour l'allégorie un peu morbide qui y figure : « Alleluia de l'Amour » (rupture temporaire) et « Miserere de l'Amour » (rupture définitive). Dans les deux cas un couple se trouve dans un cimetière ; l'un en sort, l'autre y demeure encore. Les personnages sont tristes et songeurs. Ils ont voulu se recueillir sur la tombe non pas d'un enfant, comme on pourrait le croire au début – et l'équivoque subsiste plus ou moins longtemps, mais sur celle de leur amour défunt. Dans le premier poème, dès la sortie du cimetière, brusquement, par surprise, l'homme embrasse sa compagne arrêtée par un buisson qui a accroché la manche de sa robe. Elle constate moqueuse :

« Ah ! ah ! il ressuscite,
Il n'est pas mort ce cher petit » ;

à quoi il réplique :

« Il n'est pas mort, vous l'avez dit,
Je m'aperçois qu'il ressuscite. »

Et les amants repartent enlacés et heureux. Revirement bien rapide, style assez plat : c'est peut-être pour ces raisons que l'auteur a supprimé cette œuvre dans sa dernière édition des *Amoureuses*. Le « Miserere » est plus grave. L'amour passé est longuement décrit dans sa grâce et sa pureté sous les traits d'un enfant né au printemps, mort à l'automne. Il n'a pas été beaucoup pleuré à ce moment-là. « Vous étiez femme et moi poète ». Mais avec le temps, l'homme est pris de regrets, de remords. Il pense : peut-être l'avons-nous enterré trop tôt, peut-être pourrions-nous le faire revivre ; mais non, mieux vaut y renoncer et pleurer de douleur sur le tombeau refermé à jamais. Le mot "miserere" constitue un vers placé au commencement et à la fin des strophes à numéro impair ; la poésie devient une sorte de litanie empreinte de tristesse. Pire est la blessure quand la mort sépare les amants : celui qui reste, déchiré, n'a plus la force de vivre, telles les amoureuses célè-

bres, la belle Aude, Iseult ou la fiancée du timbalier chantée par V. Hugo. Il devrait toujours en être ainsi quand l'amour est véritable. Un rouge-gorge, dans un poème qui porte son nom, vient l'affirmer… et le vivre. Un jour il entre joyeusement chez un homme qui paraît accablé de tristesse : sa compagne est morte depuis peu. Quand l'oiseau apprend la nouvelle, il s'indigne, incrédule :

« Non, elle n'est pas morte ou toi tu n'es qu'un lâche
De le savoir et de survivre. »

Il se met à chercher çà et là dans la chambre la jeune femme qu'il ne trouve naturellement pas ; alors il fixe l'homme de son regard réprobateur et battant des ailes, il s'affale sans vie sur le plancher. Est-ce la mort de l'être aimé ou sa trahison qui conduit au trépas l'héroïne de *Trois jours de vendange* ? En trois tableaux succincts est raconté, plutôt suggéré un drame d'amour un peu mystérieux dont chacun peut imaginer les détails à sa guise. Un vers tout simple introduit les phrases du récit « Je l'ai rencontrée un jour de vendange ». Scène 1 : près d'Avignon, une belle fille avance exubérante, éclatante de joie au bras de son compagnon. Scène 2 : elle marche maintenant seule, le regard étrange, le pas hésitant. Scène 3 : des religieuses pleurent autour de son cercueil. Le poète conclut :

« La vigne avait trop de raisins, l'Amour
A fait la vendange. »

Heureusement notre jeune écrivain n'a pas toujours une vision aussi sombre de la vie, encore qu'une ombre légère de mélancolie accompagne souvent ses poèmes amoureux. Il sait faire sourire son lecteur. Ainsi avec malice il présente une belle rêveuse, alanguie, bras pendants, tout absorbée par ses songes qui ne peuvent, c'est évident, que concerner ses amours. Mais, ô surprise, quand elle se penche vers l'homme assis à ses côtés, on l'entend soupirer :

« Ami, je rêve, ami, je pleure ;
Ami je songe que c'est l'heure…
Et que mon coiffeur ne vient pas. »

Ailleurs il dépeint une femme au travers de ses bottines dont le clic-clac des talons, répété tous les trois vers, rythme le poème. D'abord minutieusement décrites en tant que chaussures, elles se confondent très vite avec la personne qui les porte : elles se révèlent coquines quand elles laissent voir un bout de jambe ... Pourtant le poète assure :

« Mais quoique assez lestes, au fond
Elles ne sont pas libertines,
Clic ! Clac !
Et ne feraient pas ce que font
La plupart des autres bottines
Clic ! Clac ! »

Elles prennent elles-mêmes la parole pour proclamer bien haut leur moralité exemplaire et même leur piété :

« Jamais on ne nous trouvera
Dansant des polkas buissonnières
Clic ! Clac !
Au bal masqué de l'Opéra
Ou dans le casino d'Asnières
Clic ! Clac !
C'est tout au plus si nous allons
Deux fois par mois avec décence
Clic ! Clac !
Nous trémousser dans les salons
De bottines de connaissance
Clic ! Clac !
Puis quand nous avons bien trotté
Le soir nous faisons nos prières
Clic ! Clac !
Avec toute la gravité
De deux petites sœurs tourières
Clic ! Clac ! »

Le ton humoristique ensuite disparaît pour laisser place à la mélancolie. Le poète redoute le jour, qui peut venir, où triste et seul il entendra pour la dernière fois le clic clac des bottines sur l'escalier de bois.

A. Daudet se plaît aussi à peindre des couples d'amoureux dans de petites scènes pleines de grâce qui font songer à Marivaux ou Musset et où la femme mène toujours le jeu. Dans une sorte de rondeau sur deux rimes alternées dont l'une en – *ette* se maintient dans tout le poème, un jeune homme s'adresse à Clairette : « Croyez-moi, mignonne, avec l'amourette Que nous gaspillons à deux chaque jour On pourrait encor faire un peu d'amour. » Il est sincère à n'en pas douter mais pas sûr de lui ; il y a de quoi ; dès la deuxième strophe, la jeune femme ne cache pas son sourire et son regard moqueurs (et il lui répète tantôt dans le deuxième, tantôt dans le quatrième vers : « Ne vous moquez pas trop de moi, Clairette »). Il lui explique pourtant que si l'amourette peut éclore dans un milieu mondain et frivole, l'amour, lui, a besoin de plus de recueillement. Il propose donc à sa compagne de partir avec lui dans « une retraite paisible au creux des vallons » loin des falbalas, des cigarettes, du champagne et des vins fins. Clairette pour toute réponse éclate de rire. Son amoureux penaud et confus, feignant d'avoir parlé sans aucun sérieux, déclare : « C'était pour savoir ce que vous diriez. »

A Célimène : le nom de la femme aimée n'est certainement pas choisi au hasard ; le poème, sur un ton badin, illustre la réflexion amère et désabusée d'Alceste dans le *Misanthrope* : « Mais la raison n'est pas ce qui règle l'amour. » Ce texte, comme pourrait l'être un morceau de musique, est bâti sur deux lignes mélodiques en opposition mais juxtaposées dans chaque strophe et qui vont en crescendo. Le premier thème est exposé à pleine voix, sur un ton déterminé et ferme : « Je ne vous aime pas », répété six fois, renforcé par des formules qui aboutissement à « Je vous hais ». Le deuxième thème exprimé discrètement, comme avec humilité atténue ou dément le premier, par exemple : « Je ne vous aime pas… » depuis une semaine ou

« Non, Madame, jamais je ne vous aimerai ;
Vous me plaisez beaucoup ; certes je vous préfère
A Dorine, à Clarisse, à Lisette, c'est vrai. »

ou encore :

« Je ne vous aime pas…
Pourtant quand vous parlez, ô ma sirène blonde
Quand vous parlez, mon cœur bat comme un tambourin. »

La dernière strophe porte à leur comble les preuves de haine… et d'amour :

« Je ne vous aime pas, c'est dit. Je vous déteste,
Je vous crains comme on craint l'enfer de peur du feu,
Comme on craint le typhus, le choléra, la peste,
Je vous hais à la mort, Madame, mais, mon Dieu,
Expliquez-moi pourquoi je pleure quand je reste
Deux jours sans vous parler et sans vous voir un peu. »

Le célèbre poème « Les Prunes » où l'adolescent se trouve dans un verger avec sa jeune cousine, a fait couler beaucoup d'encre. On a voulu tout savoir sur cette idylle de jeunesse : où se situe le verger ? Qui est Mariette ? Certains ont placé la scène à Nimes dans le mazet du cousin Louis Daudet. Mariette logiquement ne peut être alors que Marie Vermez, cousine nimoise du côté maternel, du même âge qu'Alphonse, qu'il trouve bien jolie et avec qui il se plaisait naguère à jouer dans la maison du grand Cours ; mais les plantations de pruniers ne sont pas légion dans la garrigue. Or A. Daudet, pendant les vacances scolaires avait passé en 1857 fin août-début septembre, quelques jours à Lasalle chez son cousin par alliance Louis Gibelin, époux de Marie Daudet. Ce séjour, évoqué dans « La Perle des Vallons », poème de la première édition des *Amoureuses,* fut inoubliable : le jeune homme vivait dans un cadre charmant, loin de l'enfer alésien et en compagnie de trois cousines, jeunes femmes plus âgées que lui mais très belles toutes les trois : l'hôtesse Maria Gibelin, sa belle-sœur Octavie Daudet née Ambroy, provençale de Fontvieille, et sa sœur Joséphine Daudet encore célibataire. Les vergers abondent dans ce village ; les Gibelin en possédaient un au bord de la rivière. Henri Gibelin, arrière-petit-fils de Louis, s'appuyant sur la tradition familiale, affirme que « Les Prunes » ont été inspirées par le séjour lasallois. Il ajoute (mais là ce n'est qu'une hypothèse) que Mariette pourrait être Maria, son hôtesse. Evidemment, ce prénom peut facilement se transformer ainsi. D'autre part, dans « La Perle des Vallons »,

Alphonse célèbre le charme de cette belle Milanaise (Maria avait fait ses études chez des religieuses à Milan), ses yeux d'une beauté à rendre fou, il confiait : « Tu le sais mieux qu'un autre, ô mon pauvre poète » mais il concluait le portrait de cette jeune femme, de onze ans son aînée : « Bref, un type charmant de Milanaise en fête Mais un type de mère et d'épouse avant tout », titres qui semblent lui imposer le respect… Que conclure ? La réponse paraît difficile. Peut-être la scène a-t-elle été seulement imaginée, rêvée par l'adolescent telle qu'il eût souhaité qu'elle fût. Laissons au poète son secret. Admirons cette œuvre au charme indéniable. Ses refrains réguliers la rendent musicale : les vers 1 et 2 sont aussi les 7 et 8 et le premier revient à la place du quatrième. Le ton est plaisant, amusé, j'allais dire amical : en commençant le poète interpelle son lecteur (plutôt : ses lectrices car les femmes sont plus intéressées par les histoires d'amour) pour lui faire une confidence ; il l'intrigue par cette expression familière et ambiguë « pour des prunes » : « Si vous voulez savoir comment Nous nous aimâmes pour des prunes Je vous le dirai doucement » et à la fin, il semble venir saluer son public avant de le quitter : « Oui, Mesdames, voilà comment Nous nous aimâmes pour des prunes. »

Le cadre qui sert de décor à la scène est idyllique : « Ariette des cigales et des grillons, chants en si bémol, en ut, en la des oiseaux, prés couverts de fleurettes blanches ». Le jeune garçon et sa cousine s'avancent au fond du verger ; elle cueille une prune et nous voici au point culminant du récit :

« Elle en prend une, elle la mord
Et me l'offrant : "Tiens, me dit-elle" ;
Mon pauve cœur battait si fort,
Elle en prend une, elle la mord.
Ses petites dents sur le bord
Avaient fait des pointsde dentelles.
Elle en prit une, elle la mord
Et me l'offrant : "Tiens, me dit-elle".
Je mordis comme vous pensez
Sur la trace des lèvres roses :
Ce fut tout mais ce fut assez,
Ce seul fruit disait bien des choses. »

« Ce fut tout » regrette le poète ; il ajoutait dans une strophe que je n'ai pas citée : « Ah ! Si j'avais su ce que je sais. » Dans « Les Cerisiers » cette science qui lui manquait est acquise au héros de l'histoire, plein d'assurance et qui a appris à saisir les occasions offertes. Dans ce poème auquel des formules reprises d'une strophe à l'autre, répétées dans le même vers, donnent un air de vieille chanson populaire, un homme évoque devant sa compagne une scène passée qu'ils ont vécue ensemble au temps des cerises. Chaque strophe commence donc par : « Vous souvient-il un peu » ? Hélas ! Dans un couple la mémoire retient de manière différente un même événement. Elle, semble avoir oublié, lui, non et après sa question « Vous souvient-il ? » il répète chaque fois : « Mais moi je me souviens et n'en soyez surprise. » Cet oubli fait surgir en lui une réflexion mélancolique : « Plus grands sont les amours, plus courte est la mémoire. » Mais si la jeune femme n'a plus souvenir du passé, pourquoi se trouble-t-elle aux questions qu'il lui pose et auxquelles, devant son mutisme, il répond lui-même.

« Ce que vous disiez ? – Que vous aimiez fort la cerise
La cerise et les cerisiers
Ce que vous faisiez ? – Des boucles d'oreilles
En cerise de cerisier. »

Rien que de bien innocent, même si le geste de coquetterie avec ces boucles d'oreilles peut déjà être perçu comme une timide provocation. Mais un soir la demoiselle comme elle se repose sous les cerisiers, gracieusement alanguie sans doute. Comment elle devait s'y attendre – et probablement le souhaiter – son amoureux perd alors la tête ; c'est en termes concis, extrêmement pudiques mais chargés de sous-entendus coquins, qu'il le raconte :

«Je me souviens du soir où vous vous reposiez
Vous reposiez (pourquoi rougir ?)… vous reposiez…
Je vous pris pour une cerise,
C'était la faute aux cerisiers. »

Telles sont ces *Amoureuses*. Il nous a paru souhaitable de les révéler en ce temps de commémoration où est honoré le

souvenir de notre concitoyen membre aussi de notre Académie dont il avait accepté, en 1892, d'être membre non résidant. Ce recueil semble un épisode dans la vie et l'œuvre de Daudet. Dans sa vie, après les « cahots de sa jeunesse », dit-il, il trouvera « des rails solides où marcher » et son épouse Julie Allard ne sera pas étrangère à ce changement. Dans son œuvre, il abandonnera la poésie bientôt après les *Amoureuses* pour se lancer dans le théâtre, le conte et le roman dont on connaît le succès. Ces poèmes de jeunesse n'ont pas le poids ni dans leur totalité la valeur des autres créations de Daudet. Sujets qualifiés par certains de "babioles", maladresses parfois ou aspect un peu artificiel avec spectre, rouge-gorge sermonneur, allégories recherchées. Mais quand le poète s'abandonne à sa spontanéité, à sa fantaisie, quand il nous mêle au marivaudage de ses jeunes amoureux, nous nous laissons prendre au charme des poèmes, à leur élan rythmique et à leur fraîcheur. J. Lemaître déclarait à juste titre, en 1893 : « Je ne connais pas de volume de débutant plus vraiment jeune que le petit livre des *Amoureuses*.

*

**

« ÉCOLE BUISSONNIÈRE A NIMES », NOUVEL ART DE VIVRE A L'ÉCOLE, …DÉPLACE LES PETITES BORNES : 1950-1968

par Pierre MONTEILS,
Correspondant

Dans une précédente communication, vous ayant invité à faire l'école buissonnière avec les écoliers nimois des années 50 et 60, j'ai essayé de montrer, moitié sérieux, moitié « buissonnier », comment, à partir d'un simple journal scolaire, s'était développé un mouvement inter-scolaire aux très multiples activités. Ainsi avons-nous découvert le journal *École buissonnière à Nimes,* les émissions radiophoniques bimensuelles, la coupe inter-scolaire de variétés, les matinées et soirées dansantes, les actions menées avec les troupes théâtrales, et notamment la Compagnie des Arènes, le ciné-club Max Linder, le cercle occitan d'École Buissonnière.

Une synthèse de cette première communication a été publiée dans le *Bulletin trimestriel des séances de l'Académie de Nimes*, 1er trimestre 1998, pages 40 à 47.

Nous présentons aujourd'hui les relations sportives et culturelles internationales de ce journal et mouvement inter-scolaire de 1950 à 1968.

Nous sommes en 1950, dans l'immédiat après-guerre. Les adolescents de l'époque ont connu la guerre dans leur enfance. Les adultes l'ont faite, ou en tout cas, l'ont subie directement ou indirectement. Les uns et les autres ont, très présent à leur mémoire, ce temps d'une violence extrême, d'affrontements, d'exaspération, de secrets et de non-dit, d'enfermement. De ce temps encore si proche demeurent des ressentiments, des *a priori*, des haines plus ou moins refoulées.

Pourtant, on discernait déjà un désir d'en sortir, d'ouvrir des portes et fenêtres, d'écarter ces bornes qui marquaient les lignes à ne pas franchir.

Il y avait une grande curiosité envers l'Espagne, notre proche voisine. Mais l'Espagne était franquiste. La frontière n'était qu'entrouverte. A l'Italie, qui nous avait agressés alors que avions déjà le genou à terre, on ne pardonnait pas facilement le coup de poignard dans le dos. On sentait un certain mépris pour notre « sœur » latine. L'Allemagne restait l'ennemie. C'était le temps de la dénazification, et l'on pensait que ce temps serait très long. On était encore très loin de la poignée de mains entre De Gaulle et Adenauer.

Et pourtant conscient des difficultés inévitables, dans son premier éditorial du n° 1 d'*École buissonnière,* daté du 12 novembre 1950, le président Cornet écrit :

« *Nous pensons, dès maintenant, à des rencontres sportives, à des excursions, et même – ceci entre nous – à des journées internationales... Mais chut !... Il ne faut pas effrayer les grandes personnes.* »

C'est en effet du journal que tout est parti : il a canalisé les aspirations, les envies. Il a apporté les informations. Il a établi les liens. Il a donné les comptes-rendus. Il a permis aux actions d'être prévues, préparées, réalisées à la connaissance de tous ses lecteurs et avec la participation effective de beaucoup d'entre eux.

a) Le commencement : 1950-1955

Nous avons commencé par le plus facile : établir des relations avec deux lycées français à l'étranger, le lycée français de Barcelone, le lycée français Maréchal Ney, à Sarrebruck.

Même cela n'était pas facile ! Nous avions nous-mêmes essayé, en 1950, au temps du journal *Lycée-Sports,* d'aller à Barcelone. Ce fut un échec, les visas d'entrée nous ayant été refusés pour notre voyage collectif. Quant au proviseur du lycée français de Barcelone, M. Dravet, il essayait depuis plusieurs années d'organiser un voyage en France, jusqu'à Perpi-

gnan, pour ses élèves : le voyage en France, vrai serpent de mer, on en parlait beaucoup, mais on ne le voyait jamais se réaliser ! Si bien qu'en 1951, les rédacteurs du journal *Aula* avaient annoncé que le prochain numéro serait entièrement consacré à ce voyage qu'on ne voyait jamais. « *El proximo numero de* Aula *estara dedicado al viaje. A lo que se ha sido, si se ha realizado. A lo que hubiera sido, si se ha suspendido…* »

Ayant enfin obtenu l'autorisation de conduire ses joueurs et joueuses de basket-ball au-delà de la frontière pour jouer à Perpignan, M. Dravet sollicita le proviseur du lycée de Nimes pour voir si l'organisation d'une rencontre y était possible. Sa lettre fut transmise par le proviseur au président d'École Buissonnière, et la chose se réalisa, avec l'approbation enthousiaste de notre président d'honneur Monsieur l'Inspecteur d'Académie Camille Lignières, hispanisant distingué.

C'est le samedi 3 et le dimanche 4 février 1951 qu'après un bref séjour à Perpignan nos hôtes barcelonais furent reçus à Nimes, et hébergés dans les familles nimoises. Le groupe était mixte, jeunes gens et jeunes filles.

Au programme étaient inscrits des matches de basket-ball, disputés dans les arènes, la visite de Nimes, du Pont du Gard et d'Uzès, des réceptions conviviales au lycée de jeunes filles (Feuchères), au lycée de garçons, au Syndicat d'initiative, une soirée au collège technique Dhuoda, avec la participation des farandoleurs cheminots nimois. Les quatre matches de basket (minimes, cadets, juniors garçons et juniors filles) furent de qualité. Les Espagnols en remportèrent trois, mais nos juniors garçons sauvèrent brillamment l'honneur en l'emportant 25 à 12.

Sur tous les plans, ce coup d'essai fut une réussite très favorable pour la suite : auprès des autorités universitaires, civiles, École Buissonnière avait fait ses preuves.

Deux mois plus tard, fin mars 1951, une sélection nimoise d'une cinquantaine de membres rendit leur visite aux lycéens de Barcelone : pour la première fois, au Perthus, École Buissonnière franchissait une frontière ! Pour la quasi-totalité des jeunes du groupe, c'était le premier voyage à l'étranger. J'avais alors vingt-six ans, et pour moi, c'était la première fois que je quittais la France. C'est assez dire la charge émotive de ce

voyage, si présent encore aujourd'hui dans la mémoire de ceux qui y ont participé. Et puis, Barcelone, la grande cité, la capitale de la Catalogne, où nous n'avions pu aller deux ans plus tôt, encore inconnue et pourtant toute proche, avait pour nous la saveur attirante de fruit défendu.

Le voyage en car fut long. Les routes de l'Espagne étaient encore en fort mauvais état, et les villes et villages traversés portaient béantes les blessures de la guerre civile. L'accueil du Lycée français fut plus que chaleureux, il fut, un des nôtres l'a dit, merveilleux. Dans les familles où on les a choyés, au stade, où on les a applaudis, au bal du lycée, où on les a fêtés, partout les lycéens nimois se sont sentis entourés et aimés.

Sur le magnifique stade du Lycée français, en présence du Ministre plénipotentiaire de France, du Consul de France, du Directeur de l'Institut Français de Barcelone, de M. Dravet, proviseur, les matches se déroulèrent devant une foule nombreuse et bruyante. Il faut connaître les Espagnols et leur enthousiasme pour se faire une idée de l'atmosphère qui régnait sur les touches. Mais ces matches furent disputés avec le plus parfait esprit sportif et furent d'une correction exemplaire.

Dans la somptueuse salle des fêtes du Lycée français, un programme de musique et danse espagnoles nous fut offert, avec la participation de M[lle] Emma de Miranda, danseuse de l'Opéra de Barcelone et professeur de danse espagnole au Lycée français et de la pianiste Concilia Pérez.

C'est dans la direction opposée à celle de Barcelone, qu'École Buissonnière va maintenant se tourner dans les années 1952, 1953, 1954 : celle du Lycée français Maréchal Ney, à Sarrebruck.

A cette époque la Sarre était encore sous l'administration française, dirigée par le haut-commissaire Grandval, qui, dans l'attente de la consultation qui devait fixer le statut final du territoire, faisait tout pour rapprocher Français et Sarrois. Le lycée Maréchal Ney était un des outils efficaces de cette politique : c'est de lui qu'est venue l'initiative des rencontres sportives et touristiques entre École Buissonnière et Sarrebruck,

dans l'une ou l'autre des deux villes, à cinq reprises entre février 1952 et mars 1954.

En février 1952, pendant les vacances de Mardi-Gras, trois équipes de Sarrebruck sont reçues à Nimes : football minimes, basket-ball cadets garçons et basket-ball juniors jeunes filles. Excursions à Aigues-Mortes, le Grau-du-Roi, le Pont du Gard, Avignon.

En avril 1952, pendant les vacances de Pâques, ce sont les sélections nimoises qui font, en car, le voyage à Sarrebruck. Partis de Nimes à minuit, alors que le « Bal du printemps » battait son plein dans la salle des fêtes du lycée, nous atteignîmes Sarrebruck après dix-neuf heures d'un très long voyage. Excursion aux boucles de la Sarre, visite d'une aciérie et de la faïencerie Villeroy et Boch à Mettlach. Matches masculins et féminins de basket-ball et de football. Au retour, nous avions prévu une boucle par l'Allemagne occupée, par Kaiserslautern, Mayence, Coblence, afin de découvrir entre ces deux villes la vallée du Rhin, la Lorelei et la Tour des Rats. Le retour se fit pas Strasbourg, avec une étape au lycée Victor-Hugo à Besançon.

Ce voyage a profondément impressionné tous les participants, qui découvraient un pays où la guerre avait sévi, des villes dont les quartiers entiers étaient encore en ruines, de rues où comme dans un décor de cinéma, les maisons n'avaient debout que la façade, tout le reste n'étant qu'un trou béant... et pourtant un paysage naturel admirable, romantique à souhait, et partout une intense animation, la vie reprenant tous ses droits. Les jeunes Nimois ont été très touchés par la chaleur de l'accueil des familles, et étonnés de la qualité et la richesse des réceptions officielles de l'ambassade de France et au Lycée, réceptions où le vin du Rhin réchauffait diablement l'atmosphère.

A Pentecôte 1952, une trentaine d'élèves du lycée Maréchal Ney revint à Nimes pour découvrir, et participer à notre première féria dont nous avions tant parlé. Mais leur idole fut sans conteste le Vovo, dont je suis sûr qu'ils conservent le souvenir. (Je veux parler du taureau, bien entendu !)

A Pâques 1953, seconde visite d'École Buissonnière à Sarrebruck, en train cette fois. Le retour se fit par Strasbourg, où

une rapide visite de la ville put être organisée, en calèche pour certains…

En mars 1954 enfin, ce fut la troisième visite à Nimes d'élèves de Sarrebruck.

Une anecdote relative à ces rencontres : l'extraordinaire amitié qui s'établit entre les élèves internes noirs de Nimes, nombreux à cette époque, et les jeunes Sarrois qui n'en avaient jamais fréquenté jusque là. Si bien que lors de nos séjours à Sarrebruck, de nombreuses familles s'inscrivaient pour recevoir de préférence un noir. Mais deux noirs seulement faisaient partie de la sélection : Ahouassou et Oguié Anoman, qui fut plus tard un des animateurs les plus doués et les plus fidèles d'École Buissonnière. Ils furent tous deux proprement enlevés, et Oguié Anoman se retrouva choyé dans une famille à Sarrelouis. Leur succès fut très grand auprès des lycéens sarrois, garçons et filles, et le jeune fils du Censeur (il devait avoir trois ans) constata : « *Ils sont tout noirs, mais leurs dents sont blanches* ».

École Buissonnière hissa ces manifestations sportives à un niveau supérieur : celui de l'Université. Par l'intermédiaire de Jacques Boyer, qui fut lecteur de langue française à Londres, où il se lia d'amitié avec les responsables de l'équipe de football de l'Université de Londres, des matches universitaires entre étudiants de Montpellier et de Londres furent organisés à Nimes et à Montpellier, sous le patronage d'École Buissonnière, en mars 1953 et mars-avril 1954.

C'était une grande affaire. Financière d'abord. Car si les universitaires londoniens payaient leur voyage, leur séjour à Nimes était à notre charge, cinq ou six jours chaque fois, ainsi que le financement du programme culturel et touristique digne du prestige de nos hôtes. Il fallait donc des recettes au stade, et des sponsors.

Or tout commença par une invraisemblable bavure.

Une funeste erreur de transmission nous avait conduits à fixer le match E.B. - Université de Londres au 19 février 1953, et nous avions retenu pour cette date le stade Jean-Bouin, le seul où une recette était possible. Mais il fallait lire : 19 mars 1953… et tout retarder d'un mois !

Je ne dis pas la grogne de M. Balay !... surtout lorsqu'il apprit que le 19 mars le stade était retenu par l'armée de l'air pour la finale du championnat de la IV[e] Région. Pierre Pibarot, entraîneur de Nimes-Olympique et membre de notre Comité de parrainage, nous conseilla de prendre contact avec les autorités militaires.

Et nous voilà, partis à trois, M. Balay, M. Gilllardeaux, et moi-même, pour une démarche que nous estimions perdue d'avance auprès de l'officier chargé des sports à la base-école de Nimes-Courbessac. Et là, tout devint simple. Le capitaine Quet, aujourd'hui colonel en retraite, nous mit tout de suite à l'aise et régla ainsi le problème : le match des aviateurs militaires se déroulerait en lever de rideau, le match international École Buissonnière - Université de Londres tout de suite après, sous le double parrainage du général commandant la IV[e] Région aérienne et du recteur Guillon, de l'Académie de Montpellier.

Ainsi commença une heureuse coopération entre École Buissonnière et les écoles militaires de Nimes, l'E.S.A.A. et la base-école de Courbessac, dans les domaines du sport, de la musique, des soirées dansantes, de la coupe radiophonique de variétés... Tout cela grâce à une malencontreuse erreur de calendrier : à quelque chose malheur est parfois bon.

Le Préfet accorda un après-midi récupérable aux fonctionnaires qui souhaitaient assister aux matches. Plusieurs chefs d'entreprises firent de même.

En 1953, Université de Montpellier et Université de Londres firent match nul, 2 à 2, après une parte magnifique. En 1954, l'Université de Montpellier battit celle de Londres, par 3 buts à 1. Mais chaque fois, il y eut une partie revanche à Montpellier, organisée par l'A.G.E.M., et toujours dans un excellent esprit sportif. En 1954, l'Université de Londres joua aussi à La Grand-Combe contre l'équipe de Division d'honneur de cette ville renforcée par des joueurs du Nimes-Olympique. Les Londoniens l'emportèrent par 1 à 0.

Partout, au cours des nombreuses réceptions où l'on se pressait, en présence des principales autorités de la ville, du préfet, du recteur, du maire, dans les établissements scolaires,

au Syndicat d'Initiative, dans certains clubs, on fêta ces étudiants sérieux dans le sport, d'excellente tenue, mais aptes aussi à un humour estudiantin de bon aloi. On peut lire dans le numéro 49 d'*École Buissonnière* :

« Il y a bien longtemps que nous n'avions pas vu opérer sur le stade deux équipes jouant pendant 90 minutes. Pas un vilain geste, non plus, durant toute la partie… Oui vraiment, il y a bien longtemps que nous n'avions pas vu ça !

Remercions École Buissonnière d'avoir présenté vingt-deux jeunes gens jouant par plaisir, et se livrant totalement, non pas malgré l'importance de la rencontre, mais justement parce que l'enjeu était le prestige national.

Merci aux universitaires de Londres et de Montpellier d'avoir redoré le blason du football en notre cité… »

b) La rencontre miraculeuse : École Buissonnière - Alfeld 1955-1956

Le choc au cœur, c'est en 1955 que nous l'avons eu, lorsqu'École Buissonnière découvrit Alfeld, petite ville allemande de quinze mille habitants, en Basse-Saxe, au bord de la rivière Leine qui coule au pied du Harz, encore enneigé au temps de Pâques. Le contact avait été établi à l'initiative du professeur Heinrich Wolter, ancien lecteur d'allemand au Lycée de Nimes, qui ne tarda pas à devenir la cheville ouvrière des relations École Buissonnière- Allemagne.

Mais, cette fois, tout était nouveau. Pour la première fois, ce n'était pas une école française, fut-elle à l'étranger, que nous rendions visite. Nous allions dans un pays dont nous ne parlions pas la langue, dont nos jeunes ignoraient tout, et où nous serions coupés pendant une semaine de tous contacts avec le territoire national. Et ce pays qui nous recevait, c'était l'Allemagne, tout juste dix ans après la fin de la guerre, une Allemagne encore couverte de ruines. La longueur du trajet que nous fîmes en car Chausson nous obligea à prévoir des villes-étapes, et à y trouver par avance guides, gîte, couvert : Annecy, Bâle, Mayence.

Pour la première fois aussi, nos deux équipes de football (minimes et juniors) n'étaient pas seules : la toute jeune Compagnie des Arènes qu'Yvon et Noëlle Pradel venaient de créer était avec nous, avec tous ses costumes et matériels propres à jouer six fables de La Fontaine, et *Le Malade Imaginaire* de Molière. Il y avait aussi une vingtaine de dirigeants et animateurs d'École Buissonnière choisis parmi les plus méritants. Étonnez-vous après cela que notre bon vieux Chausson demandât grâce, et cassât son pont arrière à vingt kilomètres de Mayence. Un tracteur nous remorqua, et notre entrée dans cette ville fut peu glorieuse. Il fallut donc que Roger Gillardeaux et moi-même allions négocier avec l'état-major de la ville pour que l'armée française mette ses moyens à notre disposition pour transporter notre troupe jusqu'à Alfeld : cela n'allait pas de soi, un dimanche de Pâques !

Je ne relaterai pas dans le détail tout ce que nous avons vécu pendant cette semaine en Basse-Saxe, une des plus émouvantes qu'il nous ait été donné de passer à l'étranger. Voici seulement quelques repères :

— 53 familles ont reçu chacune un membre de notre groupe.

— Pendant toute la semaine, l'Hôtel de Ville fut pavoisé aux couleurs françaises et allemandes. Le discours du Staadtdirektor publié en français dans la presse locale.

— L'ambiance fut chaude, bruyante, animée autour des stades, mais toujours d'une parfaite correction.

— Les trois représentations de la Compagnie des Arènes, avec le concours du groupe de danse classique du lycée d'Alfeld, connurent un étonnant succès à Alfeld, Hildesheim et Hanovre : théâtres partout remplis, spectateurs attentifs et suivant parfaitement le texte français, fleurs offertes à la troupe à l'issue des représentations très applaudies. Il faut dire qu'Heinrich Wolter, organisateur méticuleux, président de l'association des professeurs de langues de Basse-Saxe, avait obtenu que les œuvres interprétées par la Compagnie des Arènes, soient inscrites au programme des lycées.

— La visite de Hanovre, à 60 % détruite, l'excursion dans le Harz, la découverte visuelle, physique, des barbelés du

rideau de fer longeant un cimetière militaire recouvert de neige, la réception au Centre International du Sonnenberg restent définitivement gravées dans nos mémoires et nos cœurs. Mais plus que tout resteront gravés l'extraordinaire qualité de l'accueil des familles et des autorités, et la perfection de l'organisation de notre séjour reposant à 80 % sur les épaules de l'infatigable Heinrich Wolter.

Ne quittons pas Alfeld sans entendre ces quelques courts extraits des discours prononcés (13 avril 1955).

Le docteur Siegmund, administrateur de la ville (Staadtdirektor) :

« C'est la première fois dans l'histoire de notre ville que flottent réunies les couleurs françaises et allemandes . J'y vois le symbole de la future amitié franco-allemande... Nous n'avons pas à vous montrer grand chose. La ville de Nimes, fière de son passé, peut montrer à tous ses visiteurs ses prestigieux monuments. Mais nous, nous pouvons vous montrer tout notre cœur. »

Pierre Monteils, au nom de la délégation française :

« La distance morale, ayons le courage de le dire, elle est encore grande entre la France et l'Allemagne. Un passé récent, douloureux pour chacun de nous, toute une longue histoire et beaucoup de sang répandu en diverses époques séparent encore nos deux pays.

Qu'y a-t-il là d'étonnant ? On ne reconstruit pas en un jour une maison détruite. Ni en dix ans une nation. Beaucoup de discussions, beaucoup de temps seront encore nécessaires avant que ne s'édifie cette Patrie commune dont vous avez parlé, Monsieur le Staadtdirektor.

Mais l'essentiel n'est-il pas cette volonté d'entente, de compréhension, de rapprochement, que nous voyons aujourd'hui chez nos jeunes gens et chez les vôtres ? C'est à eux qu'il appartient non pas d'oublier le passé et les grands exemples qu'il nous offre, mais de se donner la main pour travailler avec les jeunes de tous les peuples de la terre à la construction de cette paix que nous appelons tous de nos vœux.

Génération de la réconciliation franco-allemande, ce sera, dans l'Histoire, notre honneur que d'avoir posé cette première pierre dans l'édification d'une Europe plus fraternelle »...

L'éditorial du n° 79 du journal, daté du 14 mai 1955, porte ce titre : « Le miracle ».

L'année suivante à Pâques 1956, c'est à Nimes que les deux groupes se rencontrèrent du samedi des Rameaux au Lundi de Pâques. Le programme fut à la fois sportif, touristique et culturel.

— Matches de football juniors à Nimes (E.B. : 6 - Alfeld : 3) et à Aigues-Mortes (E.B. : 0 - Alfeld : 0).

— Soirée musicale, avec l'orchestre de l'Oberschule d'Alfeld et la chorale "Jeunesse qui chante".

— Théâtre à Nimes, avec la Compagnie des Arènes qui joua *Le Bourgeois gentilhomme* avec la participation de l'école de danse de Micheline Bonardi et de son élève Bernadette Lafont.

— Soirées de danses classiques et folkloriques, avec le groupe des jeunes filles d'Alfeld, les Farandoleurs Cheminots Nimois et le groupe nimois "Lou Velout".

— Trois excursions : la Provence, le moulin de Daudet, Arles, la Camargue et les Saintes-Maries-de-la-Mer, Aigues-Mortes et le Grau-du-Roi, enfin le Pont du Gard et Avignon.

— Réception dans les établissements scolaires, au Syndicat d'Initiative, à la Chambre de Commerce où le président Gamel, ancien déporté, prononça un discours très émouvant.

— Repas convivial de Pâques pris ensemble au restaurant de La Grille.

Ici aussi l'accueil des familles fut à la hauteur de celui des familles allemandes, bien digne de l'hospitalité méridionale : le flot des lettres reçues d'Alfeld après ces rencontres, les articles enthousiastes de Régina Troegner et d'Inge Stamer publiés par le journal (n° 92 du 15 mai 1956) en disent long sur l'impression très forte et heureuse conservée par nos hôtes.

Quelques extraits des toasts échangés traduisent bien le climat de ces journées : (n° 92 du journal *E.B.*, daté du 15 mai 1956).

Yvon Pradel, dans son éditorial :

« *A quoi bon ? diront les sceptiques : vous n'empêcherez pas les politiques et les diplomates, de passer par-dessus les attendrissements individuels.*

…Peut-être ! Mais nous empêcherons certainement les préjugés et les traditionnelles rancœurs de dresser toujours entre nous la frontière la plus stupide et la plus funeste qui soit… Nous porterons témoignage, les uns et les autres, que les différences de langue, d'histoire et de tempérament ne sont pas assez fortes pour nous interdire de nous comprendre et de nous estimer. »

M. Gaston Balay, président d'École Buissonnière :

« *Vous avez vu les rivages de notre Méditerranée. Vous savez l'importance de son rôle dans notre civilisation commune. C'est d'elle que nous est venue notre culture.*

Sachez aussi qu'elle n'a pas cessé de tenir pour nous, Français, une grande place. C'est notre préoccupation, notre souci d'aujourd'hui.

J'appartiens à une génération dont la jeunesse a été gaspillée. Par deux fois, j'ai accompagné à la gare des gens, des parents, des amis qui ne sont pas revenus. Il ne faut pas continuer sur cette voie de la haine. C'est notre espoir commun que des rencontres telles que celles que nous venons de vivre ensemble contribuent à faire cesser la haine, et à faire vivre l'amitié… »

M. Heinrich Wolter, président de la délégation d'Alfeld :

« *Moi aussi, j'appartiens à cette génération qui a été sacrifiée. Notre peuple aussi a beaucoup souffert. Moi aussi j'ai accompagné à la gare des gens qui ne sont pas revenus.*

J'ai passé dans ce lycée de Nimes quelques-uns des jours les meilleurs de ma jeunesse. J'ai, en France, à Nimes, à Montpellier, quelques-uns de mes meilleurs amis… Mais bien des choses se sont passées depuis ce temps, pourtant pas très lointain.

C'est pour cela que je me suis promis à moi-même, comme un serment sacré, de faire tout ce qu'il m'était possible de faire, dans le milieu universitaire qui est le mien, pour réconcilier ces deux grand peuples, qui ont tant donné, l'un et l'autre, à l'humanité.

Mettre en contact de jeunes Allemands et de jeunes Français est ma préoccupation majeure, mon souci essentiel. Nous allons partir, mais soyez sûrs que nous n'oublierons pas Nimes, École Buissonnière et les beaux jours que nous avons passés ensemble ! »

Jean Debroas, journaliste, terminant son compte-rendu sur le concert donné par l'orchestre de l'Oberschule d'Alfeld, écrit :

« La musique, c'est la lumière !

Je souhaite que vienne un jour où, par-delà les camps d'esclaves et les usines de la mort, toutes les jeunesses du monde entendent chanter en leur cœur l'hymne fraternel de la neuvième symphonie de Beethoven, et l'appel à l'amour des nobles causes de la "Jeanne au bûcher" d'Honneger. »

Admirable anticipation !

Alfeld et Freden resteront présents jusqu'à la fin dans les rencontres d'E.B., et même jusqu'à aujourd'hui, en 1998 !

C) Le "multipartisme". Les rassemblements 1957-1968

Dans la période suivante, 1957-1968 que nous ne pourrons que survoler, ces rencontres connurent la multiplication des partenaires d'École Buissonnière, et la réalisation de rassemblements internationaux de plus de quatre cents participants : on a changé d'échelle !

Une année sur deux, les sélectionnés d'École Buissonnière se rendaient en Allemagne, en Espagne, en Italie. Et une sur deux, les années paires, c'est à Nimes, Lunel, Bagnols, Uzès, qu'avaient lieu les rassemblements d'équipes sportives et groupes culturels (théâtre, danse, musique) venus d'Alfeld, Freden, Buxtehude, Brunswick, Mayence, Preston, Vérone, Florence, Montecatini, Gap, Nevers, Oran ou Prague. Au total, plus de 5.000 jeunes participèrent à ces manifestations.

C'est pendant les vacances de Pâques 1957 que, pour la première fois, la délégation d'École Buissonnière s'éclata vers trois points de l'Europe :

— Vers Freden, Alfeld et Mayence pour les joueurs de football, sous la houlette de MM. Balay, Rebuffat et Anoman. A Freden, le groupe fut reçu sur le quai de la gare par la fanfare des sapeurs-pompiers. L'équipe de Freden, sur onze joueurs, comptait sept orphelins de guerre.

— Vers Florence, avec M^me^ Lemaire, MM. Guiraudios et Gillardeaux avec les équipes féminines de basket-ball.

— Vers Barcelone, avec le Club Occitan d'École Buissonnière, conduit par MM. Lafont, Cornier, Monteils : là reçus par un groupe de scouts catalans dans un local jouxtant la cathédrale, dans une semi-clandestinité, toutes portes et fenêtres fermées, nous assistâmes à une présentation de sardanes plus ou moins interdites, dont "la Santo Espino". Robert Lafont m'écrit à ce sujet :

« Notre voyage à Barcelone avait des résonances que tout le monde n'a pas perçues. Il y eut un rapport de police sur notre passage, qui alla à Madrid, de là au Quay d'Orsay, où il dort encore. Le chef scout qui nous recevait, Antoni Serra, fut poursuivi et fit un mois de prison. »

A Pâques 1958, eut lieu le premier rassemblement sportif et culturel international d'École Buissonnière.

Freden, Alfeld, Mayence, Preston, Florence, Nevers et Oran ont envoyé des délégations. On joua au football, au basket-ball, au tennis de table, au handball. Preston fit applaudir son groupe féminin de théâtre et ses danseurs et danseuses folkloriques. Mayence nous régala avec son orchestre de jazz. La Compagnie des Arènes joua son gala de farces. On visita Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, Arles, la Camargue et les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Le Recteur Angelloz vint présider les matches joués à Lunel. Maître Tailhades reçut tout ce beau (et jeune) monde à l'Hôtel de Ville, le Préfet Cazeaux en fit de même à la préfecture. Et tout finit par danses, chansons et embrassades lors de la soirée d'adieux, avec aussi quelques larmes au coin des yeux.

Le modèle étant établi, chaque année on le répétera, à Nimes ou à l'étranger, sur ce moule bien rodé, sans s'interdire

quelques variantes ou innovations, mais toujours avec le même enthousiasme.

Un gros volume ne suffirait pas à raconter toutes les anecdotes relatives à ces rencontres qui remplissaient ensuite les pages du journal *École Buissonnière.*

Il y eut six rassemblements : 1958 - 1960 - 1962 - 1964 - 1966 - 1968. Le sixième fut le plus émouvant.

En Avril 1968, Yvon Pradel venait tout juste d'être promu président d'École Buissonnière, succédant à M. Arra, MM. Paddy Gautier, Georges Marignan, Gérard Courazier, étaient chargés de l'organisation générale, assistés de MM. Pépe, Saut, Oziol, Lacoste.

Les hôtes d'E.B. venaient de Buxtehude, Hanovre, Alfeld, Gap et Prague. Seize matches furent disputés en huit jours, sous forme de tournois, et de nombreuses soirées récréatives et culturelles permirent bien des contacts amicaux.

Ce rassemblement, vrai carrefour de la jeunesse européenne, fut fortement marqué par la présence de la délégation de l'Ecole de musique, et de l'Ecole secondaire des mécaniciens de Prague. Pour la première fois depuis 1948, un groupe d'élèves tchèques franchissait la porte du lycée de Nimes. Et ce qu'il y eut peut-être de plus émouvant, et de plus porteur d'espoir, c'est la relation chaleureuse qui s'établit entre Tchèques et Allemands, au point qu'un jour, à onze heures du soir, ils téléphonèrent à M. Gautier pour qu'il organise, le lendemain, un match supplémentaire Hanovre-Prague…

Yvon Pradel avait dit, dans son message d'accueil :

« *Autrefois, chez nous, les enfants chantaient : Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme, Vendôme… Aujourd'hui n'est-ce pas aussi comme une comptine ce refrain plus large des temps nouveaux : Hanovre, Prague, Buxtehude, Alfeld, Gap ? Le sixième rassemblement, nous le plaçons sous le signe de l'amitié, du sport, de la culture, sous le signe de tout ce qui rapproche, et élève à la fois.* »

Et Paddy Gautier termina son message d'adieux par ces mots :

« *Symbole de la sagesse, de la gloire et de la paix dans l'antiquité, l'olivier pousse et grandit lentement dans notre garrigue si*

pittoresque... Puisse chacun en emporter un rameau ! Il lui rappellera au retour dans son pays la sagesse de notre amitié, la gloire de nos tournois, et surtout notre espoir de paix. »

Feu d'artifice final, cette sixième édition n'en fut pas moins la dernière... École Buissonnière disparut dans la révolution virtuelle de 1968.

CONCLUSION

Pourquoi cette action a-t-elle si bien réussi pendant dix-huit ans ?

D'abord, nous l'avons dit en commençant, il y avait chez les jeunes un besoin de rencontres, d'ouverture aux autres, à ceux qui étaient différents, une aspiration à sortir d'une coquille dans laquelle ils étaient trop longtemps restés. L'époque était favorable.

Mais le secret de notre réussite me semble avoir été la solidité de notre organisation, et le juste niveau de collaboration entre élèves et adultes : une confiance réciproque, un respect mutuel, un partage des tâches, chacun faisant ce qu'il était en mesure de faire. Mais le maître restait le maître, celui qui, possédant un savoir, une connaissance, une expérience de la vie, les communique à ses élèves. Et l'élève restait l'élève, celui qui reçoit l'enseignement, l'éducation, un certain savoir-être, et s'essaye aux premières expériences.

Pas question de faire n'importe quoi : le mouvement s'auto-contrôlait, s'auto-régulait. L'action éducative ne saurait réussir sans discipline !

Je l'ai dit à propos du journal : avant de lancer le numéro un, nous avions établi les structures, les fondations. Il y avait une organisation solide et sérieuse. Toute manifestation était préparée avec minutie et rigueur, et avec une grande prudence financière. Et tout cela se faisait en équipe qu'animait un véritable esprit sportif.

Rien n'était imposé : mais la liberté sous-entendait la responsabilité, individuelle et collective. Cette École Buissonniè-

re n'était pas l'anarchie... Encore moins la pagaille. C'était donc un cadre rassurant, pour les parents comme pour les élèves, sans parler des autorités universitaires... Jamais, en France ou à l'étranger, ces jeunes ont fait preuve d'inconduite. En 1958, le groupe venu de Nevers ne comportait aucun accompagnateur adulte. Leur tenue a été si parfaite qu'ils ont obtenu le prix du fair-play !

Autre secret de la réussite : le choix judicieux des moyens : Le sport, le théâtre, la musique, la danse, la visite touristique, la culture en un mot, physique ou intellectuelle, sont des outils admirables de communication, de rencontre, de formation, à condition d'y atteindre chaque fois un niveau de qualité, éloigné de toute facilité ou laisser-aller : il faut pouvoir être fier de ce que l'on produit ! Il y va du respect du public, et des partenaires avec lesquels on joue.

Et surtout troisième secret, il faut signaler l'extraordinaire disponibilité, le dévouement et la passion de tous ceux qui prêtèrent leur concours, ne comptant ni leur temps, ni leur peine : pour eux, École Buissonnière était une fête !

Il est évident qu'une telle organisation ne pouvait subsister dans le tohu-bohu de 1968 et des années suivantes : l'émouvant appel d'Yvon Pradel dans le numéro 214, de novembre 1968, ne put conjurer le désastre. Les temps avaient changé...

Cela n'a-t-il servi à rien ? Je ne le crois pas.

Nous avons posé les premiers jalons. Nous lisons dans le n° 107 du journal, daté de mai 1957 : « *D'autres parlent de l'Europe du charbon et de l'acier, de l'atome ou de l'agriculture. Notre mission à nous, éducateurs, est de constater l'Europe des hommes, de permettre à de jeunes Nimois de rencontrer d'autres jeunes, à peine différents, afin que soient bien prouvés à leurs yeux l'absurdité et l'anachronisme des frontières...* »

Les frontières, ces "petites bornes" dont Yvon Pradel a fait le thème d'une pièce étudiée en Allemagne comme un classique, nous les avons franchies. Et aujourd'hui, l'Europe existe. Voilà notre réponse.

La correspondance scolaire internationale, les appariements d'écoles, les visites de famille à famille se sont multipliés. Les relations se sont personnalisées, individualisées, familiarisées. Il est si facile, aujourd'hui, de voyager à l'étranger ! On n'a plus besoin d'École Buissonnière pour franchir les frontières.

La permanence des liens entre Nimes et la Basse-Saxe, à ce jour encore, m'incite à rappeler deux noms d'universitaires des bords de la Leine.

Il est juste de rendre hommage, en concluant, au professeur Heinrich Wolter (1909-1992), oberstudienrat à Alfeld, ancien lecteur de langue allemande au lycée de garçons de Nimes, à la Faculté des lettres de Montpellier, au lycée Jeanson de Sailly à Paris, ancien président de l'association des professeurs de langues vivantes de Basse-Saxe. Grand, élégant, racé, ce protestant d'apparence austère me semblait être le type de l'universitaire allemand. Féru de culture et civilisation gréco-latine, il aima toujours la France et les Français, y compris leurs défauts : on pense à l'officier allemand décrit par Vercors dans *Le Silence de la mer*. Il fut le partenaire dévoué, méticuleux d'École Buissonnière et de la compagnie des Arènes, dont il organisa souvent les tournées en Allemagne. Il milita toute sa vie, pour le rapprochement des jeunesses française et allemande, et son dernier voyage, un an avant sa mort, fut pour Nimes, Montpellier et l'Aigoual, pour y voir une dernière fois quelques-uns de ses amis, Georges Griffe, Yvon et Noëlle Pradel, Pierre Monteils.

Son œuvre fut continuée par un de ses élèves, Udo Dittberner, qui participa lorsqu'il était élève à toutes les rencontres sportives entre École Buissonnière et Alfeld. Il fut ensuite professeur d'éducation physique, puis principal de collège, et reprit le fil des appariements d'écoles. Devenu plus qu'à demi-Gardois, il a reçu en 1994, la médaille de la ville de Nimes.

Grâce à des hommes de bonne volonté tels que ceux-ci, la petite graine semée en Basse-Saxe au lendemain de la guerre a grandi et porté des fruits savoureux. Un lien s'est établi du clo-

cher d'Alfeld au sommet de la Tour Magne : de sa solidité dépend un peu de notre avenir commun, dans une Europe réconciliée et heureuse.

20 novembre 1998.

*
* *

JULES LAGNEAU

par M. le pasteur Roger GROSSI,
Membre résidant

Introduction

Comment parler d'un homme si silencieux sur lui-même ?

Car il n'a jamais cherché la publicité ou les honneurs ; il a œuvré dans l'ombre ; il n'a presque jamais publié d'écrits.

C'est à l'amitié, à l'admiration de ses élèves et amis, que nous devons les rares textes qui nous sont parvenus : des notes de classe, des cahiers d'étudiants l'ont heureusement arraché à l'oubli.

Nimes, par la librairie associative ouvrière « La Laborieuse » et son extrême ouverture vers le monde par l'École de Nimes, a participé à cette œuvre de mémoire. Claude Gignoux, à la demande d'Émile Chartier, plus connu sous son pseudonyme d'Alain, a publié *Les souvenirs de Jules Lagneau,* en novembre 1928.

Trois professeurs de philosophie, liés d'une certaine manière à Nimes, sont les témoins de l'œuvre de Jules Lagneau :

Émile Chartier, son ancien élève, correspondant régulier de l'Émancipation avec ses *Propos d'Alain*.

Michel Alexandre, élève et ami d'Alain, auteur de la préface des textes de Jules Lagneau publiés à la NRF en 1950 sous le *titre Leçons célèbres et fragments de Jules Lagneau*.

Etienne Saintenac qui consacra son Mémoire de Maîtrise à la leçon sur Dieu avant de devenir, en des temps difficiles, professeur de philosophie au Lycée Daudet.

Je dois à l'amitié de Marcelle Viala la connaissance d'un petit ouvrage paru en 1973 où M^me^ Jeanne Alexandre, philosophe elle-même, épouse de Michel Alexandre, publie, d'après des souvenirs de son mari, une quinzaine de pages d'un ancien élève d'Alexandre, Gérard Granel, portant en sous-titre *: la trilogie Lagneau-Chartier-Alexandre*, texte où je puiserai quelques précieuses informations.

Rien ne serait plus illusoire que de vous faire croire que je vais vous présenter une communication d'une parfaite clarté. Le souci du Maître était d'aider chacun à découvrir l'obscurité de notre condition et l'incessante recherche qu'implique notre vocation d'homme.

Il rejoint ainsi l'auteur de l'*Ecclésiaste* dans quelques-unes de ses conclusions : « J'ai vu toute l'œuvre de Dieu, j'ai vu que l'homme... a beau se fatiguer à chercher, il ne trouve pas ; et même si le sage veut connaître, il ne peut pas trouver ».

JULES LAGNEAU (1851–1894)

Essai sur un philosophe oublié.

Jules Lagneau est né le 8 août 1851 à Metz.

Son père d'origine paysanne est de Norroy-le-Veneur (en Moselle). Il est fabriquant et marchand de chandelles

Sa mère, née Neunig de Koenigsgmaker (en Moselle), est aussi d'origine paysanne, la famille est catholique.

Jules Lagneau fut gravement malade dans son enfance : la variole faillit l'emporter. Il ne fut arraché à la mort que par l'amour et les soins incessants de ses parents.

Un ami de la famille, magistrat cultivé, M. Voirhaye, frappé par les capacités intellectuelles de l'enfant conseilla à ses parents de l'inscrire au Lycée de Metz.

Lauréat au Concours général, l'adolescent est admis comme élève boursier à Paris à l'Institut Massin pour préparer le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure. Hélas, la guerre de 1870-1871 va l'arracher à sa préparation. Il ne peut accepter que son pays, la Lorraine, tombe sous la puissance allemande.

Le 4 août 1869, les armées allemandes prennent l'offensive en Alsace, le gros des forces étant cantonné en Lorraine. C'est la défaite de Frœschwiller qui entraîne le retrait vers Nancy des débris de l'armée de Mac-Mahon, bientôt suivi par le désastre de Sedan et la capitulation de Metz.

A l'occasion d'une permission au milieu des siens à Metz, la typhoïde frappe sa famille ; il se consacre à soigner les siens. Il tombe malade à son tour mais il guérit ; son frère aussi sera sauvé mais leur père meurt.

Metz étant tombé aux mains de l'ennemi, le jeune soldat, pour poursuivre la guerre, arrive à fuir la ville occupée et, par le Luxembourg, rejoint Lille où il s'engage dans l'armée républicaine de Faidherbe. Hélas ! le traité de Francfort (10 mai 1871), livre à l'Allemagne l'Alsace et le Nord de la Lorraine avec Metz.

Démobilisé, Jules Lagneau reprend ses études au Lycée Charlemagne. Il est reçu à Normale Supérieure en 1872 et à l'agrégation de philosophie en 1875.

Tout au long de ses études, ses compagnons et ses professeurs admirent sa rigueur de pensée et sa profondeur de réflexion.

Agrégé, il est nommé professeur au Lycée de Sens en 1875.

Chargé en 1877 d'assurer le discours lors de la distribution solennelle des prix au Lycée de Sens, il déplaît à l'autorité religieuse par son total oubli d'évoquer la morale dans son enseignement. L'Archevêque de Sens-Auxerre, le Cardinal Victor Félix Bernadou, en ce temps d'essai de retour à l'ordre moral et à la monarchie, conteste ce comportement et la pédagogie défaillante qu'implique le discours et sans doute l'enseignement de ce jeune professeur.

Voici quelques témoignages de ceux qui ont été ses élèves et ses amis : d'abord ce mot déroutant d'Alain (Emile Chartier) dans *Portraits de famille* :

« Je dois dire que mon livre concernant Jules Lagneau ne donne nullement l'idée du Lagneau véritable ».

« Me voilà au lycée Michelet, où je suivis les leçons de Jules Lagneau.

Je connus un penseur, je l'admirai, je résolus de l'imiter. Dès ce temps-là et depuis j'ai bien plaidé pour mon maître ; mais l'ai-je continué comme il l'aurait voulu ? Assurément non. J'ai appris de lui un genre d'analyse qui adhère à l'objet, et qui est de pensée pourtant. Je connus que l'univers des choses est aussi un fait de pensée ».

Son portrait par Alain :

« Jules Lagneau était un homme roux, barbu, de haute taille et se tenant droit. Les mains, le visage, le cou avaient des taches de rousseur dorées... le vêtement simple mais non sans beauté ; le corps bien bâti, sans rien de gauche... un front de penseur ; des sourcils olympiens, les yeux petits, vifs, perçants, noirs avec des points d'or. L'attention habitait tout ce sommet. Au-dessous était la bonté et le sourire. Le nez petit et fin. La bouche petite, tendre, de couleur minium vif ; les dents comme des perles serrées ; petite moustache, mais une rude barbe sur un menton rocheux. L'ensemble était puissant et beau.

Toujours en action... Aucun souci, et nul effort de mémoire jamais ; la pensée effaçait tout.

Tout était vif et jeune, pas d'un malade. Il vivait difficilement mais harmonieusement.

La méditation était joie pour lui, chef d'école sans avoir rien publié... vénération que la sainteté de sa vie inspirait à tous... l'admiration et l'enthousiasme que commandait le génie ».

Encore Alain :

« Je continue sur Jules Lagneau, je veux retrouver mon grand Lagneau, le seul dieu, à vrai dire, que j'ai reconnu. Ici je m'arrête un peu...

Parmi les attributs de Dieu, il avait la majesté ; ses yeux perçants traversaient nos cœurs et nous nous sentions indignes. L'admiration allait d'abord à ce caractère, évidemment inflexible, inattentif aux flatteries, aux précautions, aux intrigues, comme si la justice lui était due.

Lagneau était une sorte de poète, il traduisait l'univers en une prose lyrique qui avait l'accent de Bossuet, c'est qu'il commençait par voir Dieu, en l'univers, ce qui signifie qu'il aimait

les deux d'un même amour, immense et suffisant, il atteignait l'univers à la Descartes prenant pour vrai ce que lui proposait l'Esprit ».

Témoignage de Michel Alexandre :

« Puissance de Jules Lagneau… une immense recherche, toujours refermée sur soi, un enseignement créateur, mais dans un coin de lycée ; pour quelques adolescents des leçons inoubliables, c'est-à-dire à peine moins vite oubliées ! Rien, pour aucun public, pas un geste, pas un livre, mais l'effort d'une réflexion toujours en acte.

Mort… sans mot dire, de trop de labeur et sacrifice. Un philosophe en somme, selon Socrate strictement, mais sans même le Banquet, ni le procès, ni la ciguë. Et pourtant cet inconnu le voici… peu à peu deviné, révéré et comme silencieusement reconnu.

Faible renommée et bien timide encore, auprès de celle qu'il convient d'annoncer enfin hautement ». (Avertissement en tête de l'édition des *Célèbres Leçons et Fragments de Jules Lagneau*, PUF, 1950.)

…Mais qui n'a pas eu de lendemain !

« On a d'un côté ceux qui font de la philosophie, de la métaphysique, un objet d'étude et ceux qui épaississent l'obscurité métaphysique en elle-même et pour elle-même, ne cherchant là qu'une possible clarté. »

« Dire que Lagneau lisant Platon, ou lisant Spinoza portait la métaphysique, c'est rechercher ce que signifie le comparatif dans sa devise : « Clarum per obscurius ». Ce « plus obscur » ne signifie nullement une volonté déterminée d'obscurité, ni une sorte de transposition de « l'amour de la difficulté » … dont on entend parfois un homme se vanter. Cet « obscurius » signifie que la vocation de Lagneau, ce à quoi sa pensée obéit, c'est la nécessité et du même coup la difficile possibilité d'obscurcir l'obscurité métaphysique. Cette façon de faire… – qui diffère radicalement des « explications de textes » – mais [s'attache à] une lecture des textes pour en percevoir l'énigme cachée… ».

Alain raconte au sujet de Lagneau :

« Nous ne savions rien de lui, sinon que depuis la mort de sa mère il vivait seul avec une servante… faisant de maigres repas d'œufs à peu près crus ou de légumes en purée. »

« Cette maladie n'était pas imaginaire ; je sus de lui que, pendant les épreuves d'agrégation, il vivait de viande crue pilée avec de la glace ; ces maux étaient la suite d'une maladie d'enfance. Et malgré tout je ne pense jamais à Jules Lagneau comme à un malade. La parole, le mouvement, la marche tout était vif et jeune ; hors de la classe, il parlait volontiers et longtemps. Rien de fiévreux, de triste, de convulsif … Je ne dirai jamais que l'excès de méditation l'a tué ; la méditation était joie pour lui, sans aucun doute, comme pour ceux qui l'entendaient. »

« Lors de la guerre, il s'était évadé de Metz à travers les lignes ennemies ; il fut fantassin avec Faidherbe ; et je me souviens qu'il y fit allusion une fois, de façon que je crus le voir soudain en culotte rouge et capote bleue, et mal coiffé d'un képi trop petit pour sa tête ; au total, terrible. »

Il disait :

« Qui peut se vanter d'avoir seulement saisi cette vérité amère et forte, quoique encore préliminaire, que la morale est pour soi et non pour autrui ? »

« Aider c'est donner la main. »

« Le rêve n'est que paresse. »

« Dieu de chaque moment, tel est le jugement. »

« Sur cette surface du présent, seule à vous, se tient donc cet Esprit incorruptible qui n'attend point, qui n'espère point, assez occupé à passer du chaos à l'ordre, comme à tout réveil il faut faire. »

Aider c'est donner la main, l'autre, dans la confiance, sera entraîné dans le même chemin de service ; voilà ce qui explique le refus de Lagneau pour toute action politique.

Il devra quitter Sens pour enseigner en province, à Saint-Quentin d'abord où il enseignera de 1877 à 1879. Il sera alors nommé à Nancy de 1879 à 1883. Son état de santé le conduit à demander un congé d'un an.

Il consacre cette année 83 à apprendre l'hébreu et à relire ses auteurs préférés : Platon, Descartes, Spinoza, Kant.

A trente-trois ans, en 1884, il est nommé au Lycée de Vanves (devenu plus tard le Lycée Michelet). Pendant les neuf années suivantes il va s'épuiser à apprendre à penser à de jeunes hommes.

En 1893, son état de santé le contraint à demander un nouveau congé. Il part se reposer dans le Valais. Mais il porte le souci de sa mère qu'il a installée auprès de lui à Paris. La fin de sa vie est assombrie par la mort de la sœur de sa vieille servante qu'il a accueillie chez lui et par la mort de son jeune frère qui avait accompagné leur mère lors de son installation à Paris.

Le 22 avril 1894, il s'éteint à l'âge de 43 ans.

Que nous apprend cette brève biographie ?

Jules Lagneau est un lorrain très attaché à sa patrie. Sans hésiter il abandonne ses études pour défendre sa terre, le lieu où vit sa famille.

Alors que la guerre le retient loin des siens frappés par l'épidémie de typhoïde, grâce à une permission, il accourt pour les secourir. Il contractera le mal et en guérira comme l'un de ses frères, mais son père sera emporté par le mal.

Lourde épreuve pour un fils si fortement attaché aux siens.

Plus tard, professeur à Paris, il accueillera sa vieille mère et un jeune frère.

C'est un gros travailleur, sa puissance de travail étonne ses condisciples ; malgré deux accrocs au cours de ses études, à vingt et un ans il est agrégé de philosophie.

Il est considéré comme un maître par ses compagnons de classe ; la qualité de sa vie attire respect et admiration.

Comment conçoit-il son métier de professeur ? le moins possible comme un métier.

Son projet est d'écouter ses élèves, de les accompagner, de partager avec eux sa propre recherche ; il veut s'efforcer d'aider chacun à penser par lui-même, à construire sa vie au lieu de la subir.

Il ne les appelle pas à consommer de la philosophie, à mémoriser des doctrines, à absorber un programme, il voudrait les entraîner à un seul exercice : réfléchir au sens de la vie, au risque de la liberté, au métier d'homme, ce qui implique

la maîtrise des outils de connaissance, les langues anciennes et modernes en particulier.

Nous l'avons vu, dès le début de sa carrière, il rencontre l'obstacle du pouvoir clérical qui veut contrôler la forme et le contenu de l'enseignement. Par ailleurs il va bientôt se heurter à un contre-pouvoir qui n'est pas moins dogmatique et dominateur : le pouvoir de ceux qui savent, qui ont remisé au placard des choses inutiles toute recherche métaphysique ou religieuse : les matérialistes, les positivistes. Ils rêvent de faire de la psychologie une science exacte et de laboratoire, ils méprisent les rêveurs spiritualistes, ceux qui s'éloignent du matérialisme historique, seule lecture rationnelle de l'histoire.

Jules Lagneau écrit : « Au moment où viennent les philosophes qui pensent que l'essentiel est de transformer le monde, au moment où le positivisme et l'école historique vont s'emparer de la Sorbonne et négligent ou méprisent tout idéalisme, voici se lever des philosophes qui redécouvrent la nécessité de penser, de réfléchir et de retrouver devant des sciences immodestes la nécessité de ramener les hommes à l'examen de leur condition ».

Jules Lagneau s'est attaché à quelques penseurs, qu'il lit et relit sans cesse pour en déceler à la fois l'unité et la diversité. Ses maîtres, ceux qui reviennent sans cesse, sont Platon (et derrière lui Socrate), Descartes, Spinoza, Kant, tous inlassablement attachés à découvrir la valeur de nos connaissances et cherchant à sonder le mystère de l'homme et ce qui donne valeur à notre science.

Lorsqu'il commence à enseigner, Lagneau va à contre-courant car son unique objectif est de réapprendre à la jeunesse une méditation sur notre condition d'homme.

Il ne vient pas vers ses élèves avec un système, comme détenteur d'une vérité. Il conduit ses élèves à la découverte des penseurs qui peuvent les guider, les quelques maîtres, auxquels il revient sans cesse, qu'il admire pour leur honnêteté intellectuelle et l'engagement de leur vie dans la recherche de la vérité. Lagneau entraîne ses élèves dans une lente et inlassable approche sur le chemin de la connaissance. Comment fonctionne notre pensée dans la découverte du monde ? Il faut s'en

tenir au concret de notre vie quotidienne, de l'expérience journalière. Que se passe-t-il lorsque nous appréhendons un objet quelconque ?

Nos sens nous mettent en contact avec quelque chose d'extérieur à nous, notre pensée, à partir de ces sensations, construit ses représentations en y adjoignant tout un ensemble d'éléments : espace, temps, lieu, cause matérielle, couleur, forme, permettant d'insérer nos perceptions dans un tout cohérent.

Il n'y aurait aucune connaissance réelle sans l'existence d'une réalité extérieure. Nous le comprenons très bien si nous comparons une perception à un rêve ou à un mirage. Toute connaissance exige la double présence d'une réalité autre, transcendante à notre personne et l'action de notre pensée.

Jules Lagneau passe ainsi sans cesse de la réflexion psychologique à la métaphysique, c'est ce qu'il appelle la méthode réflexive.

Ce que nous venons d'esquisser rapidement quant à la connaissance du monde extérieur, nous le vivons d'abord dans la prise de conscience de nous-même et de notre propre corps et dans la rencontre des autres.

C'est dans le regard d'amour de nos parents que nous découvrons notre existence. Nous allons bien vite découvrir que mains, pieds, visage, corps, c'est nous. Ainsi vient le temps de l'émerveillement et de la jubilation.

Le « je pense, donc je suis » devient simplement : je sens, j'entends, je vois, j'ai faim, j'ai soif, je comprends… La prise de contact avec autrui me conduit à comprendre que je suis aussi pour lui « un autre » garçon ou fille et qui demeurent étrangers, différents, dans leur mystère. Je ne pourrai les connaître que si l'amitié, l'amour, la confiance réciproque nous ouvrent les uns aux autres.

Notre connaissance du monde nous fait découvrir à la fois la multiplicité de ses éléments et leur unité. Nous discernons ainsi une étonnante concordance entre 1'ordre qui gère l'univers et les exigences de notre pensée.

Ainsi nous pensons et construisons le monde, nous le nommons, mais nous sommes incapables de justifier la vérité de notre connaissance. Jules Lagneau analyse tous les arguments

« rationnels des philosophes », ils sont d'usage pratique, ils nous permettent de vivre et d'user du monde.

Mais la seule vérité, c'est que nous ne pouvons nous penser nous-mêmes, ni penser le monde et toute science, à moins que nous ne discernions que tout dépend de ce mystère qui éclaire à la fois l'ordre qui est dans le monde et l'attente qui est en nous, ce qui donne sens au monde, à la vie et à l'histoire.

Jules Lagneau, au milieu de ses étudiants, n'est pas le détenteur de la vérité, car la vérité ne s'enseigne pas, elle se vit.

Toute réflexion est une action pour tenter d'approcher l'absolu qui donne sens et valeur à notre vie.

Il aimait à répéter : « Disons le hardiment, philosopher c'est expliquer – au sens vulgaire des mots – le clair par l'obscur ».

L'observation et l'étude du monde nous conduisent à reconnaître l'immanence de la pensée au monde, partout il y a de l'ordre, c'est-à-dire l'intelligence, la raison en même temps que la beauté, signes d'une présence que nous pressentons aussi lorsque, éveillés au risque de la liberté personnelle, nous nous tournons par amour vers le chemin qui nous fait grandir.

Jules Lagneau entraîne ainsi ses élèves à découvrir que la liberté ne se pense pas, elle se vit ; bien mieux, on ne la trouve que lorsqu'on accepte de douter, je ne suis pas contraint par une nécessité, je choisis un acte libre.

Voici ce qu'il déclare à ses étudiants, devant toutes les autorités dans son discours de Sens : « Nous ne pouvons comprendre que notre destinée soit de marcher toujours et que l'éternelle impuissance d'atteindre les bornes de la puissance soit la marque de notre grandeur et non de notre misère. Qu'est-ce pourtant que la vraie grandeur, sinon celle que rien ne peut mesurer ni remplir ? »

Vous vous souvenez du mythe de la caverne, il faut sortir de la caverne, regarder vers le ciel pour voir clair.

Avant d'analyser brièvement le cours sur Dieu, testament spirituel qu'au terme de son enseignement Jules Lagneau a accepté de donner à ses élèves, il est utile, en cette fin du XX^{e} siècle, de faire le point sur deux mots clés sous-jacents à toute la réflexion européenne : Raison et Dieu.

Au XVI^e^ et XVII^e^ siècles déjà savants et philosophes trouvaient pesante une révélation descendue du ciel et imposée par les autorités religieuses et politiques. Descartes va chercher à l'étranger la liberté de publier. Mais Pascal s'interroge sur le Dieu de Descartes, initiateur de la chiquenaude initiale dont le philosophe se passerait volontiers après. Pour tous ces penseurs la valeur de la raison est toujours appuyée sur Dieu. En face des libertins, Pascal cherche une voie moyenne : « Si on soumet tout à la raison, notre religion n'aura plus rien de mystérieux et de surnaturel », « si on choque les principes de la raison, notre religion sera absurde et ridicule ». Il propose aux sceptiques son « pari ».

Le XVIII^e^ siècle veut unir ceux que la religion a divisés. La raison éclairée va apporter, par l'efficacité humaine, tout le progrès espéré : bonheur, prospérité et paix.

Mais Kant est venu, apportant sa critique radicale sur les prétentions de la raison et sur les « preuves de l'existence de Dieu » des philosophes et des théologiens.

Jules Lagneau commence son cours par l'examen des « preuves de l'existence de Dieu », preuves morales et non rationnelles, répondant aux désirs et aux besoins de la société, mais sans fondement valable. Ni nos sens, ni notre raison n'ont accès à Dieu. Les mots coutumiers qui ont servi à le désigner : être, existant, substance, disent simplement notre ignorance ; ils ne peuvent rien nous apporter du mystère qu'ils tentent d'appréhender.

Jules Lagneau examine s'il est possible d'approcher Dieu sans recourir à une révélation extérieure. Il mène cette recherche comme un combat existentiel car rien ne vaut s'il n'y a quelqu'un qui justifie le monde, l'homme, l'histoire…

« En présence du monde sensible, il faut choisir entre les termes d'un dilemme : ou bien la pensée vaut, ou bien il n'y a rien et tout est illusion ».

Jules Lagneau, par son interrogation radicale, se montre étrangement moderne.

Tous les jours les affirmations d'athéisme agressif nous atteignent, affirmant le non-sens de la vie et la liberté de l'homme devant la vie et devant la mort.

André Comte-Sponville, l'auteur du *Petit traité des grandes vertus*, nous dit, d'entrée de jeu : « N'ayez pas peur, il n'y a rien à espérer ».

Et André Malraux dans l'introduction du *Triangle noir* nous rappelle : « On a cru que la raison domestiquerait l'insaisissable... loin de le domestiquer, elle le libère ! Dieu a disparu mais le Diable reste. La raison permet à Satan de reparaître dans nos rêves, comme plus tard la logique totalitaire des camps d'extermination. Que peut la raison pour l'individu, que peut-elle contre la destinée ? Le siècle avait différé de répondre, ce qui affleure, c'est l'interrogation sans réponse sur le sens de la vie ».

Avant de reprendre l'écoute de la recherche de Jules Lagneau écoutons encore ce mot d'Hector Bianciotti lors de son discours de réception à l'Académie française le 23 janvier 1997, faisant l'éloge d'André Frossard, il citait un souvenir du célèbre journaliste : « Un jeune homme interroge un Rabbin : "Mais après tout Dieu existe-t-il ?" le Rabbin répond : "Mon ami, ce qui est essentiel dans le monde, c'est Dieu, qu'il existe ou qu'il n'existe pas !" »

C'est la conviction de Jules Lagneau, et il en vit. Mais Jules Lagneau ne veut pas répondre aux libertins de ce temps comme Pascal : « Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-mêmes. Humiliez-vous, raison impuissante ; taisez-vous, créature imbécile, apprenez que l'homme passe infiniment l'homme, et entendez de votre Maître votre condition véritable que vous ignorez ». (*Pensées*, III.5).

Lagneau tente de trouver un chemin pour entraîner ses élèves vers une vie où ils voient que l'athéisme établit l'impossibilité que Dieu existe, soit comme une chose, soit comme un objet de pensée nécessaire absolument et où l'athéisme est le sel qui empêche la croyance en Dieu de se corrompre ; le vrai athéisme serait de nier non l'existence, mais la réalité de l'absolu ; or l'absolu est le but où tend la nature et l'objet de l'intelligence et de la volonté.

Écoutons-le : « Nous ne pouvons pas savoir que Dieu est, avant d'avoir posé Dieu en nous, ou plutôt avant que Dieu se

soit posé en nous. Dieu n'est connu de l'âme que par ce qu'elle réalise en elle par l'action ».

« Nous ne pourrions pas connaître Dieu si nous ne l'avions pas auparavant réalisé, mais pour que nous puissions le réaliser, il faut que l'esprit nous y porte, l'esprit au sens théologique, dont il est dit "qu'il souffle où il veut", c'est la grâce en nous ». La pensée de Lagneau demeure obscure, Dieu est-il dans la nature, y compris en nous ? est-ce nous qui faisons jaillir Dieu ? est-ce notre choix ? le panthéisme est-il la fin de toute cette recherche ?

Nous savons que Lagneau s'est mis à l'étude de l'hébreu et donc de l'Ancien Testament ; plusieurs fois il cite l'*Évangile*, sans qu'il explique ces pas hors du projet initial : peut-on arriver à Dieu ? arriver au vrai Dieu ? peut-on démontrer Dieu ?

« Il faut que l'esprit nous porte dans ce chemin, l'esprit au sens théologique, dont il est dit : l'esprit souffle où il veut… c'est la grâce en nous ».

La pensée de Lagneau ici demeure obscure. Dieu est-il dans la nature, y compris en nous ? Est-ce nous qui faisons jaillir Dieu ? Est-ce notre liberté ?

Le panthéisme est-il la fin de toute cette recherche ?

Les textes hébraïques qu'il travaille, l'Évangile qu'il cite rarement mais qui nourrit aussi sa recherche, me paraissent devoir rejeter une telle orientation.

La sainteté de sa vie, sa rigueur de pensée et son humilité, la modestie discrète de son service des pauvres, des malades, des exploités de la société, nous font regretter que la mort soit venue trop tôt mettre fin à une vie aussi significative.

ANNEXE

Voici les grandes lignes du Cours sur « Dieu » de Jules Lagneau :

Le chapitre I sur les preuves coutumières de l'existence de Dieu se termine par ces mots : « Mais les tendances que l'homme peut avoir à affirmer l'existence de Dieu, il s'agit de savoir si elles sont conformes à la vérité. D'ailleurs ces arguments laissent l'idée de Dieu indéterminée ; ils nous font concevoir Dieu comme ce qui rend possible l'existence du bonheur, comme la perfection, comme la vérité ; mais la réflexion seule peut donner un caractère déterminé à l'objet de la croyance, et, en déterminant cet objet, peut seule modifier aussi la nature de cette croyance. Il n'y a là que des raisons de sentiment, non des preuves capables de convaincre la raison. ».

Lagneau progresse en examinant l'apport de Kant :

Kant complète Descartes en le dépassant. La gloire de Kant est d'avoir arraché la question de l'existence de Dieu à la spéculation pure. Elle devient une certitude morale. Nous pouvons seulement croire et obtenir pour cette croyance l'approbation de notre raison désintéressée, pour garantir la possibilité de la moralité.

Le défaut de la preuve de Kant est d'avoir fait de l'existence de Dieu un fait de croyance, au lieu de souligner que Dieu ne peut être autre chose au fond que l'insuffisance de la nature même, de ce qui existe, à s'expliquer par soi-même, l'insuffisance même de la pure vérité à se soutenir par elle-même. Nous croyons que Dieu est le principe immanent du bien, « que nous atteignons dans l'acte moral et qui s'accorde avec la nature puisque cette nature est son œuvre, cette nature que la moralité a pour fonction de dominer, de pétrir. ».

Kant établit l'impossibilité de faire sortir l'existence de Dieu de sa seule idée, mais il faut distinguer entre l'existence que nous accordons aux vérités et celle que nous accordons aux choses. Kant cherche à établir l'existence de Dieu sur le fait du devoir. Mais Dieu est comme une nature extérieure

encore à l'action morale. Au contraire, le Dieu que nous cherchons, c'est dans la pensée même que nous le trouvons, dans l'acte même de la pensée, c'est-à-dire que, par le seul fait que nous pensons quelque chose, que nous croyons qu'il y a quelque chose, nous affirmons Dieu. Démontrer l'existence de Dieu est impossible en un sens, mais il y a impossibilité, pour la pensée, de se justifier elle-même à ses propres yeux si elle ne pose Dieu…

En présence du monde sensible, il faut choisir entre les deux termes d'un dilemme, ou bien la pensée vaut, ou bien il n'y a rien et tout est illusion, car le monde sensible est pure contingence, relativité… affirmer que l'on existe, c'est en effet affirmer qu'il y a de l'être, mais la preuve qu'il y a de l'être est toujours impossible à donner.

Nous n'atteignons pas par la réflexion Dieu en dehors de nous comme une réalité séparée de la nôtre, en réalité nous n'atteignons pas Dieu, mais Dieu s'atteint lui-même dans l'acte même par lequel nous posons une pensée quelconque comme vraie.

« Ce n'est pas l'entendement qui peut atteindre Dieu. L'intelligence séparée de la liberté… c'est la créature.

…C'est une illusion et même la plus grave des illusions que celle par laquelle la pensée cherche à atteindre la réalité par le déploiement indéfini de l'intelligence. De cette illusion découle le matérialisme, l'incrédulité.

…Si l'entendement peut savoir qu'il doit y avoir quelque chose, c'est que quelque chose est ; et si quelque chose est, c'est que quelque chose est posé par la liberté comme devant être. Car c'est la même chose pour la liberté de poser ce qui est et de poser ce qui doit être, c'est-à-dire que l'objet éternel posé par l'absolu, par Dieu, c'est Dieu même. Dieu se pose éternellement lui-même par un acte absolu de sa liberté qui le constitue. En se posant Dieu pose 1'idée de ce qui doit être… En réalité, ce qui doit être, est constitué par l'acte de liberté. »

BIBLIOGRAPHIE

ALAIN (Émile Chartier), *Spinoza*. Suivi de *Souvenirs concernant Jules Lagneau*, p. 142-149 ; 155-265. Tel-Gallimard, 1946.

Idem, *Portraits de famille*. Mercure de France, 1961 : Jules Lagneau et sa philosophie, p. 71-106.

ALEXANDRE Michel (sur), *Documents divers relatifs à M. Alexandre*, publiés par Jeanne ALEXANDRE. Audin, 1973.

Idem, *La Société des anciens élèves nimois de Michel Alexandre* (André RAULET, secrétaire).

Idem, Extrait du livre de GRANEL Bernard, *Traditionis tradition :* Lagneau - Alain - Alexandre, p. 17-20 ; 26-35 ; 149-161.

GROSSI Roger, *Un homme libre, Etienne Saintenac, Résistant - philosophe - poète*. D.E.A. d'Histoire, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 1996. Lacour-Colporteur, 1997.

LAGNEAU Jules, *Célèbres leçons et Fragments*. PUF, 1950. Avec un avertissement de Michel ALEXANDRE, deux lettres à DESJARDINS, une lettre à E. CHARTIER (Alain).

SAINTENAC Etienne, *Dieu dans la philosophie de Jules Lagneau*, Diplôme d'Études supérieures de Philosophie, Université de Strasbourg, 1938.

*
* *

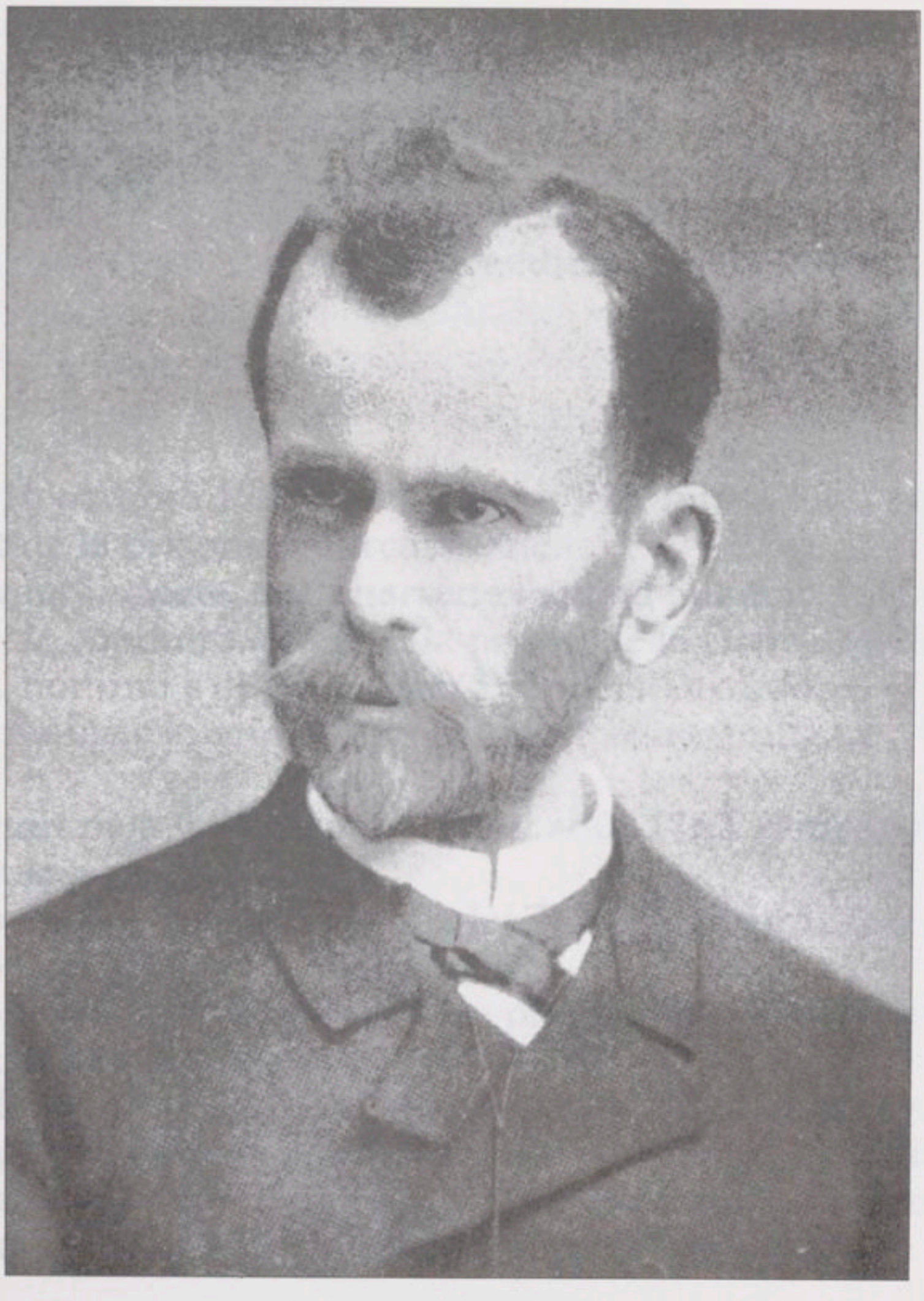

Jules LAGNEAU
1851-1894

JEAN-FRANÇOIS DOUGADOS CAPUCIN-POÈTE

par M. Georges SAPEDE
Membre résidant

Le 10 octobre 1793, dans le petit jour qui se lève, un homme sort de la prison de Carcassonne.

Devant la porte, une charrette l'attend qui doit, sous bonne escorte, le conduire à Paris à la prison de la Conciergerie.

Cet homme s'appelle Jean-François Dougados. C'est un ancien moine capucin. Il est accusé de haute trahison.

Il était né à Carcassonne, le 10 août 1762, dans la famille d'un artisan cordonnier.

Ses études terminées chez les Doctrinaires de la ville, sa vocation est affirmée : il sera poète.

Moderne troubadour, il va de place en place, laissant là un sonnet, et là une élégie.

Et le temps passe. « A battre le pavé » lui reproche sa mère. Il a vingt et un ans, sans emploi, sans ressource. Que faire ?

Jour après jour, l'idée se précise. Pourquoi ne pas envisager l'état religieux qui confère honorabilité et assure le quotidien ?

Décision prise, il frappe à la porte de ses anciens maîtres qui sont à la recherche de jeunes gens instruits pour en faire des professeurs ensoutanés. Belle opportunité !

Mais les bons pères sont réticents, informés sans doute de la conduite moins qu'exemplaire de leur ancien élève.

Qu'à cela ne tienne, a dû penser notre poète, se remémorant sans doute les vers que Voltaire prêtait déjà à son *Pauvre Diable* de poète, aux prises lui aussi à de semblables difficultés :

« A tous les emplois on me ferme la porte
Rebut du monde, errant, privé d'espoir,
Je me fais moine ou gris, ou blanc, ou noir
Rasé, barbu, chaussé, déchaux, n'importe. »

A l'exemple du « pauvre diable » version Voltaire, Jean-François opte pour les moines. Ceux-ci sont moins regardants : leurs monastères se dépeuplent en ce siècle de déclin de la foi.

Quel ordre choisir ? Celui des Franciscains, bien sûr, dont le fondateur, François d'Assise, est mieux qu'un saint..., un poète.

De plus, ce saint, avant que de se donner à Dieu, n'a-t-il pas, comme lui, mené une vie dissipée ?

C'est ainsi que le 7 novembre 1784, au terme d'un an de noviciat, Jean-François Dougados, sous le nom de frère Venance, prononce, au pied du maître-autel, ses vœux de capucin, dans la chapelle du couvent de Béziers.

Peu après, jugé digne d'entreprendre des études de théologie, on l'envoie au couvent de Toulouse comme étudiant capucin.

Assurément un drôle de capucin ! Dès le mois de décembre, quelques semaines seulement après son arrivée, première admonestation du père provincial :

« Je vous exhorte d'avoir le respect et la soumission à votre supérieur et de vous pénétrer un peu plus des sentiments de religion et de l'esprit de votre état ; vous en aurez grand besoin. »

L'année suivante, nouvelle algarade : « Rien n'est capable de vous rendre docile et soumis. »

Et s'en suivent punitions et pénitence consistant « à manger à terre » ou « dîner à genoux ».

Malgré ce, frère Venance ne s'amende pas. A court de semonces, ses supérieurs décident alors de mater l'indocile en l'envoyant dans l'un de leurs couvents des plus deshérités, au fin fond des monts du Rouergue, celui de Notre-Dame d'Orient, à proximité de Saint-Sernin. Un lieu propre à ramener à la sainteté les âmes les plus rebelles.

Pour corser le tout, on lui inflige une nouvelle épreuve : aller mendier par monts et vaux dans l'ingrat pays.

Selon la règle du Poverello d'Assise, l'Ordre se devait d'observer la pauvreté intégrale, excluant toute possession d'argent et donc de s'en remettre à la générosité des fidèles pour se procurer les denrées de première nécessité.

En ces temps proches de la Révolution, la mission de mendicité ainsi confiée à notre capucin-poète s'apparente plus à un parcours de pénitent qu'à celui d'une mission pastorale. Sauf à tourner en dérision les avanies du parcours et traiter avec désinvolture et ironie rebuffades et affronts.

Or, de l'ironie et de l'esprit notre moine en possède plus que n'en devrait avoir un modeste capucin. Plume alerte, il entreprend le récit coloré de ses tribulations. Ce sera *La Quête du blé,* petit chef-d'œuvre de verve et de drôlerie, qui vaudra à son auteur considération, voire admiration unamime… hormis peut-être dans les capucinières.

Nous en reparlerons.

A son arrivée au couvent de Toulouse, notre capucin avait eu pour maître un certain père Augustin, de six ans son aîné. Ce père capucin n'est autre que François Chabot, appelé à jouer un rôle important – pas toujours recommandable – dans la Révolution.

Pour l'heure, entre le professeur et son élève se nouent d'étranges relations. Leur singularité nous est révélée par l'échange de correspondance qui s'établit entre eux.

« Je donnerais de mon sang pour qu'il fût possible de vous remettre dans mon cours et de vous serrer dans mes bras », écrit le père Augustin à son élève alors en pénitence à Notre-Dame d'Orient.

Et encore…

« Mais vous aurez beau faire vous ne m'empêcherez jamais de vous aimer. »

Mais tout n'est pas de cette veine : chaleureuses effusions et amers ressentiments se font écho de missive en missive.

Ces voltes continuelles démontrent à l'évidence le désarroi du maître envers cet élève, à coup sûr insolent, capricieux et fort habile à tirer parti des faiblesses de son aîné.

Père Augustin va d'humiliations en déceptions. Celui qui sera un jour un redoutable jacobin et un affairiste forcené, vit, l'âme tourmentée, un véritable drame intérieur.

« Je me moquerais bien de vos jugements si Celui qui nous jugera l'un et l'autre voulait me pardonner les crimes de ma jeunese et le scandale que l'irrégularité de ma conduite peut vous avoir donné. »

Crime de jeunesse ?

Nous aurions pu en avoir quelques soupçons à travers les indiscrétions épistolaires du père Augustin et leurs sous-entendus révélateurs, mais voilà qui va nous éclairer plus encore :

« Tout ce qui m'a fâché dans cette affaire, écrit le père, ce sont les impostures, les bêtises et, plus encore, que l'on voulut que je vous les attribue ou à une de vos anciennes maîtresses qui a aussi été la mienne » !!!

Allant de surprise en surprise, on apprendra plus tard – de l'aveu même du poète – qu'il aurait eu en cette période une autre aventure amoureuse avec une novice du couvent des Dames de Saint-Bernard. Celle-ci se prénommait Augustine.

Le poète en brosse le portrait :

« Les yeux battus mais bien grands, bien bleus, bien cintrés ; sa figure est un bel ovale ; elle n'a pas de gorge mais on est saisi, ravi de l'ensemble et de la proportion de ses membres. Nous voilà causant littérature, galanterie… »

Enfin, avant de clore le chapite des relations complices de nos deux capucins, signalons leur commune appartenance à la franc-maçonnerie.

Gardons-nous de porter un jugement trop sévère sur la conduite de ces deux religieux. Leur excuse est d'avoir imité nombre de ces jeunes gens instruits, à la recherche d'une position sociale dans un temps où mérite et talent n'étaient pas des gages de réussite. Certes, beaucoup suivaient le droit chemin. Accordons à ceux qui s'égaraient, sinon l'absolution, du moins compréhension pour avoir vécu dans un siècle rien moins que vertueux.

Les supérieurs de notre jeune moine, quant à eux, ne semblaient pas disposés à pareille indulgence. Souvent réitérées, leurs admonestations restant sans effet, ils alertent le sommet

de la hiérarchie. Et c'est le définiteur général de l'Ordre, le père Abel en personne, qui, depuis Rome, fulmine l'anathème.

Qualifiant son subordonné « d'athée » et « d'homme sans religion », il interdit qu'on lui accorde la prêtrise.

Abandonnons un moment l'impénitent pour parler de son œuvre et de son premier succès : *La Quête du blé.*

Vers et prose mêlés, c'est une œuvre d'imagination autant – sinon plus – que vrai récit de ses aventures de moine quêteur.

Dès le début, le ton est donné :

« Chaque individu séraphique
Docile au vœu que nous faisons
S'en va, perché sur sa bourrique,
Quêter du grain et des affronts. »

Voilà frère Venace monté sur un ânon et escorté d'un ineffable frère convers prénommé Bertrand. Curieux équipage ! Presque une réplique de celui de Don Quichotte et de son fidèle Sancho !

De vallons en coteaux, de chaumières en châteaux, de fermes en presbytères, de jeux champêtres en frairies villageoises, aux pas mesurés de l'ânon serviable, nos deux « besaciers » rencontrent en quêtant, plus d'aventures que de dons pour les moines.

Par exemple, les voilà arrivant dans un village. Ils frappent à la porte du presbytère. Le curé se présente : « Je le supplie, nous dit le narrateur, de m'accorder l'hospitalité. Il me refuse. Avec ardeur j'insiste » :

« Voyez Bertrand muet à votre aspect,
Las ! Il n'a rien mangé de toute la journée ;
Et je lis aisément sur sa mine étonnée
Qu'il est rempli pour vous d'amour et de respect.
Voyez encore cette grave personne
Mon cher ânon, l'œil baissé devant vous ;
Il sera mangé par les loups,
Si votre bras puissant cette nuit l'abandonne… »

Parfois, au spectacle de la nature, le ton se fait lyrique et la prose poétique :

« Le tableau varié des bois épais, des ruisseaux limpides, des prairies encore verdoyantes et des chaumes livrés à la pâture des brebis ; l'aspect imposant des montagnes ; un silence majestueux ; tout jetait dans mon âme un sentiment religieux qu'aucune langue ne saurait exprimer. J'étais dans une extatique rêverie. »

Rousseau n'est pas loin !

Bien d'autres passages seraient à citer mêlant le lyrisme de Rousseau à la truculence de Rabelais.

La *Quête* est bien accueillie. Frère Venance est « aux anges ». Il récidive peu après avec une œuvre qui se veut plus académique car destinée au concours des Jeux Floraux de Toulouse. Paru en 1788, le poème *L'Ennui* ne sera pas couronné mais aura l'honneur d'être publié dans le recueil des *Mémoires* de l'Académie toulousaine. Assurément, il n'est pas sans qualité :

« Jardins semés de fleurs, forêt, cabane obscure,
Cyprès qui partagez le deuil de la nature
L'ennui jette sur vous un crêpe ténébreux
Oui, tout est mort pour moi : les champs sont sans culture
Les arbustes sans fruit et les prés sans verdure. »

Le poème est tout entier baigné d'inspiration rousseauiste.

Un autre poème *La Veillée* mérite quelque attention parmi les pièces de circonstance parvenues jusqu'à nous et qui ne sont, pour la plupart, que petites « quelconqueries » d'un honnête talent…

Rien de religieux, à l'exception d'un poème « *Cantique sur Noël* » de pauvre inspiration…

D'évidence, c'est en « profaneries » qu'excellait frère Venance.

Reste au poète – car telle est sa suprême ambition – de se faire admettre, tête haute sous le capuchon, dans le monde des Lettres.

Ils sont nombreux alors ceux qui, munis de quelques bagages littéraires, se parent du titre d'écrivain. Selon les estimations, à la veille de la Révolution, ils sont près de trois mille, dans le royaume, à avoir publié au moins un ouvrage.

Voltaire déjà, en son temps, en avait souligné l'abondance : « Jadis l'Egypte eut moins de sauterelles » avait-il maugréé.

Rude compétition pour notre poète qui ne peut compter que sur l'insolite et la verdeur de sa plume de capucin.

Divine surprise, copies et extraits du truculent récit se répandent dans tout le Languedoc : dans les cabinets de lecture, au sein des sociétés savantes et jusque dans les salons mondains toujours accueillants aux parfums de scandale.

L'Intendant du Languedoc, Monsieur de Ballainvilliers, et tous ses proches applaudissent l'avènement d'un grand poète.

Il n'est pas jusqu'au clergé qui compte de sincères admirateurs parmi ceux qui se posent en esprit d'avant-garde ou en authentique poète.

Ainsi, le prieur Claude Peyrot qui complimente son jeune confrère. Ce Claude Peyrot est déjà très connu dans le Midi pour avoir publié en occitan un recueil de vers *Les quatre saisons ou les Georgiques patoises*. L'ouvrage traduit avait obtenu un franc succès jusque dans Paris.

Usant du vocabulaire de son terroir, le prieur n'hésite pas à tutoyer son jeune confrère :

« Digos-me, noun comprene pas
Couci tont joube, tont oimaple,
Pouguéros, grant tolibournas,
Sans beire pus luen que lou nas
Te coubri d'un capuchonas
D'uno cordo, d'un bolondras
E de tont d'autres orias
Que, pèr mo fé, fou pou ol diaplé. »

« Dis-moi, je ne comprends pas comment toi, si jeune, si aimable, tu as pu, grand imbécile, sans voir plus loin que le bout de ton nez, te couvrir d'un mauvais capuchon, d'une corde et d'un froc, et de tout cet attirail qui, ma foi, fait peur au diable. »

C'est en français que le « grant tolibournas » s'adresse à son aîné, comme pour se démarquer d'un trop étroit régionalisme :

« Gracieux peintre des saisons
Heureux émule de Virgile… »

En fait, Venance est à la recherche de la consécration suprême, celle de Paris, multipliant démarches et sollicitations pour faire connaître ses œuvres et attirer l'attention sur sa personne.

Le Mercure, L'Almanach des Muses, d'autres revues littéraires (elles sont nombreuses à l'époque), accueillent ses poèmes. *Le Journal général de France* publie la *Quête,* non sans quelques mutilations mais avec l'estampille du privilège royal.

Dès ses premiers succès, il a gratté aux portes des Académies et Sociétés savantes pour s'y faire admettre et asseoir sa notoriété.

Les premières à l'accueillir seront, en 1788, le Musée de Bordeaux et, peu après, celui de Toulouse.

Puis, durant l'année 1789, les Académies de Lyon, Arras, Rouen. Beau palmarès…

Peu à peu, grâce à sa notoriété allant croissant et au crédit que lui procurent ses flatteuses relations, il a pu – intrigue aidant – obtenir quelques accommodements avec les autorités de son Ordre.

Finie la relégation à Notre-Dame d'Orient. On le trouve à Toulouse, à Perpignan, enfin à Montpellier.

Ville d'art et de culture, Montpellier compte une élite d'intellectuels ouverts aux grands courants de la pensée du siècle.

Parmi eux, et qui seront ses proches, Pierre Daru, futur académicien et futur haut dignitaire de l'Empire, (de surcroît cousin de Stendhal), et aussi Jean-Jacques Durand qui sera maire de Montpellier sous la Révolution et victime de la Terreur.

Tout ce beau monde entoure le poète. On l'admire, on le flatte. Hommage au religieux, on l'ensense.

Il en vient à rêver d'une autre vie, plus épanouie, plus conforme à ses goûts. Il projette même d'adresser une supplique au Saint-Père pour être relevé de ses vœux. Un appui haut placé, pense-t-il, ferait sans doute fléchir Sa Sainteté.

Mise dans la confidence, Madame de Ballainvilliers, l'aurait encouragé et aurait prié le vicomte de Cambis d'intervenir auprès de son parent, Monseigneur de Bernis, ambassadeur à Rome.

Mais le bref pontifical tarde à arriver.

Il est vrai que le Saint-Père, en cette année 1789, connaît d'autres soucis face aux événements qui se déroulent en France. Vu du Saint-Siège, le sort de frère Venance ne fait pas partie des priorités de l'heure.

C'est alors que notre capucin va prendre, une nouvelle fois, tout son monde à contre-pied.

On apprend soudain qu'il quitte la France pour se diriger vers l'Italie. Serait-ce pour y rencontrer le pape ? Assurément pas. Mais pour rejoindre à Nice une princesse polonaise.

Quelle est donc cette envoyée du Ciel, venue à point nommé pour tirer d'embarras ce moine funambule en délicat équilibre entre ses penchants profanes et religieux ? Isabelle Lubomirska, cousine et ancienne confidente du roi de Pologne, Stanislas Auguste Poniatowski, est issue d'une grande famille polonaise. Cultivée et fortunée, elle se plaît à parcourir l'Europe fréquentant les cercles d'écrivains et d'artistes.

Se rendant à Nice, c'est à Béziers qu'elle rencontre frère Venance et l'engage comme secrétaire. Partie de Béziers le 3 novembre, elle gagne Nice par petites étapes. Elle y arrive le 17 novembre. Venance la rejoint en janvier 1790. Ce sera pour quelques mois seulement, la princesse mettant fin soudainement à ses engagements.

Comment expliquer un tel renvoi ? Le poète, paraît-il, l'aurait offensée en lui cachant qu'il n'avait pas renoncé à ses vœux monastiques. C'est du moins l'explication qu'il tentera d'accréditer et qui apparaît peu convaincante : en effet, dès le 13 février 1790, l'Assemblée Constituante avait décrété la suppression des Ordres religieux. Moines et nonnes étaient donc – du moins aux yeux du monde – libérés de leurs obligations.

C'est sur cette aventure peu glorieuse que frère Venance termine sa vie de religieux. Sur un pas de clerc… en quelque sorte.

En son for intérieur, il devait être reconnaissant aux représentants du peuple de lui avoir, plus rapidement que le pape, rendu la liberté.

Vox populi, vox Dei.

Cette fois, le vieil adage avait bien fonctionné.

Ainsi donc au printemps1790, Jean-François Dougados retrouve sa place dans le monde. Un monde en révolution.

Après un passage probable à Montpellier, il retrouve sa famille à Carcassonne. Il résidera dans cette ville durant une partie des années 1790 et 1791. C'est là qu'avec conviction il s'engagera dans la Révolution.

Au sein de la Société populaire qui s'est créée à Carcassonne sous le vocable « Les Amis de la Constitution » et sous obédience jacobine, il fait entendre ses premiers discours de citoyen engagé.

En janvier 1791, il en est le président.

L'automne le trouve à Perpignan, professeur de rhétorique au collège Saint-Laurent.

Son engagement politique ne faiblit pas. Adhérent de la Société des Amis de la Constitution de Perpignan, il se distingue à nouveau par de fréquentes interventions qui en font une figure en vue et un orateur écouté. Membre de divers comités de ce club, il en sera le secrétaire et en assurera la présidence comme il l'avait assurée au club de Carcassonne.

C'est là qu'il fait la connaissance du général commandant la garnison : le général d'Anselme. Les deux hommes sympathisent. Lorsque la France, au printemps de 1792, déclare la guerre au duc de Savoie, allié de l'Autriche, le général est affecté à l'armée des Alpes et propose à Dougados d'être son aide de camp. Celui-ci accepte.

Début juillet, à la fin de l'année scolaire, il se met en route en direction des Alpes. Il s'arrête à Carcassonne dans sa famille. Le 10 août, il fête son trentième anniversaire.

10 août 1792 ! Date mémorable s'il en est ! Son anniversaire il l'eût sans doute royalement fêté s'il avait eu connaissance des événements de Paris ! La nouvelle de la prise des Tuileries n'arrivera à Carcassonne que le 15 par courrier extraordinaire.

Finalement, ce n'est qu'en octobre qu'il rejoint le général Anselme.

Entre temps, bien des événements se sont déroulés. Le 29 septembre, presque sans coup férir, les Français avec Anselme à leur tête sont entrés dans le comté de Nice, possession du duc de Savoie.

A Paris, cette glorieuse épopée suscite peu d'émotion. Après l'hébétude engendrée par les massacres de septembre, on vit dans l'enthousiasme de la victoire de Valmy.

Cependant, à Nice, la ville est en état de choc. Dès la prise de la ville, soldats et officiers se livrent sans retenue à des actes de pillage et de vandalisme qui se prolongent dans une étonnante incurie, plusieurs jours durant.

Indigné, semble-t-il, par l'impéritie de son chef, Dougados quitte Nice dès le mois de novembre.

De retour à Perpignan, le météore de l'armée des Alpes retrouve sa place de professeur au collège Saint-Laurent.

Depuis le mois de septembre, la France est en République. Le professeur s'empresse de retrouver sa famille politique et, séance tenante, de prendre la parole à la Société populaire qui a troqué opportunément son nom de « Amis de la Constitution » en « Amis de la République ».

Comme beaucoup de ses compatriotes, ses vues politiques ont évolué avec les événements de la Révolution, notamment à l'égard de la Royauté.

Partisan de la monarchie constitutionnelle durant les premiers mois de la Révolution, le voilà républicain. Demain, il applaudira la mort du Roi.

Pour bien comprendre la suite des événements et leur incidence sur le destin du poète, il importe de bien situer le climat politique du moment.

A Paris, au sein de la Convention c'est le début de la lutte féroce que vont se livrer Girondins et Montagnards. Les premiers opposent une certaine modération aux emportements des seconds, plus proches – et parfois complices – des démagogues de la rue.

La province reflète cette rivalité mais avec des prédominances diverses selon les régions.

Dans le contexte catalan – et plus précisément perpignanais – c'est alors la Gironde qui l'emporte et exerce une véritable hégémonie. Ses partisans se déterminent pour le respect de l'ordre et de la paix civile et condamnent sans appel les fauteurs de trouble.

Parmi les représentants de Perpignan siégeant à la Convention, Jean-Bonaventure Birotteau, orateur de fougueux et franc-parler qui avait été précédemment un des animateurs de la société populaire de la ville. Présentement à Paris, il est le plus diligent des députés à correspondre avec ses amis de Perpignan et à partager leurs convictions girondines.

On a même pu dire que les responsables politiques du moment, en Catalogne, n'auraient pas été insensibles aux séductions d'un certain fédéralisme qui avait gagné quelques villes du Midi.

Ce mouvement ne prendra jamais une grande ampleur. Les velléités de sécession – s'il y en a eues – ne pouvaient en Catalogne que bien vite se dissiper : la guerre est là.

En effet, le 7 mars 1793, la France avait déclaré la guerre à l'Espagne. Son souverain, Charles IV, est le petit-fils du premier Bourbon installé, au début du siècle, sur le trône de ce pays. Comment n'aurait-il pas réagi aux crimes de Paris ?

Dès le début des hostilités, la frontière française, mal protégée, est forcée par le général Ricardos, commandant l'armée espagnole

Bientôt, l'ennemi est aux portes de Perpignan.

C'est alors que le Comité de Salut public du département décide de dépêcher des émissaires dans les départements voisins pour y lever des volontaires et rassembler armes et munitions. Dougados est l'un d'eux.

Diligent, enthousiaste, « le geste plein de feu », il s'emploie en maints endroits à réveiller ardeur patriotique et fièvre belliqueuse;

L'accent guerrier de l'ex-capucin fait merveille.

Pourtant, devant une situation militaire toujours alarmante, les autorités du département décident d'envoyer à la Convention deux délégués extaordinaires pour réclamer des renforts. Dougados, auréolé de ses succès, est désigné pour cette mission.

L'autre représentant se nomme Pierre Escalaïs, un fidèle, depuis sa création, de la Société populaire de Perpignan.

Ils arrivent à Paris alors que l'affrontement entre Girondins et Montagnards touche à son dénouement. La lutte à mort

est engagée. Le peuple de Paris s'agite. Le 29 mai, trente-trois sections de la capitale ont formé un comité insurrectionnel. Ce jour-là, les débats à la Convention sont houleux. Dougados et Escalaïs parviennent pourtant à y prendre la parole et à exposer l'objet de leur mission. Fort habilement, ils proclament le loyalisme des citoyens dont ils sont les porte-parole.

Déclaration d'autant plus opportune que des mouvements « fédéralistes » se manifestent alors dans plusieurs villes.

Ce 29 mai précisément, Lyon « se déclare en révolte contre les oppresseurs de la Convention ». Cela, on le sait, finira dans un bain de sang.

Ce même jour, Dijon lance un appel « pour défendre la Convention contre la Commune de Paris ».

Le 31 mai, Paris et sa commune sont en insurrection ouverte. Le tocsin sonne. Deux jours plus tard, le dimanche 2 juin, l'armée de l'émeute investit l'enceinte de la Convention. Celle-ci siège dans un tumulte indescriptible pour finalement s'incliner devant les exigences populaires et décréter l'arrestation des Girondins nommément désignés par la Commune.

Birotteau est de ceux-là qui, en cours de séance, s'était écrié dans un sursaut d'indignation : « Si on nous assassine sans nous entendre notre sang parlera pour nous ».

A dix heures du soir – ce 2 juin – la défaite des Girondins est consommée.

Gardé à vue à son domicile, Birotteau rumine son amertume et maudit la Montagne. Un soir, la nuit venue, il dort à l'étage dans une chambre donnant sur la rue. Au rez-de-chaussée, les gendarmes veillent. L'un d'eux, sortant dans la rue, heurte du nez une corde ballante. Incontinent, il flaire la traîtrise… Birotteau s'est échappé !

On apprendra par la suite que Dougados s'était rendu complice de l'évasion s'étant chargé de procurer au fugitif un faux passeport et de le conduire, dans sa propre voiture, loin de Paris.

C'est ainsi que le trio (Escalaïs est du voyage) arrive sans encombre à Lyon en révolte.

Le 4 juillet, ils prennent la parole devant la Commission populaire. C'est pour y blâmer (le mot est faible) le comporte-

ment inique de la Commune et ceux qui s'en sont faits les complices.

Dougados et Escalaïs quittent le ville peu après tandis que Birotteau prolonge son séjour pour attiser l'ardeur des « contre-révolutionnaires » lyonnais. Cependant que la Convention, le 12 juillet, le déclare traître à la patrie et hors-la-loi.

Partis de Lyon vers le 8 ou 9 juillet, ses deux complices se dirigent vers Perpignan. Dougados s'arrête à Montpellier, retenu par une affaire de cœur avec une certaine Angélique Dubrun avec laquelle il entretient une liaison sentimentale.

Avant de repartir, il tient à s'adresser aux sans-culottes. C'est pour se lancer dans de nouvelles diatribes et se vanter d'avoir fait évader Birotteau.

Le 22 juillet, il est à Béziers. Rituel bien rodé, il se rend à la Société populaire et y prend la parole pour de nouvelles catilinaires.

Paroles impies, voire sacrilèges, et combien imprudentes de la part de celui qui ne peut ignorer que la Société populaire de Béziers est un bastion montagnard.

On chasse « l'incendiaire ».

Le 31 juillet, c'est devant la Société populaire de Perpignan, sa paroisse en quelque sorte, qu'il renouvelle ses attaques. On l'écoute mais sans enthousiasme. La décisive victoire de la Montagne, la détérioration de la situation militaire ont opéré de profonds changements dans les esprits.

Tout geste de solidarité serait folle imprudence. D'autant que Béziers a informé Paris des propos incendiaires de l'ancien capucin. Dès lors son sort est scellé. Le 13 août, les représentants près l'armée des Pyrénées, informés par la Société populaire des accusations transmises par Béziers, ordonnent son arrestation et la mise sous scellés de ses papiers.

Quatre cents documents ont été ainsi saisis. Conservés aux Archives des Pyrénées-Orientales, c'est en grande partie grâce à eux que l'on a pu reconstituer le roman de cette vie.

Le 17 août, le tribunal criminel des Pyrénées-Orientales décide le renvoi de l'affaire devant le tribunal révolutionnaire de Paris.

Le 10 octobre, accusé de haute trahison, c'est le départ vers la capitale dans la charrette d'infâmie.

La correspondance adressée à Fouquier-Tinville précise que le transfert doit se faire en voiture, « le prisonnier présentant des symptômes vénériens si graves qu'une journée à pied ou à cheval pourrait le forcer à s'arrêter, et pour longtemps, dans quelque prison de la route ».

Embarras vénériens ou pas, le voyage va durer quarante-deux jours.

Le prisonnier s'est muni d'un cahier. Il note ses pensées.

Première étape : Castelnaudary - première et longue nuit avec sa cohorte de sombres réflexions.

Le lendemain pourtant, une embellie : Angélique est là, autorisée à le rencontrer dans la prison.

Courts moments de tendresse avant la séparation... avant la plus cruelle des humiliations qui l'attend le lendemain au départ pour Toulouse.

Au matin, à la relève des gendarmes, c'est le brigadier Audibert qui prend en charge le prisonnier. Il décide le lui mettre les chaînes pour éviter toute tentative de fuite. Au comble de l'humiliation, Dougados crie sa fureur :

« Un monstre d'un nouveau genre, que je désigne aux vengeurs de la justice et de l'humanité, c'est Audibert, brigadier de gendarmerie à Villefrance... C'est lui qui m'a mis la chaîne ! Le monstre est d'une figure horrible comme son cœur... Audibert, que je te hais ! Tu as vicié mon cœur... »

La route s'étire, cahotique, poussiéreuse... Avignonet, Villefranche, Toulouse.

A Montauban, arrêt inexpliqué de treize jours, du 15 au 28 octobre. Le prisonnier écrit aux autorités accompagnant sa signature de ses titres de noblesse, « ex-président des Sociétés populaires de Carcassonne et Perpignan ». Croit-il encore aux miracles ?

Cahors. C'est là qu'habite Augustine, la jolie novice « aux yeux bien grands, bien bleus, bien cintrés » avec laquelle il échangeait autrefois des propos galants dans le parloir de son couvent. Il lui écrit, l'invite à venir le visiter.

« Les yeux bien bleus » ne viendront pas le voir. Augustine se contente d'écrire prétextant l'éloignement et « des faiblesses dans les jambes »...

De famille noble, elle aurait pu ajouter que, dans ces temps, les membres de l'aristocratie avaient souvent des faiblesses pour se rendre dans les prisons visiter les accusés de haute trahison.

Pourtant, à Brive, une lumineuse consolation : « Un homme perce la foule et me presse à plusieurs reprises contre son cœur… », note le prisonnier.

Cet homme courageux se nomme Etienne Serres ; il est, comme lui, natif de Carcassonne, comme lui ancien religieux et présentement professeur.

La cahier, pour la première fois, a comme un sourire :

« Ô Serres, aimable et cher compatriote, je te dois des instants de bonheur ! »

Ces « instants de bonheur » agissent comme un baume sur les blessures de l'infortunité prisonnier :

« Aujourd'hui je n'ai pas pleuré… »

Il en vient même à pardonner à celui qu'il exécrait quelques jours auparavant :

« Audibert ! C'est lui qui m'a mis la chaîne… Mais peut-il savoir si je ne suis pas un traître… »

Et dernier aveu de résignation :

« Je suis dénoncé, eh bien, je paye ma dette à mon pays, à la Révolution. »

Tel est l'effet de Serres…

Et se succèdent les étapes. Quelques geôliers font preuve d'un peu d'humanité ; la plupart sont des rustres sans pitié.

Les cachots parfois sont d'affreux cloaques. On y côtoie « le vol, le meurtre, l'indigence, la faim, l'infection, la maladie, tout ce que la misère et la malpropreté offrent de rebutant. »

« Orléans 27 brumaire ». Première datation révolutionnaire dans le cahier.

« Arpajon 30 brumaire ». A la vue de la tour de Montlhéry, le prisonnier évoque le passé et la folie sanguinaire des rois : « Toujours des rois ! Toujours du sang ! Quand finira par toute la terre la race des rois ? »

A l'approche de la fin du voyage, l'idée de la mort est de plus en plus présente.

Et cette troublante confession :

« Ô Dieu, qui que tu sois, quel que soit le culte que tu demandes, je t'ai aimé ! Mais ai-je bien une âme immortelle ? Y a-t-il après la vie terrestre une existence éternelle de plaisir et de douleur ? »

« Paris - Premier frimaire » (21 novembre 1793) - « J'entre à la prison. Bonsoir. »

Cet émouvant document aux mains de la justice a été remis plus tard à la famille.

« J'écrivais mon âme, calamo currente », y avait noté le prisonnier. J'écrivais mon âme ! Peut-on mieux dire ?

La prison c'est la Conciergerie ! Il y a cinq semaines, dans ces murs, Marie-Antoinette vivait ses dernières heures. Plus récemment, les quelques Girondins échoués là, après la tempête du 2 juin, étaient fraternellement réunis pour leur dernière nuit.

Comment Dougados, témoin indigné de leur proscription, n'aurait-il pas, entrant dans ces cachots, éprouvé quelque compassion pour ces hommes dont il partageait naguère les idées et dont les ombres hantent encore ces vieux murs ?

Mais l'heure n'est pas aux sentiments. Le 4 frimaire, le juge Denizot procède à son interrogatoire.

L'ex-capucin ergote, joue sur les mots.

Imperturbable le juge prépare sa botte. De son dossier, il sort une lettre. Elle est datée du 6 juin 1793, adressée à la Société populaire de Perpignan et signée Birotteau. Il en fait lecture :

« Frères et amis : Je suis à l'abri des poignards des assassins. Je ne vous affligerai pas davantage par le tableau des maux auxquels nous sommes en proie. Je laisse ce faire aux citoyens Escalaïs et Dougados…»

Cette lettre, pour le juge, est pièce à conviction ; elle apporte à ses yeux la preuve irréfutable de la complicité de Dougados avec ce Birotteau, traître à la patrie et hors-la-loi pour avoir encouragé et soutenu la révolte lyonnaise.

Du même coup, voilà Dougados associé au mouvement séditieux de Lyon, emblème s'il en est de la déviance fédéraliste.

Dougados fédéraliste ! Dans le rituel d'une mise à mort programmée, Fouquier Tinville tient là un chef d'accusation incontournable :

« Jean-Baptiste (sic) Venance Dougados, ci-devant capucin, ensuite professeur d'éloquence, de poésie et d'histoire, demeurant à Perpignan, a-t-il été complice de ladite conspiration (celle contre l'unité et l'indivisibilité de la République) et a-t-il protégé la fuite de l'infâme Birotteau qui était en arrestation à Paris ? »

La réponse affirmative du jury est suivie d'une sentence de mort.

Selon les termes du jugement, l'exécution doit avoir lieu dans vingt-quatre heures, sur la place de la Révolution.

On est le 24 nivôse de l'an II, autrement dit le 13 janvier 1794.

Telle fut, à trente et un ans, la fin de Venance Dugados. Entraîné par les circonstances aux abords d'une mêlée qui ne le concernait pas, il a eu l'imprudence de prendre parti. Sa fougue oratoire autant que sa naïve vanité l'ont amené à de fatales maladresses. Happé par la Révolution – dons poétiques en jachère – sa fin prématurée en a fait un poète oublié.

Il mérite pourtant d'être admis dans la cohorte de ces autres poètes qui, depuis le Languedoc de leur enfance, sont venus finir leurs jours dans le Paris de la Terreur : Fabre d'Eglantine, exécuté avec Danton au printemps de l'An II, Antoine Roucher et André Chénier, tous deux guillotinés quarante-huit heures avant la chute de Robespierre. Florian enfin, disparu quelques semaines plus tard.

Tous les cinq présents – de nivôse à fructidor de l'an II – au fatal rendez-vous que leur a fixé le Destin.

Etrange constat : ils sont les seuls poètes disparus dans la tourmente de cette année terrible. Pour donner éclat à leur mémoire, appelons-les : « *LES POÈTES DE L'AN II* »

*

* *

UNE CURIEUSE TRAGÉDIE PROVENÇALE DU XVIII^e SIÈCLE « LA REINE ESTHER » écrite par des rabbins

par M^lle Marcelle VIALA
Membre résidant

Ce petit livre que j'ai découvert par hasard dans la bibliothèque de notre Académie : *La Reine Esther,* tragédie provençale du XVIII^e siècle composée, selon les indications du texte même, par l'illustre rabbin Mardochée Astruc de l'Isle-sur-la-Sorgue, perfectionnée et augmentée par le très digne rabbin Jacob de Lunel, de Carpentras, fut écrit pour les Juifs parqués dans les ghettos du Comtat Venaissin ; il peut de prime abord surprendre les lecteurs. Il semble nécessaire, avant de l'aborder, de fournir quelques explications à son sujet.

L'histoire d'Esther est bien connue. Racine y a trouvé un sujet émouvant, noble, édifiant, parfaitement adapté aux demoiselles de Saint-Cyr et au vœu de leur protectrice M^me de Maintenon. Mais pour les Juifs elle a une tout autre portée : Esther par son intervention courageuse a sauvé son peuple du massacre décidé par le terrible Haman. A la fin de la Méguilah d'Esther, il est dit que Mardochée, son oncle et père adoptif, ordonna à tous les Juifs de toutes les provinces soumises au roi Assuérus de célébrer chaque année les jours qui auraient dû être ceux de leur anéantissement et qui furent ceux de leur délivrance. Ce sont les 13^e et 14^e jours du mois d'Adar qui commence à la lune de Mars, choisis par Haman après tirage au sort ("Pour" en persan) ; c'est pourquoi ils sont appelés Pourim. Les Juifs se sont alors engagés à commémorer ces événe-

ments de génération en génération. La cérémonie comporte une partie religieuse : jeûne, prières et cantiques, lecture de l'histoire d'Esther pendant laquelle, chaque fois que le nom de l'odieux Haman est prononcé, les fidèles font du tapage, par exemple en frappant du talon comme pour huer le personnage, et une partie festive avec diverses réjouissances. Armand Lunel dans l'introduction de son *Esther de Carpentras,* 1926, livret de l'opéra-bouffe de Darius Milhaud du même nom, affirme : « De nos jours, les Juifs échangent encore pour célébrer l'heureux anniversaire, sur des assiettes garnies de faveurs, toutes sortes de friandises ; ce n'est qu'une légère survivance de liesses plus anciennes. Du temps des ghettos, Pourim était une véritable fête de rues avec baraques de foire, festins de plein air et toutes les folies de la Mascarade » (le sous-titre de l'œuvre en question est d'ailleurs « Le Carnaval hébraïque »). La pièce publiée en 1774 « afin que chacun, dit une note au lecteur, puisse l'avoir pour une petite somme et célébrer les œuvres du Seigneur » (c'est donc la préoccupation essentielle) a été jouée au cours du XVIII[e] siècle jusqu'à la Révolution qui amena plus ou moins rapidement l'émancipation des Juifs. La représentation avait lieu, sous la garde de sergents pontificaux, chaque année pour les Pourim sur la place de la Carrière (le Ghetto) à Carpentras. Les acteurs n'étaient pas des professionnels mais ils jouaient avec passion ; le rôle le plus considéré était celui d'Haman « un type énorme, précise A. Lunel, un Ubu-Roi avant la lettre, terrifiant et caricatural qui préfigurait à lui seul tous les ennemis, persécuteurs et bourreaux, présents, passés ou à venir d'Israël ».

On peut actuellement rester étonné devant la structure de la pièce divisée en actes (cinq dont chacun se termine par une chanson) mais non en scènes. Ainsi avec la juxtaposition, contre toute vraisemblance, de divers personnages sur le plateau, elle se rapproche bien plus des Mystères du Moyen Age et de leur décor multiple que du théâtre classique. D'ailleurs son premier titre était « Lou Jo d'Haman » et on pense spontanément, peut-être à tort, aux textes dramatiques des XII[e] ou XIII[e] siècles désignés par ce terme comme « Le Jeu d'Adam ». Par contre on n'est pas choqué, même pas surpris, quand on connaît

les circonstances qui l'ont fait naître, de voir des rabbins, désireux de répondre aux besoins et aux goûts de leurs coreligionnaires, écrire une œuvre aux aspects tellement contrastés : aspect religieux pour l'édification des fidèles, aspect populaire car il faut être compris de tous, aspect comique sinon bouffon pour satisfaire ceux qui viennent se divertir.

L'aspect religieux est naturellement concentré sur les héros juifs de la tragédie, attachés à la Loi de leurs pères : Mardochée, parce qu'il faut adorer Dieu seul, refuse de plier le genou devant le puissant Haman, ce qui déclenche chez celui-ci sa funeste décision, Esther demande pardon à Dieu car en se présentant devant le roi elle risque d'être choisie comme épouse et de transgresser la Loi qui interdisait le mariage avec un étranger (elle rappelle les prescriptions de Rebecca à son fils), à plus forte raison avec un hérétique. Sauf à la fin où ils expriment leur reconnaissance, tous les deux s'adressent à Dieu dans les moments difficiles : Mardochée quand l'ange vient lui annoncer le sinistre projet d'Haman, Esther lorsque son oncle lui demande d'intervenir au péril de sa vie auprès d'Assuérus. Ils sont l'un et l'autre soutenus dans leur angoisse par des personnages pieux et amicaux. Sept princesses, comme le chœur des jeunes Israélites chez Racine, joignent leurs supplications à celles d'Esther ; quant à Mardochée, en interrogeant des enfants sur leurs leçons de catéchisme, il entend de leur bouche (et les spectateurs avec lui) un message de totale confiance en Dieu, par exemple : « De Dieu nous sommes l'héritage. Il nous tirera de l'esclavage, Ne nous laissera pas anéantis ». Ces prières auxquelles il faut joindre la complainte de Mardochée, présentent à peu près les mêmes idées : dure situation des Juifs qui paient leurs fautes et celles de leurs pères, rappel des promesses de Dieu en faveur de son peuple : elles permettent d'implorer sa pitié et de lui demander la délivrance. Ces passages, attendus dans une pièce religieuse et comportant des formules généralement conventionnelles, ne retiennent guère notre attention excepté à deux moments pour des raisons différentes. D'une part, Mardochée semble faire une allusion très directe à la situation de ceux qui écoutent la pièce quand il dit : « Prenen din notre esclavitude La vexatioun

per un maou d'habitude ». En effet les Juifs du Comtat, s'ils ne connaissaient pas la persécution, subissaient continuellement d'innombrables brimades et vexations dans leur vie quotidienne. D'autre part, on rencontre à deux reprises d'une manière inattendue des vers de Racine simplement traduits en patois : Esther I, 4 « Même tu leur promis de ta bouche sacrée Une postérité d'éternelle durée ». « Nous as promis de ta bouquo sacrado Poustérita d'éternelle durade » ou Esther I, 5 « Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes, A nos sanglots donnons un libre cours, Levons les yeux vers les saintes montagnes d'où l'innocence attend tout son secours. » « Plouren et gémissen, meis fideles coumpagnes, A nosteis larmes dounen un libre cours, Leven les yeux ver leis santes mountagnes Vounte leis innoucens esperoun soun secours. »

Ce message religieux devait atteindre tous les spectateurs, même et peut-être surtout les moins instruits et être mis à leur portée. Déjà l'utilisation du théâtre rend l'histoire plus vivante et plus directement accessible à tous que ne le ferait un texte écrit. Par exemple l'excitation haineuse d'Haman quand le roi lui laisse pleine liberté pour traiter le peuple rebelle à sa guise est immédiatement perçue. Il mène rondement l'affaire et les faits se déroulent à un rythme incroyable (il est vrai qu'on n'a pas à introduire ou à aller chercher des personnages : ils sont sur la scène). Les pleins pouvoirs obtenus, Haman demande au secrétaire de rédiger l'ordre d'extermination. Ceci fait en un clin d'œil, il envoie le trompette l'annoncer à la ville entière et aussitôt les courriers du roi s'élancent à vive allure pour porter le message dans tout l'empire d'Assuérus. Ils s'annoncent en criant trois fois de suite certainement d'une voix tonitruante : « Courries daou Rey ». Le public croit sans doute voir les gens sur le parcours se garer devant cet ouragan qui passe.

Se vouloir populaire suppose qu'on emploie un langage courant ; à part deux passages dont nous parlerons bientôt, la pièce est écrite en patois comtadin où se glissent ici et là quelques expressions françaises. L'hébreu n'était pas, loin s'en faut, la langue usuelle des Juifs ; la plupart en savait à peine assez pour réciter les prières ; même, les chantres ou parladours étaient invités à « vulgariser », c'est-à-dire à traduire en

langage courant les versets bibliques. Les judéo-comtadins, comme le plus grand nombre de chrétiens car le français était réservé à une élite, employaient dans la vie quotidienne, un provençal qui n'avait rien de littéraire. Et les personnages, en harmonie avec ce patois, quelle que soit leur origine, semblent appartenir au peuple. Vasty, la reine qui précéda Esther, surprise par un grand tapage interroge : « Qu'es aco qu'entende tant de vacarme ? » « Comme une maîtresse de maison ordinaire, elle indique à ses invitées le menu qu'elle a prévu pour elles : bécasses, perdrix et autres gros oiseaux. Les manières distinguées ne sont pas en usage à la cour. Quand un prince vient chercher Esther pour l'amener au palais royal, il crie : « Hola ! Hola ! De la mesoun ! » comme dans le peuple on s'interpelle sans façons entre voisins. Les souverains se distinguent, bien sûr, par leurs titres et leurs richesses ; ils en sont fiers mais se comportent comme des parvenus dans une naïveté digne de celle de M. Jourdain. La reine se pavane devant ses princesses : « Yeou, Vasty reine san pareille » et le roi n'est pas en reste devant ses princes : « Yeou, Asvenos, Rey de Perse Qu'ai counquista per moun adresse Cent et vingt-sept counta, Ma grandour se paou pa counta ». Il leur montre ses beaux pavillons, ses trésors en or et en argent et sollicite des compliments : « Mey Prince, eisso esti pouli ? »

On peut rire de ces personnages mais les auteurs de la tragédie vont plus loin dans la recherche du comique. Tout en restant très fidèles à la Bible, ils savent modifier un détail, en ajouter un autre, développer tel ou tel passage et atteignent ainsi le but qu'ils poursuivaient. Nous examinerons dans cette perspective, c'est-à-dire en nous référant au texte d'origine, trois anecdotes : l'épisode de Vasty acte I, la conjuration, acte II, la déconfiture d'Haman acte IV.

Assuérus, rapporte la Bible, après un banquet bien arrosé, ordonne de faire venir Vasty avec sa couronne royale dans la salle du festin pour montrer à tous les princes sa beauté car « elle était belle de figure ». Dans notre tragédie, l'exigence du roi est bien plus audacieuse : que son épouse vienne sans vêtement pour que « chascun admire sa face, soun devant qu'a tant de grace ». Mission délicate pour le prince chargé de trans-

mettre le message : « Sabe pa que dire, beleou Nostre mestre lou vin lou gagne, De tems en tems ba la campagne » murmure-t-il pour lui-même. Devant la reine, il hésite : il s'excuse de la déranger, il ne sait si le roi a parlé sérieusement, il se dit chargé d'apporter une preuve d'amour et d'admiration de la part de son maître puis il se jette à l'eau et déclare brutalement : « Il vous faut venir avec moi promptement, nue, sans habillement ». Ce numéro de cabaret qui s'annonce, l'embarras du prince ne peuvent que prêter à rire. Presque tout l'acte I est consacré à ce que nous appellerions aujourd'hui « l'affaire Vasty » : elle a refusé d'obéir, son attitude est commentée (je ne donne que l'idée générale à l'aide d'un vers ou deux) par le roi (« Pour une femme elle est bien hardie »), par le prince (« Bien loin de nous porter respect les femmes nous tiendraient sous leurs pieds »), le juge qui prophétise : « Si le genre masculin laisse notre droit de nature, Elles nous mettront à plate couture » et qui condamne Vasty au nom des Saintes Écritures à être jetée dans un feu bien garni. Il ne reste plus au trompette qu'à aller proclamer l'ordre royal : que les hommes de toutes conditions gouvernent leur femme ; que les femmes se soumettent à leur mari, sinon on les fera périr comme Vasty la rebelle.

Il suffit dans le texte sacré de quelques lignes pour signaler la conspiration des deux valets et de ses conséquences. Nos rabbins auteurs en remplissent à peu près l'acte III en accordant une large part au comique du langage. Les conspirateurs, ici gardes de la vaisselle et non du seuil, pour éviter, pensent-ils, les indiscrétions, parlent de leur projet en un charabia vaguement analogue à celui de Molière dans ses turqueries. Pourtant quelques mots plus compréhensibles laissent deviner à Mardochée qui écoutait sans être vu de quoi il retourne. Le roi averti grâce à lui fait analyser le poison par un médecin. Cet homme de science s'exprime en une sorte d'italien souvent confus et toujours déformé : « Oh ! Servitoure traïtoure Voulié empouisounate soun Gouvernatoure ». Il décèle vite la nature du poison et rédige en prose un certificat dont voici un échantillon : « Mi trouvate et prouvate le bevare que dounare à sa Majestate fine arsenique de la plus ardente, verificate et vesitate et veritate et me soui signate ». Le juge parle comme tout le

monde en patois comtadin mais il fait un long discours pour démontrer ce qui était évident dès le départ la culpabilité des traîtres et la nécessité de les condamner à mort.

Haman ne fait son apparition qu'à l'acte IV. Nommé par le roi grand ministre d'État, il entre dans une colère sans limites contre Mardochée (il aimerait mieux, dit-il, manger ses enfants que de ne pas punir cet individu) car Mardochée refuse, nous l'avons dit, de s'agenouiller devant lui, même de lui donner une « capellade ». Il prépare la mort de son ennemi et de toute sa race. Or, un matin, le roi lui demande son avis sur les marques d'estime que l'on peut accorder à un homme de grand mérite. Haman ne doute pas que c'est de lui qu'il s'agit ; il propose des honneurs à peine imaginables : promenade triomphale dans la ville, en habit royal, sur le cheval du roi conduit par un grand de la cour. Reprenons le récit dans le *Livre d'Esther*, en rappelant d'abord qu'Assuérus vient de se rendre compte d'un oubli : il n'a pas encore récompensé Mardochée de l'avoir mis en garde lors de la conspiration « Le roi dit à Haman : Prends tout de suite le vêtement et le cheval et fais ainsi avec Mardochée ; ne néglige rien de ce que tu as mentionné ». Et Haman prit le vêtement et le cheval ; il revêtit Mardochée, il le promena à cheval à travers la place de la ville et cria devant lui : « C'est ainsi que l'on fait à l'homme que le roi veut honorer. » On imagine la rage et la douleur de ce ministre tout puissant et vaniteux qui se croyait l'égal du roi et qui doit jouer le rôle de laquais pour honorer son ennemi ! La situation en soi est incontestablement amusante. Mais les auteurs de *La Reine Esther* exploitent ce comique. Haman s'y acquitte poliment mais le plus vite possible de sa tâche ; alors Mardochée le retient et réclame des soins supplémentaires. Voici un court extrait de leur dialogue :

Mardochée : «Hola, moun ami, sia ben presse ! Leissa-me un paou quitta moun sac, Sieou plen de barbe aou visage, Aco n'es pas trop ben l'usage D'estre si maou equippa. »

Haman : « Leissa-me carga meis lunettes, Ai l'aigou et la sabounette. »

Mardochée : « Haman, courage . Lave-me lou visage, sieou plen de barbe aou mentoun ; Viro te de l'aoutre cantoun, Vaou leva moun cappeou, Me pignaras un paou moun peou. »

Un peu plus tard, à sa façon, Esther torturera aussi le pauvre Haman pendant le repas où elle l'avait convié. Elle comprend bien que la fureur lui serre la gorge et lui coupe l'appétit et tout aimable, elle insiste : « Haman, mangea et bevé sans faire façoun, Gousta un paou aqueou souseson » (saucisson). Il est facile de deviner quand ils voient traiter ainsi leur ennemi la joie des spectateurs et elle est sans doute à son comble lorsqu'ils apprennent qu'il va être pendu à la potence préparée par ses soins pour Mardochée. La chanson moqueuse qui termine l'acte IV témoigne d'une franche gaieté : « Qu'y arrivera ? Soun caou passara A la grand poutence Qu'avié prepara. Et lou veirè : deman Van pendoula Haman ».

Telle est la curieuse tragédie de la « Reine Esther ». Dans la *Revue des Langues romanes,* Camille Chabaneau écrit en 1887 un article sur cette pièce qui venait juste d'être rééditée à Nimes. Sa première phrase exprime un jugement sans équivoque : « L'œuvre, dénuée de tout mérite poétique est en elle-même digne de l'oubli dans lequel elle était tombée. » Certes elle n'a pas une grande valeur littéraire ni pour le style ni pour la versification. Pourtant il ne faudrait pas oublier son originalité, peut-être son unicité : les études sur les productions littéraires judéo-comtadines du XVIII[e] signalent des poèmes lyriques, des poésies (Pioutim) à vers alternés hébraïques et provençaux dont l'une en quinze couplets raconte l'histoire d'Esther mais, à ma connaissance, seule est mentionnée *La Reine Esther* comme tragédie d'envergure qui n'a rien à voir avec les saynètes jouées pour les Pourim par les enfants. De plus, reflet des mentalités et des mœurs de son temps, elle revêt une importance évidente « à cause des circonstances et du milieu qui l'ont vu naître ». Ne mérite-t-elle pas à ce titre d'être, à l'occasion, tirée de l'oubli ?

*
* *

LES JUIFS DU PAPE ET LA FOIRE DE BEAUCAIRE

par Maurice CONTESTIN
Membre non résidant

Interdits de séjour sur les terres du roi de France à la fin du XIV^e^ siècle, les juifs du Midi, pour éviter le grand exil, gagnèrent les états français du Saint-Siège, à la fois proches et accueillants. Unis dès lors à leurs coreligionnaires d'Avignon et du Comtat Venaissin, avec lesquels ils avaient tissé des liens étroits depuis longtemps, ils formèrent des communautés originales et actives. Toutefois, l'asile pontifical accordé aux fils d'Israël ne relevait pas d'uniques préoccupations spirituelles ou philanthropiques. La protection papale, en définitive, demeurait bien fragile comme le démontrent les nombreux édits restrictifs pesant sur la société israélite de l'époque. A partir de 1624 les judéo-comtadins furent astreints à résidence dans les quatre « carrières » d'Avignon, Carpentras, Cavaillon, l'Isle-sur-Sorgue décrites comme « quatre saintes communautés » organisées chacune autour d'une synagogue. Une écrasante fiscalité frappait alors les juiveries dont la sauvegarde reposait, en grande partie, sur une sévère organisation de la vie communautaire. Les juifs du pape, victimes de fréquentes brimades, assujettis à une stricte réglementation dans leur vie professionnelle – à cause de concurrents chrétiens jaloux – finirent par se retrouver cantonnés durablement dans les commerces de l'argent, de la friperie et de la brocante. En retour, on leur concéda, non sans peine, la dispense du port du chapeau jaune (lou capéou), vieux signe d'infamie, mais seulement à l'occasion d'un bref déplacement hors de l'enclave pontificale. En dépit des interdits, des multiples entraves à la liberté du négoce, des attaques en règle conduites contre leurs occupations traditionnelles pourtant tolérées, les israélites comtadins parvinrent, à force de patience et d'opiniâtreté, à

élargir de façon remarquable le champ de leurs activités et à sortir enfin de leurs quartiers-ghettos surpeuplés, allant jusqu'à se risquer à de longs séjours dans les provinces voisines, laissant ainsi conjecturer une prochaine installation définitive dans quelque ville ou village du sud de la France. Ce mouvement, amorcé dès la fin du XVII[e] siècle, allait trouver son aboutissement avec l'émancipation complète des communautés et la dissolution des carrières au lendemain de la Révolution. Des études récentes ont montré, avec pertinence, l'évolution des communautés israélites du Midi et, plus précisément, d'Avignon et du Comtat Venaissin au XVIII[e] siècle [(1)]. La liberté commerciale garantie alors par les grandes assemblées périodiques méridionales nous conduit à nous interroger sur les incidences de la célèbre foire de Beaucaire, la Madeleine – lieu de négoce exceptionnel, riche de rencontres et d'opportunités – sur l'ascension économique judéo-comtadine au siècle des Lumières. [(2)]

A la fin du XVII[e] siècle, la foire de Beaucaire comptait parmi les rendez-vous commerciaux saisonniers les plus importants. Ne la décrivait-on pas déjà comme « la plus grande, et la plus renommée du royaume... » ? [(3)] Juifs et chrétiens y commerçaient entre eux sans trop de problèmes. Les premiers, bien que parfois résidants de contrées éloignées, s'efforçaient de la fréquenter avec régularité. Il n'était pas rare, alors, d'y croiser des juifs de la « nation de Nice », comme ceux venus expressément en 1683 [(4)] acheter diverses « marchandises » à des négociants lyonnais ou leurs facteurs. Un contrat de vente nous apprend même qu'un israélite du Comtat aurait cédé une lettre de change d'un montant de 2.000 livres à un négociant lyonnais pour un achat de cordons de soie, pièces de toile satinée, toiles de Troyes et galons d'or et d'argent évalué à près de 4.000 livres. Et l'acte de préciser que le solde devrait être réglé quelques semaines plus tard, à peine, dans la ville d'Avignon, en « huile d'esprit de seconde sorte...dans des boîtes de fer blanc et des caisses en cordage... » [(5)] Bon nombre de juifs des états du pape rencontraient naturellement à Beaucaire bien des marchands chrétiens languedociens. [(6)] Mais le commerce judéo-comtadin ne se limitait plus alors aux seuls vêtements

usagés ou étoffes communes. Des sources avignonnaises contemporaines présentaient Hélie de Millau, dit Candillon, juif d'Avignon, non plus comme un simple négociant ambulant de toiles ordinaires de fabrication locale, mais comme un marchand d'étoffes de soie ou de toiles peintes, productions de plus grande valeur et de provenance plus lointaine, qu'il venait précisément acheter en foire de Beaucaire. (7) Pour sa part, A. Lunel ne décrivait-il pas la Madeleine comme un « caravansérail des échanges avec le Levant.. » où les judéo-comtadins « vendaient bon an mal an, pour cinquante mille écus de soieries. »? (8) Nous ne saurions toutefois évaluer, même de façon sommaire, l'importance de leurs achats en foire, réglés comptant. En revanche, nous savons qu'ils accordaient volontiers à leurs clients chrétiens des facilités de paiement dont on retrouve trace dans les actes notariés. Cependant les obligations enregistrées à cette occasion ne mentionnent jamais le moindre intérêt. Celui-ci devait, peut-être, courir seulement en cas de retard du règlement de la dette. Toutefois certains commerçants juifs ne sacrifiaient pas toujours volontiers à la coutume du crédit, préférant parfois renoncer à une vente avantageuse. Le cas d'Elie Manacès, marchand juif d'Avignon qui refusa de livrer, sans raison apparente, pour 1.400 livres d'étoffes de soie à un commerçant de Marseille, n'est pas unique. (9) Au moindre litige, les plaignants devaient recourir à l'arbitrage d'un tribunal prud'homal formé d'une douzaine de « juges conservateurs des franchises et privilèges de la foire » siégeant, du lever au coucher du soleil, dans l'une des grandes salles du rez-de-chaussée du superbe hôtel de ville construit à la fin du Grand Siècle par un architecte nimois, Jacques Cubizol. Les registres de cette juridiction temporaire contiennent de nombreuses dépositions, dont celle de Vidal Ravel, marchand juif d'Avignon, mécontent d'avoir reçu des « ratines ordinaires et très communes » à la place d'étoffes « façon de Hollande » vendues à la foire de 1768 par un commerçant de Toulouse. (10) Quelques années plus tard ce même Ravel aurait essayé de circonvenir un passementier de Lyon, lui laissant entendre que les diverses pièces de bijouterie qu'il se proposait de lui échanger contre des rubans précieux, ne valaient pas

moins de 4.500 livres. Sur le conseil d'un expert, le lyonnais suspicieux aurait porté l'affaire à la maison commune. (11) Tel était pris qui croyait prendre ! On pouvait revenir de la même façon sur des litiges anciens. A la foire de 1787 les juges conservateurs condamnèrent Elie Manacès, marchand d'Avignon dont nous parlions plus haut, à reverser à un négociant de Gênes, Bartolomeo Grosso, les 100 livres indûment perçues lors d'une vente de satin noir effectuée deux foires auparavant. (12)

Bien entendu, des situations inverses pouvaient se produire. Noël de Vallabrègues, marchand juif agissant pour le compte de Aaron fils et C^ie^ d'Avignon, n'hésitait pas à réclamer les sept aunes de draps qu'un marchand de Clermont-Lodève lui avait facturées à tort lors de l'achat de quarante et une pièces de tissus à la foire précédente. (13) Mais il était courant que l'on accusât les marchands juifs de rapacité, de tricherie ou de toutes sortes de turpitudes. A la fin du XVII^e^ siècle, une comédie intitulée *Les juifs dupés*, produite à Carpentras, ne se privait pas de brocarder deux commerçants israélites, dénués de tout scrupule et passés maîtres dans la pratique du recel d'articles divers volés en foire de Beaucaire. (14) D'autre part, les ordonnances promulguées à l'occasion de la célèbre peste de Marseille rappelaient l'impérieuse nécessité d'empêcher, par la mise en place d'un cordon sanitaire, la circulation de marchandises contaminées, de crainte que « l'avidité et l'avarice surtout des juifs n'en fasse passer de Provence, même de Marseille. » (15) Ainsi, à mesure que s'affirmait la prospérité des marchands israélites d'Avignon et du Comtat, se développait un antijudaïsme primaire, non plus fondé seulement sur des motivations religieuses mais sur des rancœurs puisant leur fiel dans des griefs d'ordre économique. Prémices d'un antisémitisme commercial ! La réussite des juifs contrariait, à l'évidence, jusqu'aux fabricants de couvertures de Montpellier. Ces derniers les accusaient de vouloir ruiner leurs fabriques en recourant à une main-d'œuvre presque deux fois moins chère qu'en Languedoc. Et d'ajouter que l'écoulement de leurs propres couvertures, en foire de Beaucaire, aurait été bien plus aisé « sans la concurrence de celles que les juifs (fabriquaient)

dans le Comtat. » Les choses n'en restèrent point là. On adressa même une requête au Garde des sceaux pour qu'il acceptât d'interdire, ou à tout le moins de taxer fortement, ces sortes de productions y compris les laines pelades – matières premières nécessaires à leur fabrication – que les israélites se procuraient directement à Marseille. (16) Aussi les juifs étaient-ils fréquemment victimes de procès d'intention ou de propos diffamatoires auxquels ils devaient répondre avec circonspection. Au cours de la foire de 1753, Jassuda de Carcassonne, Samuel de Lattes, Benjamin de Millau et Somié Naquet de Carpentras vinrent protester vivement auprès des juges conservateurs pour les accusations de vol portées contre eux, sans le moindre fondement, par un marchand chrétien de Saint-Affrique. Confondu, le calomniateur aurait été condamné à payer une amende aux hôpitaux de la ville et même à rester quelques temps aux arrêts dans la maison commune. (17) De surcroît les relations entre marchands juifs eux-mêmes n'étaient pas toujours au beau fixe comme le prouve la mésaventure survenue à Isaac Marco Praga – originaire de Bohême – au cours d'un repas à l'auberge des juifs, un soir de foire. Suspecté par ses frères comtadins d'avoir volé « quelque effet à la juiverie de Cavaillon » il aurait été molesté avec une telle vigueur qu'il n'aurait pas retrouvé, par la suite, les 52 louis d'or contenus dans son gousset. Arrivé sur les lieux, le représentant du prévôt, fin diplomate, eut tôt fait de renvoyer tout ce beau monde devant le tribunal de la foire. (18) Nous ignorons toutefois où pouvait bien se tenir l'auberge réservée aux seuls israélites. En revanche, les magasins ou boutiques loués par les juifs auraient été regroupés dans la rue de la Curaterie (actuelle rue E.Vigne) ou des Cordeliers – car riveraine de l'église des Frères mineurs – devenue pour quelques jours seulement la « rue de la juiverie ». C'est du moins ce que nous laisse entendre l'auteur anonyme de la « Lettre d'un particulier de Beaucaire à un toulousain de ses amis » (19) en des termes ironiques tout à fait révélateurs des mentalités de l'époque. Mais le rassemblement des marchands juifs sur les rives de cette unique rue, réservée principalement au commerce des peaux et des cuirs, nous paraît peu vraisemblable alors que le négoce des soieries

auquel s'attachaient les commerçants juifs avignonnais en particulier se cantonnait plutôt à proximité de l'église paroissiale Notre-Dame-des-Pommiers. N'oublions pas que la distribution des grandes branches du commerce forain en ville était strictement réglementée. Seuls les quartiers orientaux de l'agglomération – le plan du Saule – proches du champ de foire et du port pouvaient espérer accueillir les commerçants « étrangers ». Par ailleurs, les rues principales de la ville et quelques quartiers bien délimités se disputaient la réception des matières premières et des produits finis de qualité comme les draperies, les toileries, la lingerie, la bonneterie... ainsi de suite. Il va sans dire que les loyers, dans ces secteurs particulièrement prisés, se trouvaient à la hauteur de l'emplacement, et aussi du confort, qu'ils offraient. Les bailleurs se plaignaient parfois de locataires indélicats. Tel marchand juif de Carpentras se faisait tirer l'oreille pour honorer ses engagements et payer l'huile et le vin pris dans la cave de son hôte pendant la foire. Tel autre, d'Avignon, mettait un terme à son contrat de location sans même daigner en avertir son propriétaire; tel autre enfin disparaissait avant la fin du grand marché sans avoir réglé le loyer ni rendu la clé de son appartement. [20] La plupart des marchands judéo-comtadins profitaient de la Madeleine pour faire prospérer leurs affaires. En 1752, David de Millau, dit le jeune, écrivait à un marchand coreligionnaire fixé à Turin, Asher de Prague, pour s'informer de la venue de ses compatriotes à la prochaine foire de Beaucaire. Au reste, il profitait de ce même courrier pour lui proposer une association dans le but de vendre des produits lainiers constitués notamment de grosses couvertures « à mettre sur les lits en hiver » ainsi que des « décorations de laine (à pendre) au cou des bêtes de somme. » [21] C'est au rendez-vous de Beaucaire que Mardochée de la Roque, de Carpentras, et Moïse Melendes, marchand portugais résidant à Bordeaux, étaient tombés d'accord pour fonder une société afin de « faire le commerce d'étoffe de soie et autres marchandises ...à moitié perte et moitié profit. » Le contrat passé devant notaire stipulait que les partis devraient s'abstenir de tout autre commerce avec des tiers durant deux années auxquelles on pourrait éventuellement ajouter six mois pour permettre l'écoulement

complet des marchandises. [22] A l'inverse, plus d'un projet d'union faisait long feu. Par exemple, Salon et Mardochée Vidal frères avaient préféré renoncer à leur association avec Benestruc de Bédarrides fils pour incompatibilité d'humeur bien qu'ils eussent au préalable dépensé pour cette société commerciale quelque 10.000 livres en achat de marchandises auprès de commerçants lyonnais, montpelliérains et genevois. [23]

Toutefois les israélites n'étaient pas connus et appréciés seulement pour leurs qualités de vendeurs ou d'acheteurs. Leur réputation tenait en grande partie à leur pratique du prêt d'argent à intérêt. Mais, nous l'avons déjà dit, les officiers publics beaucairois ne mentionnaient jamais dans leurs actes l'intérêt de l'emprunt, limité généralement à 9 % depuis 1630. L'escompte aurait-il été, dès lors, directement inclus dans la somme à rembourser ? Les marchands chrétiens, en connaissance de cause ou bien par pure médisance, ne se gênaient pas pour affirmer qu'il s'agissait là d'une manœuvre courante permettant au prêteur de recourir, discrètement, à des taux d'usure bien supérieurs à ceux autorisés. Ce qui n'empêchait pas le moins du monde les ménagers, travailleurs de la terre (30 % des obligations) ou même les artisans, de recourir fréquemment aux bons offices des prêteurs juifs. Aristocrates ou bourgeois, pressés d'obtenir en sous-main des liquidités, en faisaient de même. En juillet 1738, un noble beaucairois, Laurent de Moreton, s'adressait à un juif de Carpentras, Samuel de Roquemartine, pour obtenir un « amiable prêt » de plusieurs centaines de livres. Démarche réitérée à la foire de 1741. [24] Pour son compte, Joseph Victor de Rois de Lédignan, autre beaucairois, reconnaissait, devant notaire, devoir à Moïse de Beaucaire, juif de l'Isle, la somme de 4.800 livres prêtée notamment pour l'achat de deux chevaux de carrosse lors de la Madeleine. [25] Généralement le règlement d'un emprunt s'échelonnait sur des périodes assez courtes allant de quelques mois à un an. Dans le cas d'une forte dette, les délais de remboursement couraient sur 4, 5 ou 6 ans, mais jamais plus longtemps à cause de la prescription décennale. Les juifs présents en foire ne devaient qu'exceptionnellement exercer la fonction de banquier auprès des gros marchands ou des négociants dont

les avoirs circulaient sous forme de lettres de change ou de billets à ordre négociables sur la place ou en d'autres lieux. Sous l'Ancien Régime, les grandes assemblées jouaient, à des degrés divers, le rôle de centres bancaires où les paiements se modelaient sur les affaires. La Madeleine n'échappait certes pas à la règle. Foire générale ou universelle, on y apportait évidemment toutes sortes de produits, bruts ou manufacturés, courants ou rares, en provenance des provinces voisines comme des contrées les plus éloignées. En retour, elle orientait une grande partie de ses trafics vers les pays de la Méditerranée et de l'Europe continentale. Elle s'ouvrait aussi sur un espace proche, plus étroit, voué, lui, aux échanges locaux ou régionaux, mettant ainsi en relation les mondes de la plaine et de la montagne grâce aux produits de la terre ou bien de l'élevage. A l'époque où les bovins fournissaient l'essentiel de la force animale dans les travaux agricoles et les chevaux et les mulets occupaient une place prépondérante dans les transports collectif et individuel des hommes et des produits, les foires passaient pour une réelle aubaine aux yeux de ceux qui ne pouvaient acheter à l'étable. Au Moyen Age déjà, Beaucaire, à l'instar de nombreuses localités languedociennes, tenait un marché annuel au bétail « tant gros que menu » sur lequel on est fort peu renseigné. Nous savons seulement que cette foire aux bestiaux – dont la tradition n'a pas complètement disparu de nos jours – se tenait au mois de mai, trois jours avant et trois jours après la fête de l'Ascension. De portée limitée, elle ne bénéficiait d'aucune exonération de taxes ni d'aucun privilège, contrairement à la foire du mois de juillet, la Madeleine, fondée en 1464 et gratifiée dès l'origine d'une précieuse franchise. Thomas Platter, le célèbre étudiant bâlois résidant à Montpellier serait venu à Beaucaire en juillet 1597 pour y découvrir « beaucoup de chevaux... surtout de ces beaux chevaux de Barbarie qui viennent de Marseille... » [26] A la fin du XVII[e] siècle, la vente des animaux de trait en foire n'intéressait que des marchands chrétiens originaires du Languedoc, de la Provence ou bien du Dauphiné. Les rares comtadins dont les noms figurent alors dans les actes de vente notariés étaient aussi chrétiens. Mais les judéo-comtadins n'allaient pas tarder à se tourner

vers des activités nouvelles, jusqu'alors interdites, comme le commerce des étoffes neuves, des cocons et des soies et surtout des bestiaux. R. Moulinas a parfaitement étudié cette évolution.[27] Le trafic des bêtes de somme, presque inexistant vers 1675, se serait sérieusement développé une vingtaine d'années plus tard au point d'être devenu, pour certains juifs de l'Isle ou Carpentras, une activité unique. Mais la montée en puissance du maquignonnage judéo-comtadin avait fini par inquiéter les marchands chrétiens, vivement concurrencés. Aussi leurs revendications jointes à celles de commerçants qui avaient à se plaindre du négoce des cocons et des soies pratiqué par les juifs, donnèrent corps à d'impressionnantes pétitions auxquelles le pape Innocent XIII répondit, le 18 janvier 1724, par une bulle rappelant les anciennes interdictions, excepté pour le commerce du bétail. Mais le peu d'empressement du vice-légat à faire appliquer le texte pontifical relança peu après la polémique, alimentée, on peut s'en douter, par les mémoires éloquents des partis intéressés. Les diverses admonestations, comme cela avait eu lieu maintes fois par le passé, ne changèrent rien à la situation. Une dernière tentative d'étendre les prohibitions ordinaires au commerce des animaux tourna pareillement court en 1725. Et Monseigneur d'Inguimbert, le fougueux évêque de Carpentras, de s'en plaindre amèrement quelque dix ans plus tard. Une fois encore les juifs du Comtat avaient bénéficié de puissants appuis, tant du côté d'Avignon que du côté de Rome. Munis de sauf-conduits ou de permis de séjour temporaires plus ou moins longs – allant jusqu'à un mois – ils pouvaient désormais commercer plus aisément hors de l'enclave pontificale, de l'autre côté du Rhône en particulier, à condition toutefois de signaler leur passage auprès des autorités municipales des localités traversées. Mais en Languedoc, les résidants chrétiens, soucieux de préserver leur monopole corporatif compromis par l'installation définitive de judéo-comtadins, se livrèrent à leur tour à de violentes protestations. Les injonctions à déguerpir n'eurent que rarement une suite fâcheuse, grâce à l'indifférence ou à la bienveillance de certaines municipalités, contrairement à ce qui s'était passé en terre provençale !

Le rendez-vous beaucairois de juillet apparaissait bel et bien comme un espace de paix et de liberté offert au commerce et aux personnes depuis que le vidimus fondateur avait interdit toute saisie de marchandise ou détention d'homme, même pour dette ou délit mineur, pendant la durée des échanges (22-27 juillet); c'était la franchise d'arrêt. Les juifs du pape pouvaient donc venir y commercer en toute quiétude. Leurs prix, calculés au plus bas, la vente à tempérament dont ils étaient en quelque sorte les promoteurs, ne manquaient pas d'attirer et de séduire une clientèle à l'affût de bonnes affaires. D'après R. Moulinas, le négoce du bétail aurait représenté, en 1750, plus du quart des activités commerciales des judéo-comtadins avec des différences notables selon les carrières. (28) L'âge d'or du maquignonnage israélite se situerait ainsi entre les années 1725 et 1750, période au cours de laquelle la foire de Beaucaire a connu un essor vigoureux, son chiffre d'affaires ayant même augmenté de 81%. (29) Au XVIII[e] siècle, la hausse générale des prix a certes dû conduire à une certaine augmentation des liquidités et, de ce fait, soutenir la consommation. Mais en matière économique les discordances sont nombreuses ; le profit agricole se manifeste lentement. La montée des prix du bétail, en particulier, induite par les mutations du monde rural, a pu contraindre les gens de la terre les moins fortunés à réclamer, comme par le passé, des facilités de paiement aux maquignons juifs du Comtat. Les obligations conservées dans le fonds des notaires nous livrent d'utiles renseignements à la fois sur les emprunteurs chrétiens (fonction, lieu de résidence...), leurs bailleurs juifs (patronyme, carrière d'origine..) et les animaux achetés ou échangés en foire (espèce, âge, prix). Nous avons été amenés, de la sorte, à classer quelque 1.250 actes se rapportant à ce type de commerce pour la période allant de 1700 à la Révolution. Il est à noter que 75 % des obligations concernaient des marchands juifs comtadins, 8 % des marchands juifs non comtadins, et enfin 17 % des marchands chrétiens. Jusqu'en 1730, le commerce des animaux de trait relevait des seuls commerçants chrétiens originaires du Languedoc ou de provinces limitrophes. Avant les années 1730-1735, la venue de maquignons du Comtat sur le pré de la

Madeleine – ou champ de foire – était exceptionnelle, du moins d'après nos sources. Ce qui reste conforme à l'image présentée par le notariat comtadin. En février 1737, l'intendant du Languedoc décida de prolonger de six mois l'autorisation accordée traditionnellement aux marchands juifs de vendre dans sa province les chevaux et mulets qu'ils ramenaient du Poitou, du Limousin et du Rouergue, car ils les cédaient à des prix « convenables et proportionnés aux facultés des gens de la campagne. » (30) Mais qui étaient ces juifs du pape rencontrés fréquemment en foire de Beaucaire ? A quelles carrières du Comtat étaient-ils généralement rattachés ? Leur nom de famille, faut-il le rappeler, était souvent emprunté aux localités – surtout celles de la France méridionale – dont ils étaient originaires (ce qui explique la présence de la particule). Par ailleurs, un patronyme d'origine hébraïque était couramment francisé. D'après nos documents, les maquignons israélites des carrières de l'Isle ou Carpentras venaient plus nombreux à la foire de la Madeleine que leurs frères de Cavaillon ou d'Avignon et n'y réalisaient pas moins de 83 % des ventes, à crédit, des bêtes de somme. L'homonymie des patronymes ne nous permet pas d'affirmer que la plupart d'entre eux fréquentaient le grand marché avec régularité. Toutefois certains noms apparaissent souvent sous la plume des officiers publics beaucairois : les Astruc (Benjamin), Beaucaire (Benjamin, David, Jacob...), Cavaillon (Jonas, Menahen...), Cohen (Aaron), Levi (Moïse), Millau (Isaac, Salomon...), Roquemartine (Abraham) tous de la carrière de l'Isle ; puis les Carcassonne (Jassé, Mardochée...), Crémieux (Jasquet, Joseph...), Digne (Isaac), La Roque (Moïse), Lion (Elie, Jacob...), Lisbonne (Jassé, Jonas), Meyrargues (Aïn, Daniel...), Monteux (Jacob, Abraham), Mossé (Abraham, David...), Naquet (Jonathan), Vidal (Jonas, Josias...) de la carrière de Carpentras et enfin les Bédarrides (Isaac, Mordacay) et les Crémy (Haïn, Isaac) de Cavaillon. A Beaucaire, leur fidèle clientèle se composait principalement de languedociens (60 %), de provençaux (31 %) et aussi de gens du Comtat (6 %). Leurs acheteurs les plus éloignés venaient de Villefranche de Rouergue, Toulouse et Marseille ; presque tous appartenaient d'ailleurs au monde rural (60 % étaient ména-

gers, 10 % travailleurs de la terre, 3 % jardiniers) ou des transports (14 % voituriers, charretiers). Dans 16 % des cas, l'acte était précédé par un versement d'arrhes suggéré par la mention « pour reste de vente de... ». Les délais de remboursement allaient de quelques mois à un an (quatre actes sur dix) et selon les sommes dues, pouvaient s'étaler sur plusieurs années (cinq actes sur dix). Le terme échéait souvent un jour de fête religieuse (Toussaint, Noël, Pâques..) ou bien pouvait s'inscrire dans le cycle agricole (mi-août, fin septembre...). Cependant, dans sept cas sur dix, on choisissait le jour d'ouverture de la Madeleine (22 juillet). S'il s'agissait d'un simple échange ou troc d'animaux de somme (22 % des cas), on précisait le montant de la soulte. On changeait généralement de vieilles bêtes qualifiées « hors d'âge » avec des sujets plus jeunes, âgés seulement de trois à six ans ; opération permettant d'acquérir à moindre frais un animal plus alerte. On échangeait plus rarement, semble-t-il, un cheval ou un mulet contre une vache ou un bœuf. Les ventes concernaient exclusivement, ou presque, mules et mulets (71 % des actes), chevaux (24 %) et ânes (4 %). La dissimulation d'une quelconque maladie de l'animal conduisait à la restitution des sommes versées.

Par ailleurs, des observations complémentaires sur le commerce du bétail figurent dans les états de la foire, cahiers infolio, tenus par les inspecteurs des manufactures. Cependant, les données officielles paraissent plus générales que celles indiquées par le notariat. Ainsi, à la foire de 1740, si l'on en croit les inspecteurs, les mulets se seraient vendus sur le pied de 140 livres et les chevaux sur celui de 85 livres [31] alors que les notaires précisaient, à la même date, qu'un mulet de trois ans ne coûtait pas moins de 246 livres et une mule de 6 ans, 340 livres. Et les prix de grimper, au point qu'en 1755 une mule de premier choix, âgée de quatre ans, valait la coquette somme de 528 livres. [32] Mais depuis quinze ans déjà les inspecteurs des manufactures n'indiquaient plus, sur leurs états, la cotation du bétail en foire, car à leurs yeux, cette branche du commerce était devenue « de trop peu de conséquence pour mériter attention. » [33] Grâce aux séries statistiques continues portant sur les principales marchandises – regroupées en douze

catégories ou « articles » – les registres de la foire donnent, entre 1727 et 1789, une image du commerce des animaux de trait bien différente de celle qui se dessine à l'examen des obligations notariées. Pour la période 1727-1740, seule couverte par un inventaire relativement détaillé, le commerce du bétail n'aurait pas représenté, en valeur, plus de 1 % de la totalité des affaires traitées à la foire ! De quel poids pouvait donc peser cette branche du commerce estimée à quelques dizaines de milliers de livres alors que les articles les plus recherchés comme la draperie, les toileries ou encore les étoffes de soie montaient à plusieurs centaines de milliers de livres ? Le nombre d'animaux parqués dans la prairie de la ville a pu faire illusion. Les inspecteurs ont recensé dans leurs états, pour la période précitée, une moyenne annuelle de 5.400 pièces, toutes espèces confondues (ânes, bœufs, moutons, brebis..) dont quelque 330 chevaux et 210 mulets. On saisit mieux ainsi l'expression de « caravansérail » souvent utilisée pour qualifier le champ de foire. Dans la réalité les troupeaux ne devaient pas séjourner uniquement au pied de la colline, au nord-ouest du pré de la ville, mais également le long du « chemin de la redoute » aboutissant à la porte de la Croix, l'une des entrées principales de la ville, où, d'après un document du milieu du XVIII[e] siècle, se serait tenue la foire aux bestiaux les trois premiers jours de la Madeleine.[34] Les observations générales ou particulières qui émaillent les états de la foire nous apprennent d'autre part qu'il arrivait que le bétail se fît rare sur la place à cause de la forte demande des bêtes de somme par la troupe. Ce qui occasionnait des hausses de prix substantielles comme en 1744, 1745 ou 1757.[35] Néanmoins, la baisse des tarifs ne s'accompagnait pas toujours d'une montée des ventes, notamment en raison de la cherté des fourrages ou de la « disette des pâturages » comme en 1750[36], 1753 ou 1775, année mémorable entre toutes car plus de 200 personnes seraient venues à la foire dans l'espoir de s'y défaire de leur monture. Et un observateur d'ajouter « qu'il n'y en a peut être pas deux qui y aient réussi. »[37] C'est un fait avéré, à partir de 1750 la vente des bêtes de somme entre dans une phase de ralentissement : la part des invendus ne représente alors pas moins du tiers des

bêtes conduites à Beaucaire. Les marchands israélites qui avaient la réputation « d'en faire le plus gros commerce » [38] se plaignaient même de l'augmentation des prix sur les premières qualités. On expliquait alors le marasme par les achats réguliers qui se faisaient désormais dans le courant de l'année aux diverses foires, quand on ne l'imputait pas directement aux judéo-comtadins eux-mêmes « qui (avaient) des correspondants partout chez qui l'on (trouvait) à se pourvoir. » [39]

Les juifs du pape n'allaient pas tarder à s'effacer devant leurs frères installés depuis peu dans les localités languedociennes proches du Comtat. Des maquignons israélites résidant à Roquemaure (Jassuda de Cavaillon), Uzès (Jassé Vidal) ou Aramon (Salon Vidal) avaient fait une timide apparition sur le mail de la foire dès la décennie 1740-1750. D'après les travaux de L. Simon [40], l'implantation des juifs à Nîmes remonterait à 1736. Le premier véritable résidant aurait été, en 1747, le carpentrassien Jassé de Cavaillon, fidèle, lui aussi, du rendez-vous beaucairois de juillet. [41] D'autres marchands juifs s'engagèrent enfin dans le sillage des maquignons pour se fixer définitivement en terre française.

A partir des années 1777-1780, un groupe de marchands de mules et mulets domiciliés à Nimes s'affirma sur le marché. Il s'agissait principalement des Vidal, Crémieux, Meyrargues, Carcassonne, Spir, Millau, la Roque, tous issus des communautés de Carpentras et de l'Isle. Dès lors, leurs noms figurèrent fréquemment dans les obligations; une fois sur deux. D'autres enfin s'installèrent, peu après, à Beaucaire (Moïse de Cavaillon), Remoulins (Cadet Carcassonne) ou Alès (David de Millau) écrivant ainsi une nouvelle page de la diaspora comtadine.

L'édit de tolérance de novembre 1789 autorisant les non-catholiques à exercer la profession de leur choix, notamment, souleva un temps les plus vifs espoirs dans les communautés du Comtat Venaissin. Toutefois l'interprétation stricto sensu d'une législation destinée avant tout aux protestants, les conduisit bientôt au désappointement. Mais nombre d'entre eux, n'écoutant que leur courage, ne tardèrent pas à quitter définitivement leur carrière-ghetto. Ce fut le début d'un exode

qui allait s'amplifier avec la tourmente révolutionnaire. Les juifs du Midi résidant en France reçurent les premiers la citoyenneté française en janvier 1790. Leurs coreligionnaires d'Avignon et du Comtat en bénéficièrent à leur tour en septembre 1791, lors du rattachement des possessions pontificales à la France. La dissolution des carrières suivit de peu l'émancipation. Les anciens juifs du pape s'intégrèrent rapidement dans la société française, renouant avec le dynamisme et l'ingéniosité dont ils avaient maintes fois fait preuve dans le passé.

Solidement implantés dans les villes d'accueil du Languedoc, ils surent se tourner avec bonheur, vers des activités inaccoutumées, préparant ainsi les nouvelles générations à d'éclatantes réussites dans les professions libérales ou les affaires publiques, comme eux-mêmes avaient pu s'accomplir avec audace dans l'univers incertain du négoce.

La foire de Beaucaire, bien que profondément enracinée dans le terreau du grand commerce, leur avait toutefois accordé une place de choix dans son espace unique de liberté, ouvert sur le royaume et sur l'Europe des affaires, les invitant ainsi, année après année, à rompre le mur de l'isolement et gagner enfin une autre terre promise, la France des droits de l'homme.

NOTES

(1) R. MOULINAS, *Les juifs du pape en France, les communautés d'Avignon et du Comtat Venaissin aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Privat, 1981.
D. et C. IANCU, *Les juifs du Midi, Avignon*, Barthélemy, 1995.

(2) Cette étude s'appuie en grande partie sur le fonds des notaires beaucairois mentionnés ci-après. Archives départementales du Gard : Fabre II E 17 267 à 273 ; Pascalis II E 17 274 à 278 ; Brunel II E 17 279 à 285 ; Fayn II E 17 286 à 299 ; Chamboredon II E 17 354 à 370 ; Gas II E 17 371 à 386 ; Lautard II E 18 435 à 443 ; Pagès II E 18 444 à 453 ; Avon II E 18 454 à 469 ; Guérin II E 17 558 à 588 ; Vianès II E 17 589 à 599 ; Guinchet

II E 17 600 à 614 ; Barnavon II E 17 631 à 634 ; indéterminés II E 17 648-649.

(3) BASVILLE, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Languedoc*, 1698, Amsterdam, 1734, p. 287.
(4) A.D.G. II E 18 431.
(5) A.D.G. II E 17 463, 1679.
(6) A.D.G. II E 17 464, 1684.
(7) R. MOULINAS, *op. cit.*, p. 298-299.
(8) A. LUNEL, *Juifs du Languedoc, de la Provence et des Etats français du pape*, Paris, Albin Michel, 1975, p. 102.
(9) Archives communales de Beaucaire, FF 111, 26 juillet 1774.
(10) A.C.B. Série FF 108 à 116, Bureau de conservation des privilèges et franchises de la foire de Beaucaire: registres des audiences et jugements (1730-1807). FF 110, 25 juillet 1768.
(11) A.C.B. FF 111, 25 juillet 1771.
(12) A.C.B. FF 112, 13 juillet 1787.
(13) A.C.B. FF 112, 26 juillet 1786.
(14) R. MOULINAS, *op. cit.*, p. 218.
(15) Archives départementales de l'Hérault. C 2301, pièce 15, 1721 (?)
(16) A.D.H. C 2318, pièce 5.
(17) A.C.B. FF 110, 26 juillet 1753.
(18) A.C.B. FF 108, 21 juillet 1779.
(19) Lettre d'un particulier de Beaucaire à un Toulousain de ses amis..., Avignon, 1771, p. 53-55.
(20) A.C.B. FF 109, 1736; FF 111, 1770, 1773.
(21) D. et C. IANCU, *op.cit.*, p. 162.
(22) A.D.G. II E 17 598, 22 juillet 1761.
(23) A.D.G. II E 18 466, 27 juillet 1783.
(24) A.D.G. II E 17 276, 28 juillet 1738; II E 17 277, 26 juillet 1741.
(25) A.D.G. II E 17 370, 29 juillet 1754.
(26) Félix et Thomas PLATTER à Montpellier, 1552-1559, 1595-1599, *Notes de voyage de deux étudiants bâlois*, Montpellier, 1892, p. 343.
(27) R. MOULINAS, *op. cit.*, p. 252.
(28) *Ibid*, p. 302.
(29) P. LÉON, « Vie et mort d'un grand marché international, la foire de Beaucaire, XVIII^e-XIX^e siècles », *Revue de Géographie de Lyon*, 1953, p. 321.
(30) A.D.H. C. 2744.
(31) A.D.H. C. 2309, pièce 50.
(32) A.D.G. II E 17 586 25 juillet 1755.
(33) A.D.H. C. 2309, pièce 57
(34) A.C.B. FF 109, 23 juillet 1746.
(35) A.D.H. C 2312, 2313, 2320.

(36) A.D.H. C 2316, pièce 5.
(37) A.D.H. C 2327, pièce 4.
(38) A.D.H. C 2320, pièce 74, 1756.
(39) A.D.H. C 2326,. pièce 7, 1770.
(40) L. SIMON et A.M. DUPORT, *Les juifs du pape à Nimes et la Révolution*, Aix, Edisud, 1988, p. 24.
(41) A.D.G. II E 17 280, 28 juillet 1751 (« Jassé de Cavaillon marchand juif de Carpentras, demeurant à Nismes... ») ; II E 17 586, 23 juillet 1756 ; II E 17 283, 24 juillet 1757.

MEMBRES HONORAIRES

1964 Hans Guenther WEBER (Dr), Margarethenhöhe, D-3300 Brauschweig (Allemagne).

1970 M. De MORI, professeur au Lycée Scipion Maffei de Vérone, adjoint au Maire de Vérone, via Arsenale, Vérone (Italie).

1981 M. le Maire de Nimes, membre d'honneur ès-qualités, Hôtel de Ville, 30000 Nimes.

1982 Frédérique HEBRARD (M^me^ Louis VELLE, née CHAMSON), Chev. de la L.H., Coin Perdu, Hameau des Bures, 78630 Orgeval (Seine-et-Oise)

1984 Jacques de BOURBON-BUSSET, de l'Académie française, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

1987 M. le Président du Conseil général du Gard, membre d'honneur ès-qualités, Hôtel du Département, rue Guillemette, 30000 Nimes.

1987 Jean d'ORMESSON, de l'Académie française, 10, avenue du Parc Saint-James, 92200 Neuilly.

1988 Odyle RIO, majoral du Félibrige, Cité Blanc Clair, Trinquetaille, 13200 Arles.

1990 André VERNET, membre de l'Institut, « Les Hespérides », 16, rue des Bénédictins, 30000 Nimes.

1991 Jean-Charles LHEUREUX, Chev. de la L.H., médaille de la Déportation et de l'Internement, Off. Palmes Acad., 461, avenue Canale, 30230 Rodilhan.

1991 Jean-Marie GRANIER, membre de l'Institut, Château de Caveirac, 30820 Caveirac.

1992 Whitney S. STODDARD, professeur émérite au Williams college de Williamstown (Mass.), 43, Gale Road, Williamstown (Mass. 01267) U.S.A.

1993 André BONNET, 201, impasse du Pissadou, route de Sauve, 30900 Nimes.

1994 Claude ESCHOLIER, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts de Nimes, Croix de Guerre 39-45, 731, chemin Mas de Roulan, 30000 Nimes.

1996 Victor LASSALLE, conservateur (honoraire) des Musées d'Art et d'Histoire de Nimes, Off. Palmes Acad., Chev. des Arts et Lettres, Chev. Off. Ordre national du Mérite, 66, impasse de la Vaunage, 30900 Nimes.

1997 Jacques LARMAT, professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), Off. Palmes Acad., 33, rue Rouget de L'Isle, 30000 Nimes.

CLASSE DES MEMBRES RESIDANTS

Comprenant 36 académiciens résidant à Nimes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseurs
1	12-03-1965	Lucien FRAINAUD, Chev. des Palmes Acad., Chev. Ordre National du Mérite, Off. Mérite agricole, directeur honoraire de la Mutualité agricole du Gard, 1, avenue du Cadereau, 30900 Nimes.	André Modeste
2	23-03-1973	Aimé VIELZEUF, Croix de Guerre 39-45, médaille du Combattant, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, Off. des Palmes Acad., professeur de collège (honoraire), 80, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nimes.	Professeur André Dupont
3	8-06-1978	Jean LAURET, docteur en médecine, 4, rue Montjardin, 30000 Nimes.	Pasteur Paul Brunel
4	30-01-1981	Robert DEBANT, Chev. Ordre national du Mérite, Off. des Arts et Lettres, Chev. des Palmes Acad., archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives du Gard, Espeyran, 30800 Saint-Gilles.	Jules Davé
5	8-10-1981	Aimé BONIFAS, Off. de la L.H., Comm. Ordre Nat. du Mérite, Médaille militaire, Croix de guerre 39-45, Croix du combattant volontaire de la Résistance,	Henri Chabrol

		Médaille de la Déportation, Médaille des Evadés, Médaille de la France libérée, pasteur, 36bis, rue Florian, 30900 Nimes.	
6	7-01-1983	Charles FAYOLLE (chanoine), 14, rue Pierre Sémard, 30000 Nimes.	Chanoine R. Marchand
7	7-01-1983	René CHATEAU, pasteur, 5, rue Hippolyte-Flandrin, 30000 Nimes.	Pasteur Elie Lauriol
8	18-02-1983	Christian LIGER, écrivain, 13, bd Victor-Hugo, 30000 Nimes.	Henri Seston
9	2-12-1983	Christiane LASSALLE-GUICHARD, Conservateur (honoraire) au Musée d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, impasse de la Vaunage, 30900 Nimes.	André Modeste
10	3-02-1984	René BOSC, Chev. de la L.H., professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier (honoraire), 11, rue Démians, 30000 Nimes.	Camille Lignières
11	22-12-1984	Marc CHAUSSE, architecte DPLG, 1, boulevard Alphonse-Daudet, 30000 Nimes.	Pierre Abauzit
12	21-06-1985	Lucien SIMON, docteur en médecine, 224, impasse Cance, 30900 Nimes.	Paul Blanc
13	7-02-1986	Georges SAPEDE, ingénieur (honoraire), 13, rue F.-Pelloutier, 30900 Nimes.	Docteur Jean Paradis
14	6-02-1987	Jean MENARD, Chev. des Palmes Acad., avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 10, rue Sainte-Anne, 30900 Nimes.	Edgar Tailhades
15	23-10-1987	Louis DURTESTE, Chev. de la L.H., anc. officier de marine et ingénieur DEA d'Histoire, 9bis, rue Montjardin, 30000 Nimes.	Jean Thérond

16	4-12-1987	Mgr Robert DALVERNY, ancien vicaire épiscopal, curé-archiprêtre de la cathédrale, 27, rue Vayssette, 30000 Nimes.	Pierre Hugues
17	18-03-1988	Janine REINAUD, Chev. de l'Ordre National du Mérite, Conservateur des antiquités et objets d'art du Gard, 288, chemin Guillaume-Laforêt, 30000 Nimes.	Alice Fermaud
18	18-03-1988	Jean GOUJON, Off. de la L.H., avocat à la cour, ancien bâtonnier, 24A, rue d'Aquitaine, 30000 Nimes.	Michel Grollemund
19	17-02-1989	Paul MAUBON, médecin vétérinaire, 155, chemin du Perdigal, 30900 Nimes.	Abbé René André
20	16-06-1989	André GALY, avocat honoraire, 18, rue Cart, 30000 Nimes.	Marcel Decremps
21	23-01-1991	Paul TEMPIER, docteur en médecine, 4, rue Montjardin, 30000 Nimes.	Henry de Régis
22	20-12-1991	Marcelle VIALA, professeur honoraire, 6, rue Deyron, 30000 Nimes.	Jean Brunel
23	7-02-1992	Charly-Sam JALATTE, Chev. de la L.H., Médaille des Evadés, Médaille de la France libérée, docteur en médecine, 13, boulevard Gambetta, 30000 Nimes.	Jean-Charles Lheureux
24	6-11-1992	Daniel-J. VALADE, Chev. de l'Ordre National du Mérite, Chev. des Palmes Acad., Chev. des Arts et Lettres, enseignant, Le Vulcain, 17, place Bir-Hakeim, 30000 Nimes.	André Nadal
25	18-06-1993	Hélène DERONNE, 9, rue Aristide-Dumont, 30000 Nimes.	Jean Roger
26	18-06-1993	Yvon PRADEL, Chev. de l'Ordre National du Mérite, Off. des Palmes Acad., 12, rue Saint-Laurent, 30900 Nimes.	Joachim Durand

27	10-06-1994	Roger GROSSI, pasteur, Chev. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, 6, rue Rouget-de-l'Isle, 30000 Nimes.	Maurice Aliger
28	2-12-1994	Gilles DERVIEUX, Chev. des Palmes Acad., Chev. des Arts et Lettres, Puech-Chaud, 30620 Bernis.	Félix Villeneuve
29	28-04-1995	André COSTABEL, Chev. de L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Com. Mérite agricole, 3, rue du Moulin à Vent, 30540 Milhaud	Docteur Ed. Drouot
30	28-04-1995	Noël CANNAT, Sociologue, 6, place Questel, 30900 Nimes.	Maître Marcel Fontaine
31	16-02-1996	Pascal GOUGET, docteur en médecine, biologiste, 3, rue de la Station, 30820 Caveirac.	Claude Escholier
32	16-02-1996	Charles PUECH, Chev. de la L.H., président de Chambre à la Cour d'Appel, 11bis, rue Notre-Dame, 30000 Nimes.	René Panet
33	18-04-1997	Guilhem FABRE, directeur de recherches au C.N.R.S., 5, avenue J. Peladan, 30000 Nimes.	Victor Lassalle
34	18-04-1997	Jean-Marc ROGER, professeur, Impasse de la Dougue, 30111 Congénies.	Pierre Clavel
35	3-04-1998	Catherine MARES, professeur agrégé de Lettres, mas des Bressades, 30129 Manduel.	Pierre Fabre
36	17-06-1998	Gabriel AUDISIO, professeur d'Histoire moderne, Université de Provence, L'Hermitage, 243, chemin de la Cigale, 30900 Nimes.	Jacques Larmat

CLASSE DES MEMBRES NON RESIDANTS

Comprenant 24 académiciens ne résidant pas à Nimes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	4-03-1956	Jacques BOMPAIRE, Chev. de la L.H., professeur émérite à la Sorbonne, « L'Olm », 30380 Saint-Christol-les-Alès.
2	23-01-1971	Louis LEPRINCE-RINGUET, Com. de la L.H., membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences, professeur honoraire au Collège de France, 86, rue de Grenelle, 75007 Paris.
3	8-12-1972	André GOURON, Chev. des Palmes Acad., professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier-I, 42, rue de l'Université, 34000 Montpellier.
4	10-07-1976	Jean SABLOU, Chev. de la L.H., Off. des Arts et Lettres, directeur honoraire des Archives départementales de l'Hérault, 702, avenue Maréchal-Leclerc, 34000 Montpellier.
5	13-05-1977	Constantin VAGO, Membre de l'Académie des Sciences, Chev. de la L.H., Off. Ordre National du Mérite, Off. Mérite Agricole, professeur à l'Université des Sciences de Montpellier, directeur du Centre de Recherches de Pathologie comparée, C.N.R.S., I.N.R.A., U.S.T.L., 30380 Saint-Christol-les-Alès.

6	22-12-1978	Jean CARRIERE, homme de Lettres, Domessargues, 30350 Lédignan.
7	20-03-1981	Arnaud de CAZENOVE, Off. de la L.H., Château de Teillan, 30470 Aimargues.
8	22-01-1982	Adrienne DURAND-TULLOU, Chev. Mérite Agricole, Chev. Arts et Lettres, ethnologue, Rogues, 30120 Le Vigan.
9	2-03-1984	Emmanuel LE ROY-LADURIE, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, 8, avenue de Versailles, 75005 Paris.
10	2-03-1984	Philippe JOUTARD, recteur d'Académie, 107, boulevard Perrier, 13009 Marseille.
11	6-02-1987	Robert POUJOL, préfet honoraire, Chev. de la L.H., Off. Ordre Nat. du Mérite, Croix de la Valeur Militaire, Croix du combattant volontaire de la Résistance, 16, rue Jacques Cœur, 34000 Montpellier.
12	18-12-1987	Edmond REBOUL, médecin général (C.R.), Off. de la L.H., Off. Ordre Nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, Médaille du Combattant Volontaire, Off. des Palmes Acad., Chev. des Arts et Lettres, La Porte d'Azur, rue Jenner, 83150 Bandol.
13	27-06-1988	Jean Charles BALTY, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, 24, avenue des Albatros, B 1150 Bruxelles.
14	24-06-1988	Pierre CLEMENT, docteur en droit, ancien élève de H.E.C. X 603, chemin Chaudebois, 30700 Alès.
15	24-06-1988	Mgr THOMAS, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Uzès 30700.
16	15-12-1989	Alain GIRARD, Conservateur départemental des Musées, 65, rue du 8-Mai 1945, 30130 Pont-Saint-Esprit.

17	24-05-1991	Noël MIALHE, Off. L.H., 50, rue Albert-Camus, 30290 Laudun.
18	24-05-1991	Louis PICARD, 23, avenue de la République, 30320 Marguerittes.
19	4-12-1992	Jean CABOT, professeur honoraire à l'Université de Paris, Chev. de l'ordre Nat. du Mérite, commandeur dans l'Ordre des Palmes Acad., commandeur Ordre National Tchadien, 12bis, rue de Saint-Gilles, 30600 Vauvert.
20	1-10-1993	Henry de SEGUINS-COHORN, Off. de la L.H., Off. de cavalerie en retraite, 30700 Saint-Quentin-la-Poterie.
21	10-06-1994	Robert SAUZET, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 78, rue Avisseau, 37000 Tours.
22	5-12-1997	Jean-Michel GAILLARD, agrégé d'Histoire, ancien élève de l'E.N.A., conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 195, rue de l'Université, 75007 Paris.
23	5-12-1997	Maurice CONTESTIN, professeur, 35, boulevard Maréchal-Joffre, 30300 Beaucaire.

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

1960 Maurice PENIN DE JARRIEN, président de l'Académie Berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges.

1967 Hartmann SANDVOSS, Président de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 24, Margaritenhöhe, 3300 Braunschweig (Allemagne).

1969 Jacques Le BERGER CARRIERE, membre de l'Association des Ecrivains belges, administrateur de l'office héraldique et généalogique de Belgique, La Capelle-Masmolène, 30700 Uzès.

1970 Marcel LAURENS (abbé), vice-président de la Commission diocésaine d'Art sacré du Gard, archiprêtre. Portail Vieux, 30200 Orsan.

1970 Jean PAUC (abbé), président de la Commission diocésaine d'Art sacré de l'Aude, correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques, 9, rue Auguste-Fabre, 11100 Narbonne.

1972 Henriette JOEL, née ROUSSET, lectrice-traductrice, 30, avenue Belmontet, 92210 Saint-Cloud.

1972 Pierre COUETARD, 538, avenue de Lattre de Tassigny, 83000 Toulon.

1973 Giuseppe ARCAROLI, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue, Vérone (Italie).

1973 Armand BRUNEL, mèstre d'Obro du Félibrige, médaille guerre d'Algérie, agriculteur, 30210 Vers Pont-du-Gard.

1973 Robert BADOUIN, professeur à la Faculté de Droit, membre titulaire de l'Académie d'Agriculture, 34000 Montpellier.

1974 André PLANQUE, architecte, 15, rue du Crémat, 30000 Nimes.

1974 Jean CHARMASSON, professeur de lycée, 30330 Saint-Paul-les-Fonts.

1975 Mme de DAVID-BEAUREGARD, Chev. des Arts et lettres, Château de Villevieille, 30250 Sommières.

1976 Idebert EXBRAYAT, pasteur de l'Eglise réformée, Mas des Quatre Moulins, Bizac, 30420 Calvisson.

1976 Frédéric BAZILE, directeur du Centre de Recherche et de Documentation préhistorique de Vauvert, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert.

1976 Alain ALBARIC, agriculteur, homme de Lettres, Mas des Quarante Sols, 30220 Aigues-Mortes.

1977 Roger GAILLARD, instituteur honoraire, 3, rue Paul-Cézanne, 30000 Nimes.

1977 Jacques HENRI-ROBERT, professeur, 22, allée Lavoisier, 93250 Villemonble.

1977 Pierre DUPUY, Off. du Mérite agricole, Chev. de l'Ordre d'Isabelle La Catholique, journaliste, chemin du Paratonnerre, impasse des Serins, route d'Alès, 30900 Nimes.

1978 François BOYER, 38ter, rue de Paris, 94479 Boissy-Saint-Léger.

1978 Michel COURTY, professeur de collège, 3, rue Jean-Moulin, 54490 Piennes.

1978 Bernard DALLE, Chev. de la L.H., croix de guerre 39-45, Mas de Campugnet, 30129 Manduel.

1978 Paul DOURIEU, 34, avenue Subleyras, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

1978 MAGUELONE (Marie-Claire Blanc), place de l'Eglise, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

1978 Robert GONDRAND, Chev. de la L.H., sous-préfet honoraire, 09290 Gabre.

1980 André-Georges FABRE, professeur, La Montade, 30140 Anduze.

1980 Jacques BONNAUD, journaliste, 5, rue des Cristales, 30200 Bagnols-sur-Cèze.

1980 Fernand LEONARD, professeur, « Le Galatras », chemin de Planque, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.

1981 Maurice CASTANIER, industriel, 30440 Sumène.

1981 Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de Musée, Maison romane, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

1981 Claude LAURIOL, professeur à la Faculté Paul-Valéry, 318, chemin du Bouc-de-Gail, 34980 Montferrier.

1981 Daniel TRAVIER, Chev. L.H., 30270 Saint-Jean-du-Gard.

1981 Marcel GIRAULT, 8, allée Guillaume-Apollinaire, 28200 Châteaudun.

1981 Jean SALLES, 148, impasse des Abeilles, 30110 Alès.

1981 André HAON, professeur, 30210 Saint-Hilaire-d'Ozilhan.

1982 David VERGELY, directeur d'école (honoraire) « Le Petit Castanet », 11, rue Rousselier, 30900 Nimes.

1982 André NICOLAS, La Vaisserie, 48160 Le Collet-de-Dèze.

1982 Alain NICOLAS, 58, impasse de la Rasclauze, Cabrières, 30210 Remoulins.

1982 Abbé FRESQUET, curé-doyen, 30330 Saint-Paul-les-Fonds.

1982 Fernand CHARRIER, Pougnadoresse, 30330 Connaux.

1983 Elio MOSELE, professeur à l'Université de Padoue, via Corno d'Aquilio, 37100 Verona (Italie).

1983 Jean-Claude BESSAC, maître carrier, technicien au C.N.R.S., 5, rue de la Calade, 30730 Montpezat.

1983 Francis GAUD, président de la Société d'archéologie de Bezouce, 92, route nationale, 30230 Bezouce.

1983 André DUPUIS, majoral du Félibrige, 23, Grand'Rue, 30230 Bouillargues.

1983 Mme BENEL-CAUTELOU, docteur ès-lettres, 2, rue de Bernis, 30000 Nimes.

1983 Arlette AUGE, 15, rue Pradier, 30000 Nimes.

1984 René EVESQUE, préhistorien, « Les Soleilhades », 07140 Les Vans.

1984 Henri PRENERON, docteur en médecine, « l'Hélios », 30, rue Briçonnet, 30000 Nimes.

1984 Claude ACHARD, professeur de lycée, 9, rue du Château, 34120 Pézenas.

1984 Françoise DELESTY, journaliste, 30820 Caveirac.

1984 Simone DOMERGUE, professeur de lycée honoraire, 34000 Boisseron.

1984 Marcel ARGENSON, 26, rue Sainte-Perpétue, 30000 Nimes.

1984 Robert DORIA, C. Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, 1, rue de la Calade, 30000 Nimes.

1984 Claude MARZEAU, journaliste, 9, rue Hippolyte-Flandrin, 30000 Nimes.

1984 Clément MARTIN, professeur de collège, Les Perrières, 30820 Caveirac.

1985 Robert BERARD, 18, impasse des Trescalans, 30900 Nimes.

1985 Christian LACOUR, libraire-éditeur-imprimeur, 25, boulevard Amiral-Courbet, 30000 Nimes.

1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur, Georg Eckert Institut für Internationale Schulbuchforschung, Celler Strasse 3, D-3300 Braunschwig (Allemagne).

1986 Georgette TAILAHDES, Fontvielle.

1986 Aimé TEMPLIER, docteur en médecine, 43bis, rue Roussy, 30000 Nimes.

1986 Jean-Pierre NEGRE, Domaine de Vacquerolles, route de Sauve, 30900 Nimes.

1986 José Antonio FALCO, professeur, président de la Société Royale archéologique lusitanienne, P-7540 Santiago de Cacem (Portugal).

1986 Lucien RUTY, capitaine de frégate (C.R.), 5, rue Bigot, 30000 Nimes.

1986 Eric FAVARON, économiste, 24, rue Charlemagne, 30000 Nimes.

1986 Jacques DAUDIN, journaliste, 13, rue des Chevreuils, 30320 Poulx.

1988 Jean CHARLIER, général de brigade aérienne (C.R.), Chev. de la L.H., Off. de l'Ordre national du Mérite, médaille de l'Aéronautique, 13, rue du Bosquet, 30230 Rodilhan.

1988 Ariel BALMASSIERE, architecte DPLG, 2, rue Port Royal, 30700 Uzès.

1988 Joseph ARTAUD, fonctionnaire en retrate, mèstre d'Obro du Félibrige, Chev. des Palmes Acad., 10, rue Verdet, 30000 Nimes.

1988 Paul DOMBRE, pasteur, 13, rue des Bénédictins, 30000 Nimes.

1988 Lysie STEPHAN, sociétaire de la Société des Poètes français, 30460 Colognac.

1988 Armand COSSON, professeur agrégé d'Histoire, 1, rue des Palmiers, 30000 Nimes.

1988 Serge VELAY, directeur de production au Comité départemental de la Culture, 10, rue Cart, 30000 Nimes.

1989 Philippe CHAREYRE, 16, rue Nelson-Mandela, 64000 Pau.

1989 Jean-Maurice ROUQUETTE, président de l'Académie d'Arles, conservateur des Musées d'Arles, Musée Réattu, rue du Grand Prieuré, 13200 Arles.

1990 Guy POULLON (Philippe Sénart), 1, rue de l'Eglise, 30120 Le Vigan.

1990 Max GOURGAS, 25, rue de la Vièle, 30660 Gallargues.

1990 Xavier GUTHERZ, conservateur régional de l'archéologie, 21, boulevard du Roi-René, 13100 Aix-en-Provence.

1991 Marc CELIE, 6, rue Général-Perrier, 30000 Nimes.

1991 Frédéric LACAILLE, 17, rue Mesnil, 75116 Paris.

1991 René SCHMITT, 30, rue des Remparts, 34230 Saint-Pons-de-Mauchiens.

1991 Claude VERMEIL, docteur en médecine, 1, rue Saint-Yon, 30000 Nimes.

1992 Brooks W. STODDARD, Bunganne Lauding Road, Brunschwig, Maine, 04011 U.S.A.

1992 Paul COURTIEU, colonel d'aviation (E.N.), Chev. de la L.H., Off. de l'Ordre nat. du Mérite, 94, chemin de Saint-Etienne d'Alensac, 30100 Alès.

1992 Bartolomé BENNASSAR, professeur à l'Université de Toulouse, 2bis, rue du Grand Couvent, 30000 Nimes.

1992 Marc BORDREUIL, conservateur de musée, Musée du Colombier, rue Jean Mayodon, 30100 Alès.

1992 Michel CHRISTOL, professeur à la Sorbonne, 9, rue des Hortensias, 91380 Chilly-Mazarin.

1992 Yves GRAVA, professeur à l'Université d'Avignon, 9, allée de la Roseraie, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.

1992 Raymond MARTIN, avocat, villa Linda Casita, 06950 Falicon.

1992 Pierre VARENE, directeur-adjoint de l'Institut de recherche sur l'antiquité. Ancien archevêché, place des Martyrs de la Résistance, 13100 Aix-en-Provence.

1994 René BRETON, ancien professeur d'Histoire, Chev. Ordre national du Mérite, Off. des Palmes acad., 4, rue de Provence, 30650 Saze.

1994 Jean-Pierre CABANES, avocat à la Cour, 18, bd Victor-Hugo, 30000 Nimes.

1994 Jean-Elie CASTAN, ancien colonel de l'Armée de l'Air, Chev. de la L.H., Croix de Guerre 39-45, médaille de la résistance, résidence sainte-Anne, rue Crin-Blanc, 30000 Nimes.

1994 Jacques HOURS, président de la Société Littéraire de la Poste, 9, rue des Turquoises, 30320 Marguerittes.

1994 Jean LABASSE, professeur honoraire à l'Université de Lyon, membre de l'Académie de Lyon, Off. de la L.H., commandeur de l'Ordre nat. du Mérite, 1, avenue de la Grande-Bretagne, 69000 Lyon.

1994 Jacques MARTIN, magistrat, président de Chambre à la Cour d'Appel de Nimes, 80, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nimes.

1994 Pierre MONTEILS, ancien intendant des lycées de Nimes, commandeur des palmes acad., 58bis, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nimes.

1994 Laurent PUECH, conservateur du Musée cévenol du Vigan, Rochebelle, 30120 Le Vigan.

1994 Pierre VALETTE, professeur d'anglais de l'enseignement secondaire, Chev. de l'Ordre nat. du Mérite, 6, avenue du Mont-Aigoual, 30120 Le Vigan.

1995 Dominic GOURY, archéologue, 426, rue de Boulogne, 30290 Laudun.

1995 Gabriel JANDOT, professeur Université de Nimes, 10, chemin des Oliviers, 34400 Saturargues.

1995 Fernand LAMARQUE, avocat honoraire, 3, rue Régale, 30000 Nimes.

1995 Georges LAVAL, organiste, 11, rue de l'Aspic, 30000 Nimes.

1995 Hélène FAGE-GALTIER, professeur, 16bis, rue Pitot prolongée, 30000 Nimes.

1995 Bernard MOREAU, conseiller des services de l'Assemblée nationale, 55, avenue du 11-Novembre, 94210 La Varenne.

1995 Jean-Paul BUREAU, professeur médecine, 12, rue Charles-Gide, 34170 Castelnau-le-Lez.

1995 Henri HUGUES, Chev. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes Acad., préfet honoraire, 2, quai Clemenceau, 30000 Nimes.

1995 Jean-Marie LAVIE, médecin, retraité, 20, rue Bernard-Aton, 30000 Nimes.

1995 René MEJEAN, Off. de la L.H., Com. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, général d'aviation, château de Plaisance, 30420 Calvisson.

1996 Martine PEYROCHE D'ARNAUD DE SARAZIGNAC, conservateur musée d'Uzès, Beth, 30580 Lussan.

1996 Xavier BARRAL i ALTET, professeur Université, C. Portola, 11bis (Torre) 08023 Barcelone.

1996 Jean-Pierre CABOUAT, ancien ambassadeur, Off. de la L.H., G. Off. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, médaille de la résistance, 14, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

1996 Raymond HUART, Chev. Palmes Acad., professeur Université, 408, chemin de Valdegour, 30900 Nimes.

1996 Robert LEYDET, Chev. Ordre nat. du Mérite, 30350 Domessargues.

1996 Elie PELAQUIER, professeur, avenue Font-Mosson, 34570 Montarnaud.

1996 Georges PINCEMAILLE, Chev. Ordre nat. du Mérite, 234, chemin de Mestre-Roumieu, 30900 Nimes.

1996 Christian SALENDRES, curé de Saint-André-de-Majencoules.

1996 Lucien VAUCLARE, 18, rue Charloun-Rieu, 30000 Nimes.

1997 Alain AVENTURIER, ingénieur, 478, rue du Stade, 34830 Clapiers.

1997 Anne-Marie DUPORT, professeur, 252, Chemin du Mas de Roulan, 30000 Nimes.

1997 Michel JAS, pasteur, 8, rue Bonfa, 30000 Nimes.

1997 Pierre MAZIER, 6, rue de Soissons, 30000 Nimes.

1997 Michèle PALLIER, 2, rue Briçonnet, 30000 Nimes.

1998 Olympe BHELY-QUENUM, professeur, O. N. Du Benin, 30190 Garrigues Sainte-Eulalie.

1998 Pierre CHILLET, 34980 Saint-Chely-du-Fesc.

1998 Guy DUGAS, professeur d'Université, 71, rue des Avocettes, 34400 Lunel.

1998 Claude-Annie GAIDAN, 198, avenue Kennedy, 30900 Nimes.

1998 Alain GAS, 30350 Maruejols-les-Gardon.

1998 Jean-Yves LAUNAY, avocat, Chev. L.H., Off. Ordre national du Mérite, Off. Palmes Acad., 30220 Saint-Laurent-d'Aigouze.

1998 Thierry MARTIN, professeur, 10, boulevard Anatole France, 30100 Alès.

1998 Pierre-Marie MICHEL, cadre à la Cogema, Chev. L.H., Chev. Ordre national du Mérite, Off. Palmes Acad., 145, Chemin Bonne Brise, 30900 Nimes.

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

FRANCE

Abbeville. — Société d'Emulation historique, Maison des Associations, 8, place du Général de Gaulle, 80100 Abbeville.

Agen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts, 9, boulevard de la République, B.P. 268, 47007 Agen.

Aix-en-Provence. — Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 29, avenue R. Schuman, 13100 Aix-en-Provence.

— Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres, Musée P. Arbaud, 2a, rue du 4-Septembre, 13100 Aix-en-Provence.

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens.

Angers. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 49, rue Toussaint, 49000 Angers.

Angoulême. — Société archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême.

Arles. — Académie d'Arles, Museon Arlaten, 13200 Arles.

Arras. — Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, 12, place de la Préfecture, 62020 Arras.

Auch. — Société archéologique, 13, place Sallustre-du-Bartas, 32000 Auch.

Autun. — Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts, Hôtel Rolin, 3, rue des Bancs, 71400 Autun.

— Société d'Histoire naturelle d'Autun, 15, rue Saint-Antoine, 71400 Autun.

Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre.

Avesnes. — Société archéologique et historique, Hôtel de Ville, 59440 Avesnes.

Avignon. — Académie de Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Galante, 84000 Avignon.

Belfort. — Société belfortaise d'Emulation, boîte 773, 90020 Belfort cedex.

Besançon. — Académie de Besançon, Faculté des Lettres, 30, rue Mégevand, 25000 Besançon.

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon.

— Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire, 14, rue des docteurs Bourguet, 34545 Béziers.

— C.I.D.O., 7, rue Rouget-de-l'Isle, 34544 Béziers.

Bordeaux. — Société archéologique, Archives départementales, 33000 Bordeaux.

— Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres de Bordeaux, Hôtel des sociétés savantes, 1, place Bardineau, 33000 Bordeaux.

Bourges. — Académie berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges.

Brest. — Société archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, 29200 Brest.

Cambrai. — Société d'Emulation, Lettres, Sciences et Arts, 35, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai.

Cannes. — Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque municipale, 1, avenue Jean de Noailles, 06400 Cannes.

Carcassonne. — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, 89, rue de Verdun, 11022 Carcassonne.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1, rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres.

Châteaudun. — Archéologie, Histoire, Sciences et Arts, 2, rue du Cloître Saint-Roch, 28200 Châteaudun.

Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 19, rue Bardoux, 63000 Clermont-Ferrand.

Colmar. — Société d'Histoire naturelle, Bibliothèque de la Ville de Colmar, place des Martyrs de la Résistance, 58000 Colmar.

Dax. — Société de Borda, 27, rue Cazade, 40100 Dax.

Digne. — Société littéraire et scientifique des Alpes-de-Haute-Provence, B.P. n° 30, 04001 Digne.

Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, 21000 Dijon.

Draguignan. — Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, 21, allées d'Azémar, 83300 Draguignan.

Foix. — Société préhistorique de l'Ariège, 1, rue du Fourcat, 09000 Foix.

Gap. — Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05000 Gap.

Gard (sauf Nimes) :

Aigues-Mortes. — Société d'Histoire et d'Archéologie, chez M. Canellas, rue Baudin, 30220 Aigues-Mortes.

Alès. — Académie cévenole, 9bis, boulevard Louis-Blanc, 30100 Alès.

Beaucaire. — Société d'Archéologie, Hôtel de Roys d'Asport, 76bis, rue de Nimes, 30300 Beaucaire.

Génolhac. — Le Lien des Chercheurs cévenols, Association Font-Vive, 56, Grand'Rue, 30450 Génolhac.

Laudun. — Académie de Lascours, route de l'Ardoise, 30290 Laudun.

Pont-Saint-Esprit. — Société d'Histoire et d'Archéologie, 13, boulevard Gambetta, 30130 Pont-Saint-Esprit.

— Conférence Nationale des Académies, 1, place Maréchal-Foch, 30130 Pont-Saint-Esprit.

Saint-Gilles-du-Gard. — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque municipale, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

Saint-Jean-du-Gard. — Les Amis de la Vallée Borgne, chez M. Daniel Travier, Grand'Rue, 30270 Saint-Jean-du-Gard.

Villeneuve-lès-Avignon. — Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve, Mairie, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.

Le Havre. — Société havraise d'études diverses, Fort de Tourneville, 55, rue du 329e, 76620 Le Havre.

Le Mans. — Revue historique et archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérangère, 72000 Le Mans.

Le Puy. — Société académique du Puy, 43000 Le Puy.

Lyon. — Société historique, archéologique et littéraire, Archives départementales, 69000 Lyon.

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue Adolphe-Max, 69005 Lyon.

Mâcon. — Académie de Mâcon, Hôtel de Senecé, 41, rue Sicorgne, 71000 Mâcon.

Marseille. — Académie de Marseille, 40, rue Thiers, 13001 Marseille.

Mende. — Société des Lettres de la Lozère, imprimerie Chaptal, 48000 Mende.

Metz. — Académie nationale de Metz, 20, En Nexirue, 57000 Metz.

Montbéliard. — Société d'Emulation de Montbéliard, B.P. 251, 25204 Montbéliard cedex.

Montbrison. — Société La Diana, rue Florimond Robertet, 42600 Montbrison.

Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Service des publications et échanges, Bibliothèque inter-universitaire, 4, rue Ecole Mage, 34000 Montpellier.

— Direction des Services d'Archives de l'Hérault, 34000 Montpellier.

— Bibliothèque inter-universitaire, section des Lettres, route de Mende, 34000 Montpellier.

Moulins. — Société d'Emulation du Bourbonnais, 4, place de l'Ancien Palais, 03000 Moulins.

Nancy. — Académie de Stanislas, 43, rue Stanislas, 54000 Nancy.

Narbonne. — Commission archéologique, Hôtel de Ville, 11100 Narbonne.

Nevers. — Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Porte du Croux, 58000 Nevers.

Nice. — Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 133, rue Maccarani, 06000 Nice.

— Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, 44, boulevard Auguste-Raymond Raynaud, 06000 Nice.

Orgnac. — Société préhistorique de l'Ardèche, 07150 Orgnac-l'Aven.

Paris. — Académie française, 23, quai Conti, 75006 Paris.

— Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 23, quai Conti, 75006 Paris.

— Bibliothèque des Sociétés savantes, 58, rue Richelieu, 75002 Paris.

— Le courrier balzacien, 47, rue Raynouard, 75016 Paris.

— Comité des Travaux historiques et scientifiques, Direction des Bibliothèques, Ministère de l'Education nationale, 1, rue d'Ulm, 75005 Paris.

— Bibliothèque nationale, Dépôt légal des périodiques, 2, rue Vivienne, 75084 Paris cedex 02 (4 exemplaires).

Perpignan. — Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan.

Pézenas. — Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, 34120 Pézenas.

Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest, Hôtel de l'Echevinage, rue Paul-Guillon, B.P. 179, 86004 Poitiers.

Privas. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche, Archives départementales, place André-Malraux, 07000 Privas.

Quimper. — Société archéologique de Finistère, Hôtel de Ville, 29000 Quimper.

Rennes. — Société archéologique. Archives départementales, 20, avenue Jules-Ferry, 35000 Rennes.

— Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes.

Romanèche-Thorins. — Etudes préhistoriques, 71570 Romanèche-Thorins.

Rouen. — Société savante de Haute-Normandie, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.

Saint-Jean-de-Maurienne. — Société d'Histoire de la Maurienne, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.

Saint-Lô. — Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives départementales, B.P. 540, 50010 Saint-Lô.

Saint-Malo. — Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pélicot, 35400 Saint-Malo.

Saint-Quentin. — Société académique, 25, boulevard Richelieu, 02100 Saint-Quentin.

Sens. — Société archéologique, 5, rue Rigault, 89100 Sens.

Strasbourg. — Société académique du Bas-Rhin, Palais universitaire, 9, place de l'Université, 67070 Strasbourg cedex.

Toulon. — Académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon.

— Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, Préfecture, 83000 Toulon.

— Société des Amis du Vieux Toulon, 69, cours Lafayette, 83000 Toulon.

Toulouse. — Académie des Sciences et Belles-Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, 31000 Toulouse.

— Académie des Jeux Floraux, Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure.

— Annales du Midi, Institut d'Etudes méridionales (Histoire), 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.

— Bulletin de l'Université de Toulouse, 31000 Toulouse.

Tours. — Académie des Sciences, Arts, 45, boulevard Béranger, 37000 Tours.

Tulle. — Société historique et régionaliste du Bas-Limousin, 13, place Municipale, 19000 Tulle.

— Lemouzi, 13, place Municipale, 19400 Tulle.

Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, 26000 Valence - B.P. 722.

Vannes. — Société polymathique du Morbihan, Château Gaillard, 2, rue Noé, 56000 Vannes.

Vitry-le-François. — Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François.

ETRANGER

Bari. — Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque Palazzo Atenco, 70122 Bari (Italie).

Bordighera. — Institut international d'Etudes ligures, Musée Bicknel, via Romana, 39bis, Bordighera (Italie).

Bruxelles. — Académie royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles (Belgique).

Cambridge. — The Serial Division, Harvard College Library, Cambridge, 38, Mass. (U.S.A.).

Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque publique et universitaire, 1211 Genève 4 (Suisse).

Neuchâtel. — Société neuchâteloise de Géographie, BPU, Service des Périodiques, case postale 256, 2001, Neuchâtel (Suisse).

Santiago do Cacem. — Société archéologique lusitanienne, av. D. Nuno Alvares Pereira, 92, 7540 Santiago do Cacem (Portugal).

Vérone. — Accademia di Agricoltora, Scienze et Lettere, Palazzo Erbisti, via Leoncino, 6, Vérone (Italie).